3 1761 03610 8991

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/pagesdesouvenirs00joly

I

181.M

II

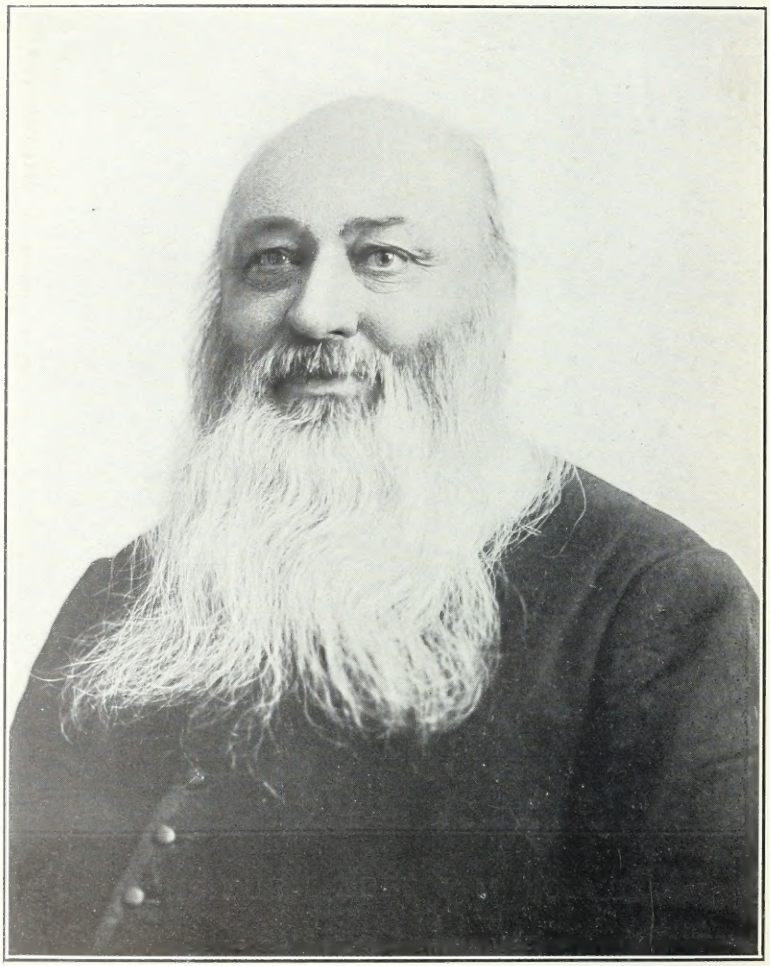

MONSIEUR L'ABBÉ J.-M. JOLYS

Curé de Saint-Pierre-Jolys

To the Review of historical publications
Relating to Canada.
With the Compliments of
the author
J.M. Jolys

HC
J754p

Pages
de
Souvenirs
et
d'Histoire

La paroisse de Saint-Pierre-Jolys
au Manitoba

505965
28. 3. 50

J.-M. JOLYS
CURÉ DE SAINT-PIERRE

NIL OBSTAT :

L.-H. PAQUET, ptre,

Censor ad hoc.

IMPRIMATUR :

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

Archevêché de Québec, le 13 janvier 1914.

LETTRE DE L'AUTEUR

A

S. G. MONSEIGNEUR LANGEVIN

Archevêque de Saint-Boniface

Saint-Pierre-Jolys, 17 mai 1913.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter l'histoire d'une de vos paroisses. Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien en agréer l'hommage et aussi encourager l'auteur de quelques mots dont il serait heureux de faire le frontispice du modeste édifice qu'il vient de bâtir. J'ai cru être agréable à Votre Grandeur et à mes futurs lecteurs de faire précéder l'histoire proprement dite de la paroisse de Saint-Pierre de quelques chapitres où le lecteur trouvera certains tableaux de la vie d'autrefois à la Rivière Rouge; et aussi certains souvenirs des événements de 1869-1870 que trop de monde s'obstine avec une mauvaise foi évidente ou une ignorance impardonnable à qualifier de rébellion; après d'autres, j'ai essayé de mettre les choses au point. J'ai voulu tracer le portrait de cet homme étrange parfois, mais dont le souvenir doit rester au pays comme celui du défenseur des libertés du peuple de la Rivière Rouge et du père de la Constitution de la province de Manitoba : le Père Ritchot dont nous avons le devoir d'inscrire le nom

auprès de l'illustre nom de Monseigneur Taché, votre prédécesseur.

Daignez, Monseigneur, donner à l'auteur de ce livre une bénédiction qui tombe aussi sur son œuvre et me croire

De Votre Grandeur

Le très humble et dévoué serviteur,

J.-M. Jolys, ptre.

LETTRE

DE

S. G. Mgr Langevin

Archevêque de Saint-Boniface

ARCHEVÊCHÉ
de
SAINT-BONIFACE

Cher Monsieur le curé,

Vous avez été vraiment bien inspiré, en écrivant la « Monographie » de votre belle paroisse de Saint-Pierre du Manitoba; et la lecture que je viens d'en faire m'a prouvé que votre travail était à la fois fort captivant et fort utile.

Les premiers chapitres consacrés à l'histoire générale du pays ajoutent à ce qui a déjà été si bien écrit par M. l'abbé Dugas et les Rds Pères Benoît et Morice, des

appréciations et des détails précieux que vous tenez de notre illustre prédécesseur Mgr Taché, et donnent à votre ouvrage un mérite spécial; mais vous avez réussi à rendre fort intéressante l'histoire ordinaire et extraordinaire d'une simple paroisse de campagne, ce qui est un vrai tour de force.

Vous avez buriné, stéréotypé des scènes et des choses inoubliables de la vie d'autrefois à la Rivière Rouge comme la chasse aux bisons (buffalos), la confection des légendaires charettes, etc. etc., et vous avez rappelé avec l'éloquence de l'homme qui les a vécues, les souffrances physiques et morales, l'isolement, les gros froids de l'hiver, les chemins d'été où l'on s'embourbe, les cabanes inondées durant la nuit, etc. etc.. Tout prêtre qui aura lu votre ouvrage, n'osera pas se plaindre, s'il a quelque chose à souffrir, parce qu'il se dira: « Mes devanciers en ont bien enduré davantage! »

Votre prodigieux esprit d'observation, et vos notes ou votre journal (*Codex historicus*), vous ont rendu un service précieux, car vous donnez les dates précises, et vous n'avez rien négligé, rien omis de ce qui pouvait intéresser; et votre style, plein de saillies gauloises et de réflexions parfois un peu crânes, est tout simplement empoignant. Seulement, sans modifier vos appréciations sur la conduite de certains hommes politiques, vous pourriez, avec avantage, modifier la crudité, j'allais dire la cruauté, de certaines expressions.

En somme, vous avez fait là, cher Monsieur le curé, une belle œuvre, puisque vous avez écrit des pages émouvantes, et pleines de fortes leçons.

Je vous en remercie donc, et je vous bénis de grand cœur dans l'espoir que vous aurez des imitateurs.

† Adélard, O. M. I.
Arch. de Saint-Boniface.

LETTRE

DE

S. G. MONSEIGNEUR O.-E. MATHIEU

Évêque de Régina

CHER MONSIEUR JOLYS,

Vous avez écrit l'histoire de votre paroisse et vous avez eu la pensée délicate de me l'envoyer. Je l'ai lue avec le plus profond intérêt.

Vous le savez, c'est faire l'éloge d'un volume quand, arrivé au bas de la dernière page, on s'écrie avec regret: «Déjà. » Il y en a tant d'autres qui font dire avec soulagement : « Enfin. »

Après avoir parcouru toutes les pages de votre volume, j'ai dit: « Déjà. » C'est vous dire par conséquent que cette lecture m'a vivement intéressé.

Vous avez été mêlé à cette triste affaire des écoles dans l'Ouest que les circonstances ne m'ont pas permis d'étudier comme je l'aurais voulu; vous avez intimement connu ceux qui ont travaillé à la régler dans le sens de la justice et vous croyez devoir dire ce que vous en savez dans votre histoire. Je vous connais trop pour ne pas être persuadé que vous avez voulu suivre consciencieusement la règle posée par Cicéron (*De oratore*), et rappelée, il y a près de trente ans, par Léon XIII : « *Quis nescit primam esse historiæ legem ne quid falsi dicere audeat et ne quid veri non audeat.* » S'il y a en effet perfidie à écrire des choses fausses, c'est une lâcheté de dissimuler les vraies.

Le bon Dieu vous a donné une belle intelligence et un bon cœur; vous vous en servez pour instruire vos fidèles et vous dévouer au bien de leurs âmes. Je vous en félicite et vous êtes en droit d'attendre une belle récompense.

Croyez toujours à l'affectueux attachement de

Votre ancien condisciple.

† Olivier-Elzéar
Evêque de Régina.

LETTRE

DE

Sir Joseph Dubuc

ex-juge en chef du Manitoba

Cher Monsieur le curé,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir le manuscrit que vous avez eu la complaisance de m'adresser. Il m'a extrêmement intéressé. D'une plume alerte et vive, vous faites, de la Rivière-aux-Rats, de son cours sinueux, de ses rives bordées d'arbres, une description vraiment poétique, qui n'eût pas déparé les meilleures pages descriptives de Pierre Loti.

Vos chapitres sur la vie d'autrefois à la Rivière Rouge, la chasse au buffalo, et sur l'insurrection de 1869-70, ne sont pas moins littéraires et intéressants.

Votre portrait du Père Ritchot est magnifique. C'est bien cela; c'est tout à fait lui.

Les quelques pages de la fin sur l'établissement de la paroisse de Saint-Pierre, n'ont pas moins de mérite.

Votre histoire de Saint-Pierre aura un intérêt d'un cachet tout particulier. Il serait à désirer que tous les curés de la province en fissent autant de leurs paroisses respectives.

Veuillez agréer, cher Monsieur le curé, avec mes sincères remerciements de l'envoi de votre manuscrit, l'assurance de mes sentiments de respect et d'amitié.

JOSEPH DUBUC.

LETTRE

DU

SÉNATEUR A.-A.-G. LARIVIÈRE

MON CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Je viens de lire et de relire même, l'histoire de votre belle et intéressante paroisse et de certains événements politiques et autres qui s'y rapportent. Je dois vous déclarer en toute franchise que vous avez fait là non seulement un travail historique de la plus grande exactitude, mais en même temps une œuvre patriotique. Il y manque une page que votre modestie vous a fait supprimer : c'est celle qui

devrait dire à ceux qui n'ont pas l'avantage de vous connaître tout comme nous, vos contemporains, vous connaissons, le rôle principal que vous avez rempli dans la formation et l'administration même temporelle de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys. C'est là une page, sinon tout un chapitre, qui devra s'écrire et s'ajouter à votre travail.

Croyez-moi bien toujours, mon cher M. le curé,

Votre vieil ami dévoué,

A.-A.-C. LaRivière,

Sénateur.

PRÉFACE

Lorsqu'en 1799 l'Honorable M. Chaboillez venait aborder à l'embouchure de la Rivière-aux-Rats, et y construisait un poste de traite en pleine sauvagerie, les Cris et les Assiniboines s'égorgeaient presque sous ses yeux. Qui eût songé alors qu'à moins de 75 ans de distance, en amont de cette rivière, un établissement Français surgirait au milieu de la prairie, pour devenir bientôt une des paroisses les plus florissantes du pays.

C'est pourtant le spectacle réconfortant que nous présente, aujourd'hui, dans un style plein d'attirance et de couleurs locales, l'histoire de la paroisse de Saint-Pierre.

L'auteur a eu la bonne fortune de vivre les événements qu'il raconte. Il a fondé et poussé jusqu'à son entier développement la paroisse qu'il a dotée de toutes les institutions religieuses et scolaires que les plus exigeants pourraient souhaiter.

D'ordinaire, en d'autres contrées, une œuvre de ce genre épuise les efforts de plusieurs curés, et lorsqu'elle est parachevée et qu'on publie ses annales, on va s'agenouiller pieusement sur la poussière d'une pierre tumulaire, placée à l'ombre de la croix du cimetière, où repose dans le Seigneur, depuis nombre d'années, le premier pasteur qui a jeté en terre la semence paroissiale. L'auteur de cette histoire a eu le rare bonheur de terminer sa tâche, et grâce à la

vie intense qu'il y a déposée et qu'il a soutenue d'un effort inlassable et d'un zèle toujours en éveil, il a pu, alors qu'il est encore en pleine activité, écrire les événements dans lesquels il a été le principal acteur.

Par ailleurs, il ne faudrait pas s'imaginer, que même dans nos plaines si fertiles, une paroisse sorte de terre par enchantement, comme les champs de blé, sous les chauds effluves de la brise du printemps. Ce qu'il a fallu de dévouement et de courage, pour parvenir à ce résultat si consolant, le pasteur et ses ouailles peuvent seuls nous le dire.

L'auteur a trouvé sur les bords de la Rivière-aux-Rats, lorsqu'il alla y planter sa tente, les primitives habitations des anciens colons du pays aux mœurs patriarcales. Ces hommes étaient animés d'un esprit de foi digne des temps antiques. Leurs traditions d'hospitalité ne se démentirent pas. C'est vers eux qu'il alla tendre la main.

Ces souvenirs d'un temps qui s'efface, sous la marée montante des nouveaux venus, méritaient d'être fixés dans nos annales.

C'est à ce soin que l'auteur s'est appliqué avec une richesse de détails qui fait revivre cette époque déjà éloignée.

Les chapitres sur la chasse au bison et la période mouvementée de 1870, sont palpitants d'intérêt et présentés sous un jour nouveau. Sans sortir du cadre qu'il s'est assigné, il a su entrer dans le vif des principaux événements historiques auxquels sa paroisse fut associée.

Si j'avais à souligner les traits caractéristiques des

pages qu'on va lire, j'ajouterais qu'on est frappé surtout de la chaleur du récit qui vous entraîne et de l'esprit d'observation de l'auteur, qui, çà et là, fait saillie et, dans une période ramassée, synthétise en quelques mots toute une situation. A certains moments, lorsqu'il touche aux injustices dont nous avons eu à souffrir au Manitoba, sa plume aiguisée par l'indignation, décoche des traits qui frappent en pleine poitrine.

Sa mise au point, dans un style nerveux, a quelque chose de réconfortant pour les âmes qui ne se délectent pas à gazer continuellement les droits imprescriptibles de la vérité et de la justice.

A l'occasion, une fine pointe d'esprit Gaulois égaye le récit et donne du piquant aux sujets si variés qu'il traite.

En lisant ces pages, la pensée de Charles Nodier se présente naturellement à l'esprit: « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il ne les ait oubliées. » C'est un bel exemple à suivre que nous donne l'auteur.

Ce dernier s'est efforcé en vain de voiler l'œuvre du pasteur et de dérober à l'œil du public la main bienfaisante qui a transformé un groupe de quelques colons en l'une des plus belles paroisses du Manitoba.

Son silence voulu ne pourra empêcher les clochers qui s'élancent hardiment vers la nue et couronnent l'une des belles églises de cet archidiocèse, les murs du couvent de l'Académie des garçons et de son vaste et hospitalier presbytère, de proclamer, de concert avec la voix reconnaissante des habitants de Saint-Pierre, le dévouement généreux et constant du

curé qui a consacré sa santé et les nobles dons de son esprit et de son cœur, à fonder, développer et chanter la paroisse de Saint-Pierre.

L.-A. Prud'homme.

Saint-Boniface, 8 juillet 1913.

PAGES

DE

SOUVENIRS ET D'HISTOIRE

CHAPITRE I

La Rivière-aux-Rats

La Rivière-aux-Rats prend sa source dans les hauteurs qu'on appelle « la Montagne de Cyprès. » Ce n'est qu'un ruisseau qui vient se grossir bien vite en traversant tout un pays marécageux où il semble se vautrer avec complaisance, donnant, au printemps, l'illusion d'une grande rivière. Dans ce pays, la Rivière-aux-Rats ne voit pas ses bords s'élever, et à la moindre pluie, elle peut les franchir et se prélasser dans de vastes étendues de grasses prairies. A certains temps, on dirait un lac; mais c'est un lac qui marche. Il avance lentement, mais il avance du côté du soleil couchant.

Après avoir descendu les hauteurs de Cyprès, elle a franchi environ trente milles tranquillement, sans bruit; elle a flâné au milieu des herbes, la petite rivière aux Rats. Son cours s'infléchit maintenant vers le nord en vraie diagonale; mais voilà qu'elle rencontre un obstacle: c'est ce qu'on nomme ici « la petite Montagne, » une sorte de bourrelet qui court franchement du Nord au Sud.

Dans la période glaciaire, suivant la théorie clas-

sique du moins, les banquises y sont venues déposer tout un amoncellement de gros cailloux que les eaux ont ensuite cimentés de sable, de gravats et de glaise. La petite rivière tourne, se replie, se retourne encore, prend des allures serpentines; il faut qu'elle passe. Elle se creuse un lit profond où elle chante sur des rochers et se rétrécit comme pour ramasser ses forces et bondit en hurlant, de chutes en chutes dans lesquelles ses eaux se battent et se font plus légères; puis, elle se met à chanter de nouveau à travers toute une succession de rapides où elle court, elle court, elle court, toujours se faisant plus limpide. Elle semble ensuite vouloir se délasser en roulant moins rapide sur un lit de sable fin.

La voici de nouveau dans la plaine, pendant quinze milles elle se dirige franchement vers le nord. Elle s'est apaisée; son lit a changé, il est moins dur; elle coule sur fond de glaise et elle charge, sans préoccupation de propreté, elle charge ses eaux de glaise et de terre arable qu'elle désagrège en passant, et, teintée de jaune, elle se glisse sous les arbres qui lui forment un berceau. Elle marche maintenant avec une lenteur de plus en plus grande; et son volume n'augmente guère même après avoir reçu un tout petit affluent qui porte le non de « La Fourche. » Une petite forêt l'a suivie jusqu'à présent, n'ayant de profondeur par-ci par-là que du côté est; d'ici, de là, quelques belles touffes de chênes. A partir de sa jonction avec la « La Fourche, » la forêt s'élargit sur les deux rives et la Rivière-aux-Rats serpente sous les frondaisons.

Elle infléchit encore vers l'ouest, tout en conti-

nuant sa course au Nord ; ses bords se relèvent et elle semble s'alanguir encore. Elle reçoit un autre cours d'eau peu considérable: «La Rivière aux Marais, » et presque de suite va paresseusement se jeter dans la Rivière Rouge, à vingt-trois milles au sud de l'embouchure de l'Assiniboine.

Elle a parcouru environ quatre-vingt-dix milles et forme un bassin dont la fertilité ne pourra manquer d'attirer le colon.

La Rivière-aux-Rats était bien connue des premiers habitants de la Rivière Rouge. La grande route des cavavanes qui reliait le fort Garry à la ville naissante de Saint-Paul au Minnesota, franchissait «La Fourche » à l'endroit même où s'élève aujourd'hui le village de Saint-Pierre, puis suivait pendant quatre milles la rive droite de la Rivière-aux-Rats pour la passer à gué et en suivre la rive gauche jusqu'à l'endroit où se trouve maintenant le village de Saint-Malo.

La Rivière-aux-Rats était, de temps immémorial, une place d'hivernement. D'année en année, à la fin de l'automne, des familles partaient de Saint-Norbert et de Saint-Vital et venaient avec leurs troupeaux passer l'hiver sous les bois de chênes au milieu de l'abondance de ses places à foin.

Chevaux et bêtes à cornes trouvaient abri dans ses coulées où le *jargeau* grimpait à toutes les branches. Les gardiens trouvaient autour de leurs rustiques demeures hivernales du bois de chauffage en abondance. Et aussi dans les ormes qui çà et là, aux pointes de la rivière, élevaient leurs larges parasols, des troncs superbes où ils taillaient les moyeux et les jan-

tes de roues des célèbres charrettes de la Rivière Rouge, et la botte des beaux chênes leur donnait les rais sans nœuds et au grain serré. Dans les loisirs de l'hiver se préparaient là tous les éléments de la curieuse charrette où il n'entrait pas un morceau de fer: tout était en bois excepté deux courroies qui reliaient le berceau à l'essieu.

Ces charrettes, toutes primitives qu'elles étaient, parcouraient des milliers de milles en chantant. Oui, elles avaient une voix: le cri de l'essieu de bois frottant sur le bois du moyeu. Et lorsqu'une caravane de quarante à cinquante d'entre elles s'avançait en serpent dans la prairie, vous pouvez vous figurer le concert. On l'entendait de loin dans le silence du désert cette chanson de la prairie.

Les hivernants de la Rivière-aux-Rats avaient aussi les distractions du trappeur: la loutre, sans être très abondante, se montrait d'ici, de là, et le vison y pullulait. Enfin, ce nom de Rivière-aux-Rats était bien justifié. Dans tous les marais qu'elle traverse après la descente des hauteurs de Cyprès, dans toutes les coulées qu'elle alimente, dans tous les bas fonds le long de son cours, ce castor en miniature, le rat musqué, établissait des villages et des villes de ses habitations coniques formées d'herbes et de roseaux qu'il élevait d'autant plus haut à l'automne que son instinct de bête du Bon Dieu l'avertissait, qu'au printemps suivant, les eaux atteindraient une plus grande hauteur.

Le fracas des arbres tombant sous l'impitoyable cognée fut longtemps une musique qui retentit sur les bords de la Rivière-aux-Rats. Çà et là, s'amonce-

lait du bois de chauffage qui, disposé en radeaux ou *cajeux*, comme on disait alors, s'en allait au printemps au fil de l'eau et servait à alimenter le fort Garry et la naissante ville qui semblait vouloir pousser près de lui, ainsi que l'établissement de Saint-Boniface.

Plus tard la petite rivière continue à rendre les services d'un chemin qui marche. Quand le pays se développa et qu'on vînt à bâtir le premier chemin de fer, celui qui relie Winnipeg à Emerson et la frontière américaine, la Rivière-aux-Rats lui véhicula jusqu'à Otterburne les *dormants* de la voie et les poteaux de télégraphe. Cette industrie du bois transporté par la petite rivière dura assez longtemps. Quelques-uns s'y obstinèrent, en particulier l'un de nos bons et anciens citoyens, Jules Nadon. Ils n'y firent guère fortune, pas plus qu'un Canadien venu d'en bas de Québec, Bossé, qui pendant des années, chaque automne, venait ici lever une équippe de bûcherons qu'il conduisait du côté de la Montagne de Cyprès. Au printemps les bûcherons se transformaient en mariniers pour monter les radeaux et conduire le bois. Oui, mais la rivière prenant par endroits des allures de lac, les billots s'en allaient de ci, de là, se dissimulaient dans les herbes, s'accrochaient aux touffes de saules, se perdaient dans les anses et les baies, et c'étaient les profits qui s'en allaient ainsi à vau l'eau. Venait ensuite une lutte de réclamations entre employés et embaucheurs et cela allait se résoudre en cour de Comté à Saint-Pierre. On se souvient encore des procès Bossé.

Aujourd'hui, la petite rivière semble avoir pris ses

Invalides. Elle ne porte plus, ni poteaux de télégraphe, ni *dormants* de chemin de fer, ni même vulgaire bois de corde; elle se contente de couler muette ou chantante sous les arbres et d'abreuver parfois le bétail, d'égayer le paysage et de lui donner un peu de pittoresque. Je vous dis: elle a pris ses Invalides.

CHAPITRE II

Un coup d'œil sur la vie d'autrefois à la Rivière Rouge

Ces hivernants gardant leurs troupeaux sur les bords de l'humble Rivière-aux-Rats, ces caravanes qui passent et repassent, cette tranquillité des plaines qui se déroulent sur ses deux rives dès qu'on a quitté la lisière de forêt, ces bandes de chevaux qui courent un peu partout en pleine liberté, tout cela rappelle un peu la vie patriarcale. Il en était ainsi dans tout le pays de la Rivière Rouge.

La population qui y vivait heureuse, peut-être la plus heureuse du monde, était très probablement aussi la plus honnête du monde. C'est à tel point que les serrures étaient à peine en usage dans la colonie. Habituées à partir chaque année pour les grandes chasses au buffalo, les familles fermaient leurs maisons au loquet; et tous, hommes, femmes et enfants, s'en allaient sans préoccupations. Le prêtre les accompagnait toutes les fois qu'il était possible. Le camp était une paroisse ambulante. Prière en commun soir et matin, messe très matinale à laquelle assistait tout le monde, et le camp se mettait en marche au point du jour; mais vers dix heures avait lieu la halte. Aussitôt les charrettes dételées, le missionnaire

réunissait tous les enfants et leur faisait la classe : lecture, écriture, un peu de calcul et le catéchisme, et puis de belles et vraiment utiles leçons de choses sous forme d'intéressantes histoires. Arrivait midi et le dîner et, après une courte récréation, la classe recommençait pour finir au départ de la seconde *attelée* qui ne s'arrêtait qu'à la nuit. On allait, ainsi, des jours et des jours.

Au départ, le camp avait élu un chef et lui avait donné des conseillers: c'était le conseil exécutif de cette petite république ambulante. Toute réclamation devait se faire devant le chef; toute contestation, toute discussion finissait par sa décision et c'était sans appel. Le bon ordre, la direction de la caravane, l'ordre de marche, les arrêts pour la halte du jour et pour le campement du soir, le chef dirigeait tout.

Les buffalos sont en vue. Halte! Le camp se forme, les coureurs (chevaux qui ne servent que pour courir le buffalo), sont saisis et bridés: une simple corde passée dans la bouche. Les fusils sont chargés, les chasseurs sautent à cheval au commandement du chef, et accompagnés du missionnaire tous s'avancent au pas, au pas, pas un mot! On avance tranquillement, tranquillement, on approche des buffalos. Tout à coup, ceux-ci lèvent la tête, hument l'air, semblent pris d'inquiétude; halte! Tout le monde saute à terre, les chevaux sont tenus à la bride et, à mi-voix, ensemble, les chasseurs récitent: « Notre Père, qui êtes aux Cieux ».... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Tous sautent à cheval de nouveau, j'allais dire en selle, mais le coureur de buf-

falos ne porte pas de selle. Ne vous étonnez pas, lecteurs, de ce bel acte de religion, à ce moment, vous allez le voir: la chasse aux buffalos n'est pas un jeu d'enfants, il faut de la souplesse, de l'adresse, une parfaite habitude du cheval, et du courage.

Donc le signe de Croix a terminé la prière et les chasseurs sont à cheval, le fusil en main, la corne à poudre suspendue en sautoir et débouchée, chacun s'est mis des balles dans la bouche. Tout cela n'a pris qu'un instant, tout est prêt, le chef l'a vu et il donne un ordre. Tous partent ventre à terre. Les chevaux qui aiment ce jeu terrible donnent tout l'effort dont ils sont capables et ils gagnent de vitesse les buffalos qui fuient de toutes leurs forces. Les chevaux gagnent, gagnent; ils entrent dans la bande au milieu des cornes et des dos noirs: et la fusillade éclate. Le cheval sent que son maître se penche pour tirer et la bonne bête se penche elle aussi pour faire contre-poids; il entend le coup de feu et fait un écart pour éviter une attaque possible du buffle atteint. Et la course continue toujours aussi ardente, le chasseur a saisi par le canon son fusil déchargé, il y précipite la poudre au jugé, y crache une balle et déjà il vise une seconde proie; le cheval a senti et compris la pression des genoux de son maître et s'est dirigé en conséquence; le chasseur charge de nouveau et le cheval court toujours, mais c'est une course folle, il donne tout son effort, il *hahane !* il geint presque! encore, encore, et au milieu de cette fusillade dans la fumée de la poudre, on dirait que le chasseur s'enivre et le cheval aussi! oh! la bonne bête! Mais cheval et cavalier sont à bout et les buffles ont gagné de vitesse, les voilà

hors de portée. C'est fini! Les chevaux s'arrêtent blancs d'écume et tremblants, les chasseurs sautent à terre, vibrants eux aussi, tout le système nerveux surexcité par l'ardeur de cette chasse sans pareille et par cette course folle. Les chevaux débarrassés de leur bride s'ébrouent et s'en vont en flânant, femmes et enfants arrivent. Les chasseurs ont reconnu chacun leur gibier et tout le monde se met à la besogne, on écorche, on éventre, on dépèce, et les chaudières pleines de viandes bientôt chantent sur le feu. Triste feu hélas! trop souvent fait avec la fiente de buffalo séchée au soleil et que l'on ménage comme le bon pain. La viande n'est guère cuite, mais on n'y regarde pas de si près. Bombance! la fête se continue tant que les provisions de prairie n'ont pas comblé les charrettes. Mais voilà que le chargement est au complet. Hurrah! en route pour la maison. Et chacun trouve son chez soi tel qu'il l'a laissé. Ces chasses se faisaient deux fois par année, au printemps et à l'automne. On comprend que de culture on n'en fît guère et que l'esprit aventureux et nomade s'entretient au milieu de cette population.

Deux autres occupations, j'allais dire industries, prenaient aussi une partie des hommes de la Rivière Rouge, pendant l'été du moins : voyages à travers la prairie et voyages des barges.

La Compagnie de la Baie d'Hudson et les autres commerçants du pays devaient faire transporter les marchandises ou par voie des rivières et des lacs, ou par voie de terre, jusqu'à l'intérieur du pays. Dans le premier cas on se servait de lourdes et solides embarcations pouvant loger environ cent cin-

quante colis (cent cinquante pièces comme on disait) d'environ cent livres chaque. L'équipage se composait d'un gouvernail et de huit rameurs. Ces barges tiraient relativement peu d'eau; mais les rivières du nord sont semées de rapides et hauts fonds, formant de nombreux obstacles au passage des embarcations. Il fallait alors, suivant la conséquence de l'obstacle, alléger la barque à demi chargée ou la décharger complètement; quelquefois même, la barge devait être traînée par terre jusqu'au dessous de la chute ou des rapides. C'est ce qu'on appelait: un portage. Tous les colis ou pièces devaient être transportés à dos d'homme. Les rameurs recevaient sur le dos deux pièces, environ deux cents livres qu'ils maintenaient au moyen d'une assez longue lanière qui leur passait sur le front et qu'on appelait: un collier. Le gouvernail de chaque barge chargeait ses hommes. Deux cents livres sur le dos, et ces hommes s'en allaient souvent par des chemins de chèvres à travers les rochers, grimpant, dégringolant, courant à la queue leu-leu. Si parfois l'un d'eux n'allait pas assez vite, le suivant tambourinait sur les caisses qu'il portait, cela voulait dire: plus vite! plus vite! Et ces portages avaient jusqu'à un mille de long et plus; et il fallait recommencer, souvent plusieurs fois le jour. Chaque homme d'équipage devait porter le même nombre de pièces. Il arrivait assez souvent que les plus forts doublaient la charge pour faire moins de voyages: alors c'était avec quatre cents livres sur le dos que ces gaillards-là couvraient le portage. Ah! c'étaient des hommes, et toujours joyeux et la chanson toujours aux lèvres. Et ces voyages duraient un mois, deux

mois et davantage. Et l'on marchait des étoiles aux étoiles: c'est-à-dire que le guide ne donnait le signal de l'arrêt que lorsqu'il faisait nuit et l'on repartait aux premières lueurs du jour. Vers trois heures du matin: lève! lève! tant pis pour les lambins, cinq minutes après on était *paré* et ils devaient partir sans avoir eu le temps d'avaler une tasse de thé: embarque!

Et parlez-moi de la cordelle. Voilà un bon petit exercice. La cordelle? qu'est-ce? Ah! vous ne connaissez pas la cordelle? La cordelle était très utile quand il fallait remonter le courant: c'était une fine corde amarrée à la pince, avant de la barge. La moitié de l'équipage restait aux rames, l'autre moitié sautait à terre et, la cordelle saisie à deux mains et passée sur l'épaule, on s'en allait faisant halage le long de la rive. Ah! oui, le long de la rive! parfois, même souvent, dans l'eau aux genoux, à la ceinture. Dans l'été ce n'est rien, mais quand à l'automne on doit casser les premières glaces en marchant une heure, deux heures de cet exercice, les rôles s'intervertissent: les haleurs montent à bord et prennent les rames et les rameurs tout de suite deviennent chevaux de halage. Ah! la cordelle, parlez-moi de la cordelle! Je signale cet exercice à nos amateurs de sports.

Et l'on s'en allait de cette sorte du fort Garry à York Factory ou, comme on disait alors, de la Rivière Rouge à la mer. On allait de la Rivière Rouge au Fort Auguste, — Edmonton aujourd'hui —; de la Rivière Rouge au Portage de la Loche; de là à Athabaska, à la Providence, au Fort Simpson, au Fort Good Hope; d'Athabaska à la Rivière de la Paix jusqu'au pied des montagnes Rocheuses.

Ah! les hommes de barge! métis et canadiens de la Rivière Rouge, je vous le dis: c'étaient des hommes.

D'autres faisaient les transports par terre. C'est là que chantait la charrette de la Rivière Rouge! Quarante, cinquante charrettes chargées d'environ mille livres chacune, recouvertes de peaux écrues qui doivent les mettre à l'abri de la pluie, attelées de bœufs le plus souvent, s'en allaient formant un long serpent à travers la prairie, grimpant les côtes de sable, franchissant les ruisseaux et les rivières, déboulant les coulées. Mais les rivières à franchir à gué, ce n'était pas toujours un jeu. Parfois le courant était violent, de grosses roches parsemaient le fond; il fallait que les hommes se mettent à l'eau pour soutenir les charrettes et guider les bœufs. Dans ces cas-là, c'étaient des appels joyeux, des chants, des rires! On pouvait rire, c'était le plaisir; de jurements, de blasphèmes, jamais!

Mais il y avait des rivières qui n'étaient pas guéables, alors, l'opération se compliquait. Le campement s'établissait sur la rive. Un bon nageur franchissait la rivière et au moyen d'une longue cordelle établissait un moyen de va-et-vient d'un bout à l'autre. Des charrettes démontées donnaient leurs roues, qui, attachées jantes contre essieux par les rais serrés au moyen de lanières mouillées, étaient enveloppées de peaux écrues que l'on avait fait tremper préalablement. On cousait les peaux sans trop de façon et cela donnait un excellent radeau sur lequel s'entassait le chargement des charrettes qui ainsi étaient transportées de l'autre bord. Cela prenait un peu de

temps, mais qu'importe; bœufs et chevaux pendant ce temps se reposaient et se viandaient. Quand il n'y avait pas de bons nageurs dans la caravane, on forçait un cheval à traverser et un homme suivait, le tenant par la queue. C'était de la même manière que toutes les charrettes et leurs charges ayant passé, bœufs et chevaux forcés de se jeter à l'eau et de nager jusqu'à l'autre rive, la cordelle détachée, les hommes traversaient à leur tour remorqués qui à la queue d'un bœuf, qui à la queue d'un cheval.

Je vous demande un peu si on a besoin de ponts sur les rivières.

On s'en allait ainsi à Saint-Paul; on s'en allait à la montée « Carlton, » au Fort Pitt, à Edmonton. C'était tout l'été qui se passait dans ces voyages. On levait le camp au petit jour, mais on faisait halte vers les dix heures, lorsque la grande chaleur arrivait. Les bœufs et les chevaux mangeaient et dormaient, et leurs maîtres aussi. Vers les trois heures, quand la chaleur avait diminué, on repartait et on marchait jusqu'à la nuit, quelquefois même avant dans la nuit; car il fallait trouver une place de campement avec de l'eau et du bois. Quelquefois c'était introuvable, alors on transportait de l'eau et du bois pour une journée, pour deux jours, quelquefois trois. C'était la misère. Heureux encore si les pauvres bêtes trouvaient à s'accommoder d'un peu d'eau saumâtre au fond d'un marécage.

Le soir, autour du feu de campement, c'étaient des récits de voyage dans cette langue pittoresque et imagée des coureurs de prairies. Je vous avoue que pour

ma part, je raffolais de ces histoires plus ou moins brodées, plus ou moins naïves qui feraient les délices de l'auteur de la Sarcelle Bleue, toujours d'un parfum de jeunesse et de la superbe poésie naturelle de la prairie. Pendant soixante-cinq jours, à mon arrivée au pays, j'ai vécu de cette vie dans un premier voyage; pendant soixante-cinq jours j'ai jouï de cette vie avec volupté.

Et après ces courses, c'étaient les joies du retour, les longues causeries au coin du feu, l'hiver, les plantureux festins que donnait la princière hospitalité commune aux premiers habitants de la Rivière Rouge. Le quartier de buffalo rentré tout gelé dont on détachait avec la plane de véritables copeaux comme d'une pièce de bois; mais ces copeaux de viande mis dans la poële et exposés au feu, non pas sur le feu mais devant le feu, se mettaient à rissoler et demi rôtis et chauds faisaient un mets royal, d'une succulence à nulle autre pareille. L'hospitalité chez les habitants de la Rivière Rouge était largement ouverte à tous allants et venants; c'était la charité, mais la charité qui se faisait grande dame au besoin. Aussi Mgr Taché se donnait un malin plaisir de grand seigneur, d'amener dîner chez des métis de grands personnages venus d'Europe qui eux n'en revenaient pas de voir pareilles gens et pareilles réceptions. Un jour, un grand seigneur d'Angleterre, gouverneur général du Canada, disait qu'il avait trouvé sur les bords du Saint-Laurent un peuple de gentilshommes; s'il était venu sur les bords de la Rivière Rouge au temps primitif, il eût trouvé un peuple de grands seigneurs.

Le gouvernement tout paternel d'Assiniboya veil-

lait au bien-être de cette si intéressante et si heureuse population; pourvoyait au fonctionnement des écoles qui étaient absolument confessionnelles, catholiques ou protestantes suivant la religion des enfants qui les fréquentaient. Et dire qu'on a trouvé des hommes d'état et ensuite des juges qui ont joué avec l'expression « Practice, » au sujet des écoles après dix-huit cent quatre vingt-dix. Oui, mais ceux-là sont des chenapans, ou des traîtres. On ne peut même pas leur faire la grâce de les appeler des imbéciles.

Le conseil d'Assiniboya veillait à l'administration de la justice et à tous les services publics. Pour cela, il percevait un droit douanier de quatre pour cent sur les marchandises qui entraient dans la colonie.

C'était certes la colonie heureuse, la plus heureuse, j'ose le dire, de toutes celles qui se trouvaient à l'ombre du drapeau britannique.

Ce temps est fini. Les événements de dix-huit cent soixante-neuf, dix-huit cent soixante-dix, vont arriver et amener un bouleversement général. A la Rivière Rouge, moralement, civilement, socialement, tout va changer; la colonie va entrer dans le progrès et ses misères.

CHAPITRE III

1869-1870

Parler des événements de 1869-1870 à propos de l'histoire de la paroisse de Saint-Pierre? Eh! oui, car la paroisse de Saint-Pierre a eu à subir certaines conséquences de ces événements. Mais on a fait dejà tant de fois l'histoire des troubles de 1869-1870! C'est vrai, mais il y a tant de monde qui ne veut pas voir clair! Et puis, je n'ai pas la prétention de faire l'histoire de ces événements; mais je veux mettre certaines choses au point.

Parler de rébellion et de rebelles à propos de Riel et de ses métis et des événements de 1869-1870, c'est fausser l'histoire.

Les rebelles ont été les Boulton, les Schultz, les Scott et le parti qui s'affuble du nom de « Canadian party, » ou « les Loyaux, » comme ils se nommaient encore. Les fidèles du gouvernement provisoire n'ont jamais cessé d'être loyaux à la couronne d'Angleterre et à leur pays.

Les autres ont été rebelles à la seule autorité légitime du temps et, quelquefois, traîtres à leur pays.

En étudiant la conduite du gouvernement canadien dans toute cette affaire, nous pouvons dire que sur lui seul tombe toute la responsabilité du droit des gens violé, des droits incontestables de toute une population méconnus, d'une agitation par lui fomentée, de haines suscitées, attisées, envenimées, et de sang versé.

Il était question que le gouvernement impérial consentirait au transfert au Canada de la colonie de la Terre de Rupert et des territoires du Nord-Ouest.

En 1868, une délégation du gouvernement canadien: Sir Georges Etienne Cartier et l'honorable William McDougall, allaient à Londres négocier avec le gouvernement impérial et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Au lieu d'envoyer en même temps une autre délégation négocier avec le peuple de la terre de Rupert, le gouvernement du Canada envoya dès l'automne 1868 un certain arpenteur du nom de Snow avec toute une escouade d'aides, mesurer le terrain du côté de Sainte-Anne des Chênes, sans s'occuper qu'il y avait là des habitants possédant ces terres depuis longtemps.

Ah! Il se passa à la Rivière Rouge des choses inimaginables.

Sir Georges Cartier et William McDougall arrivèrent à une entente avec la Compagnie de la Baie d'Hudson qui, moyennant une somme de trois cent mille livres sterling et d'autres avantages très grands, céda tous ses droits sur le pays.

De retour à Ottawa, les délégués remettent leur rapport qui est déposé sur la table de la Chambre des

Communes en mai 1869. Le rapport est adopté et, pendant la même session, le gouvernement fait voter: UN ACTE CONCERNANT LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA TERRE DE RUPERT ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, APRÈS QUE CES TERRITOIRES AURONT ÉTÉ UNIS AU CANADA.

C'est incroyable! Le Canada légiférant pour un pays qui ne lui appartient pas! Non, on traite la Rivière Rouge en pays conquis. Les métis disaient: « On nous a vendus comme des buffalos. »

Le pays de la Rivière Rouge est purement et simplement colonie britannique, sous le gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui s'est adjoint un conseil sous le nom de Conseil d'Assiniboya. Le Canada ne s'occupe nullement de ce gouvernement légitime, nullement de la population du pays. Mais le gouvernement de la Puissance donne des instructions datées du 10 juillet 1869, et signées par le ministre des travaux publics, au lieutenant-colonel Dennis; le docteur Schultz et lui partent pour la Rivière Rouge avec toute une troupe d'arpenteurs: les instructions étaient de mesurer en townships au plus vite les meilleures terres et les plus accessibles; et c'est sur la Rivière Rouge et sur les bords de la Rivière Sale, en plein milieu du plus ancien établissement des métis français, que ces messieurs se mettent à la besogne. Il y avait eu des protestations l'année précédente à propos des arpentages de Snow; mais cette fois, c'était réellement trop fort. Un jour, quelques e unes hommes arrivent sur le champ des opérations.

L'un d'eux mit le pied sur une chaîne d'arpentage. De quel droit mesurez-vous ce terrain ? L'altercation ne fut pas longue; la chaîne fut lancée à la rivière et les arpenteurs comprirent que s'ils continuaient leur besogne, ils pourraient bien aller tête première à la rivière à leur tour. Il est facile de comprendre par là combien les esprits étaient montés.

Mais voilà bien autre chose: le 29 septembre, le gouvernement canadien nomme l'honorable W. McDougall gouverneur de la terre de Rupert et des territoires du Nord-Ouest.

Voyez-vous le Canada nommant un gouverneur de Terre-Neuve ou des Bermudes, ou le congrès de Washington légiférant à propos du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pour le temps à venir où ces provinces seraient unies à la république américaine et y envoyant immédiatement des arpenteurs chargés de mesurer ces nouveaux domaines! C'est insensé!

Le nouveau gouverneur est pressé ! Au mois d'octobre les journaux annoncent qu'il part pour la Rivière Rouge; mais il prend ses précautions, il emporte avec lui, toujours d'après les journaux, 350 carabines et 35000 cartouches.

C'est alors que, tout à fait alarmés, les différents groupes de la population élisent vingt-quatre députés: douze Anglais ayant à leur tête Thomas Bunn; et douze Français ayant Louis Riel à leur tête. C'était le 19 octobre que cette convention siégeait au Fort Garry et élisait pour président John Bruce, et pour secrétaire Louis Riel, et prenait le nom de Conseil National.

Le Conseil National envoyait une délégation à Pembina au devant de McDougall lui enjoignant de ne pas franchir la frontière avant qu'une entente soit intervenue entre le peuple de la Rivière Rouge et le Canada. Le pauvre gouverneur crut prudent de se cantonner à Pembina.

Le Conseil National s'est fait obéir.

Dame! Monsieur McDougall ne riait pas. Mais les métis à l'esprit caustique n'avaient jamais été à pareille fête. On avait appris que McDougall avait emporté avec lui une espèce de trône pour asseoir sa dignité, (ce n'était qu'un vulgaire fauteuil.) Une chanson surgit on ne sait d'où, se brailla par tout le pays; et le fauteuil de McDougall y était métamorphosé en trône percé!.... L'invention n'avait pas grande valeur puisqu'on prétend qu'à part le fameux fauteuil, le gouverneur avait une chaise percée dans ses bagages. Tout se découvre!

Cependant, M. McDougall envoya son secrétaire, J. A. N. Provencher, vers le Fort Garry, pour voir ce qu'il en arriverait. On avait donné ce secrétaire à McDougall espérant que son titre de parent du très vénéré Monseigneur Provencher, et sa qualité de catholique, lui faciliterait le contact avec la population de la Rivière Rouge. Les métis avaient établi près du confluent de la Rivière Rouge et de la Rivière Sale, une barrière en perches de tremble qui coupait le chemin. C'est là que le dimanche matin 31 octobre, les métis le cueillirent. Ils l'amenèrent à la messe à l'église de Saint-Norbert et puis ils le gardèrent prisonnier jusqu'au lendemain. Provencher aurait voulu aller jusqu'au Fort Garry; il prétexta même

une parente qu'il avait chez les Sœurs grises de Saint-Boniface, mais rien n'y fit, il resta à Saint-Norbert; la prison ne fut pas bien dure, il fut l'hôte du curé, M. l'abbé Ritchot. Le lendemain, il dut reprendre la route de Pembina: Monsieur Ritchot alla le conduire jusqu'à la fameuse Barrière. Juste à ce moment, une voiture attelée de deux superbes chevaux arrivait à grande allure. C'est le capitaine Cameron que McDougall envoyait aussi au Fort Garry. Il veut lancer ses chevaux à travers la barrière, mais deux métis les ont vite saisis à la bride; il veut parlementer, mais on fait tourner l'équipage, et les beaux chevaux cinglés de quelques bons coups de fouet reprennent à grande allure la route de Pembina. Provencher suit, et les métis leur donnent une escorte qui les accompagne jusqu'à la frontière.

C'est ce qui détermina Riel et les métis à occuper le Fort Garry. Ce qu'ils firent le 2 novembre.

Le 16 novembre, une Convention de vingt-quatre membres, dont douze Anglais et douze Français élus par toute la population, se réunit au Fort Garry et adopta à l'unanimité la liste des droits que réclame le pays pour son entrée dans la Confédération. La Convention s'ajourne le lendemain, 17. Les deux chefs sont toujours Louis Riel et Thomas Bunn.

Pendant ce temps-là, le pauvre gouverneur se morfondait à Pembina. Il n'y resta cependant pas tout à fait oisif. Il méditait. Le premier décembre, il lance une proclamation au nom de Sa Majesté la Reine: il fait déclarer à Sa Majesté que la terre de Rupert et les territoires du Nord-Ouest sont transférés au

Canada et que lui, William McDougall, est lieutenant-gouverneur du pays.

Le même jour, McDougall, par une seconde proclamation, nomme J. S. Dennis sous-lieutenant et conservateur de la paix (! ! !) dans la terre de Rupert et les territoires, et l'autorise « à lever, organiser, équipper, approvisionner une force armée suffisante dans les dits territoires » et avec cette force armée, « attaquer, arrêter, désarmer et disperser, et à cet effet assaillir, faire feu, abattre, renverser ou enfoncer tout fort, maison, retranchements où les rebelles pourraient se trouver. »

Lord Granville, ministre des colonies dans le gouvernement impérial, apprenant ces choses inouïes, télégraphie au gouverneur-général, le 26 janvier 1870: « Je regrette sérieusement la proclamation émanée par M. McDougall et la commission envoyée par lui au colonel Dennis. La proclamation porte que la terre de Rupert a été transférée au Canada par Sa Majesté: ce qui n'a pas été fait. Il assume l'autorité de lieutenant-gouverneur qui ne lui appartient pas. » « Une proclamation subséquente, » dit la même dépêche, « autorise le colonel Dennis à armer ses partisans, à attaquer, à arrêter, désarmer et disperser les hommes armés troublant la paix publique et assaillir, faire feu, enfoncer toute maison où ces hommes armés pourraient se trouver. Si le colonel Dennis avait agi en conséquence, les résultats les plus désastreux auraient pu s'en suivre. »

Déjà, l'honorable Joseph Howe, au nom du gouverneur général en conseil, avait écrit à McDougall que l'organisation d'une force armée par

Dennis était un acte illégal, « et que les démarches de Dennis sont si extraordinaires et si condamnables, que l'on ne saurait être sans inquiétudes de vous voir confier votre autorité à un officier aussi imprudent. »

On était alarmé à Ottawa, on voulut essayer d'arranger les choses; mais il était trop tard, le gouvernement canadien avait agi en enfant indiscret et imprudent.

D'autres faits s'étaient d'ailleurs passés qui corsaient la situation. Le 7 décembre, le Conseil National faisait investir la maison du docteur Schultz qui était devenue un foyer de conspiration. On y arrêta plusieurs des principaux du « Canadian Party; » ils furent internés au Fort Garry, mais bientôt relâchés sur parole.

Le lendemain, 8 décembre, le Conseil National prenait le nom de gouvernement provisoire et lançait une proclamation où il se disait la seule autorité légitime du pays.

« Après avoir invoqué le Dieu des Nations, » le conseil déclare solennellement: — 1 — la déchéance du gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui a abandonné le pays en le transmettant à un pays étranger; — 2 — qu'il refuse de reconnaître l'autorité du Canada qui prétend s'imposer contrairement aux intérêts de la population et à ses droits de sujets britanniques; — 3 — qu'en envoyant, le 1er novembre, une expédition militaire pour chasser du territoire W. McDougall et ses compagnons, il n'a fait qu'agir conformément au droit sacré qui commande à tout citoyen de s'opposer à l'envahissement de son

pays; — 4 — qu'il continuera à s'opposer à l'établissement de l'autorité du Canada dans la forme annoncée et déclare devant Dieu et devant les hommes le gouvernement du Canada responsable des conséquences. De plus, le Conseil National déclare, au nom du peuple de la terre de Rupert et du Nord-Ouest, avoir établi un gouvernement provisoire, et le tenir pour la seule autorité existante, et déclare enfin que le gouvernement provisoire sera toujours prêt à entrer en négociations avec le gouvernement canadien pour tout ce qui serait favorable au bon gouvernement et à la prospérité du peuple.

Cette proclamation est signée par John Bruce, président, et Louis Riel, secrétaire.

Le même jour, Louis Riel devient président du gouvernement provisoire.

A Ottawa, on est de plus en plus alarmé. Déjà, le 6 décembre, le gouverneur général avait lancé une proclamation adressée aux colons de la Rivière Rouge, déclarant au nom de Sa Majesté la Reine, que sous l'union au Canada, « tous leurs droits et privilèges civils et religieux seront respectés, leurs propriétés reconnues, et que, comme dans le passé, le pays sera gouverné d'après les lois anglaises et dans l'esprit de la justice britannique. »

Mais cette proclamation reste à peu près inconnue jusqu'à l'arrivée de Rome de Monseigneur Taché.

Le gouvernement canadien envoya successivement à la Rivière Rouge trois commissaires dans la personne du grand vicaire Thibault, celle de M. de Salaberry et enfin celle de Donald Smith; mais leur mission n'aboutit à rien.

Cependant, sur l'initiative des délégués, une convention nouvelle de tous les groupes de la population se réunit au Fort Garry. On y discuta plusieurs jours, puis, tout se termina par l'élection de douze conseillers anglais qui s'unirent aux douze conseillers français pour composer le gouvernement et l'assemblée législative; et le 10 février, la convention se sépara après avoir confirmé l'autorité du gouvernement provisoire jusqu'à l'entrée dans la Confédération.

Pendant les séances de cette convention, on approcha le gouverneur de la Baie d'Hudson: M. McTavish. Quatre personnes de l'assemblée lui demandèrent: « Le gouvernement d'Assiniboya existe-t-il encore ? »— « Non, répondit ce monsieur.—Vos pouvoirs à vous, quels sont-ils ? — Ne vous occupez pas plus de moi que si j'étais mort. » On demande ensuite à M. McTavish s'il croit opportune l'organisation d'un gouvernement provisoire. « Non seulement je crois la chose opportune, répond-il, mais de grâce, faites-le, sans cela nous n'avons pas de paix dans le pays. »

Les vingt-quatre députés se réunirent à la fin de février, et le gouvernement provisoire fut ainsi constitué: président, Louis Riel; adjudant-général, A. Lépine; lieutenant-général, Elzéar Goulet; secrétaire-général, Thomas Bunn; trésorier, O'Donaghow; juge en chef, James Ross; et maître général des postes, A.-G.-B. Bannatyne.

C'était encore le temps de traiter pour le gouvernement d'Ottawa. Mais non; on ne trouve pas autre chose à faire qu'essayer de se couvrir.

Je ne m'attarderai pas à raconter tous les ennuis,

les difficultés et les traîtrises que le parti soi-disant canadien fit au gouvernement provisoire. Je ne montrerai ni Boulton, ni Schultz et les leurs, apparaissant en armes ici et là, venant provoquer le gouvernement jusqu'à proximité du Fort Garry et n'osant pas attaquer. Il était quatre heures du matin, et il faisait un froid terrible: nous allons les courir comme nous courons la vache, dirent les métis exaspérés, et il fallut toute l'autorité de Riel et de ses officiers pour les calmer. Je ne parlerai pas de Parisien lâchement et brutalement assassiné. Je ne dirai rien de Boulton traduit justement en cour martiale, justement condamné, puis gracié grâce aux pressantes supplications des sommités catholiques. Je voudrais ne pas parler de Thomas Scott amené à la Rivière Rouge en 1868 par l'arpenteur Snow, et qui menaçait un jour de noyer son patron: déséquilibré, excessivement violent, qui fut, lui aussi, traduit devant la cour martiale pour conspiration, condamné dans les formes et exécuté. Messieurs les Orangistes en ont fait un martyr, tant pis pour eux!

Le gouvernement canadien ne sachant plus que faire, avait demandé à Monseigneur Taché, qui siégeait alors au Concile du Vatican, de venir jouer le rôle de pacificateur. Il se mit de suite en route et arrivait à Montréal le 9 février 1870. Cartier lui dit: « Nous avons fait des fautes, vous devez nous aider à les réparer. » Le lendemain, Sir Georges introduisait l'évêque devant le conseil privé; il voit le gouverneur général; on lui promet tout ce qu'il veut, mais impossible d'avoir par écrit une promesse catégorique. Sa Grandeur est gênée, elle insiste, elle presse,

on ne lui donne que des mots; Monseigneur est mal à l'aise. Cependant, il ne peut soupçonner de déloyauté ceux qui traitent avec lui.

On lui demande de presser le voyage à Ottawa des délégués du gouvernement provisoire. Coïncidence assez curieuse, c'est que le 12 février, le gouvernement provisoire nommait trois délégués: le curé Ritchot, le juge Black et Alfred Scott, et les chargeait d'aller porter au gouvernement fédéral la liste des droits que réclamait le peuple de la Rivière Rouge pour son entrée dans la Confédération. Mais on changea d'avis dans la suite, et les délégués ne partirent pas.

Monseigneur Taché arrive à Saint-Boniface le 9 mars; il se met au courant des choses, puis, s'abouche avec le gouvernement provisoire, donne toutes les promesses qu'on lui a faites à Ottawa, calme les esprits, et amène la paix. Il en est du moins persuadé. Il a pressé le départ des délégués qui se mettent en route le 23 mars, et arrivent à Ottawa le 11 avril. Le 16, l'abbé Ritchot et Alfred Scott sont arrêtés sous accusation de complicité dans le prétendu meurtre de Scott: c'est le frère de Thomas Scott qui fait la plainte. Alfred Scott passe une nuit en prison et puis on lui assigne pour prison l'hôtel Russell; l'abbé Ritchot est gardé au palais épiscopal. L'action est renvoyée le 22 avril.

Ce même jour eut lieu la première entrevue des délégués avec Sir Georges; le lendemain et les jours suivants, ils rencontrèrent Sir Georges et Sir John Mc Donald. Mais dans toutes ces entrevues, l'abbé Ritchot et Scott se renferment dans une réserve abso-

lue; il en fut ainsi jusqu'au 26, où Sir Georges leur remit une convocation officielle du gouvernement fédéral signée de l'honorable Howe.

A Londres, on s'intéressait beaucoup à ce qui se passait et à la Rivière Rouge et à Ottawa.

Le 22 mars, le sous-secrétaire d'état pour les colonies faisait savoir au gouverneur général, à Ottawa, qu'il ne devait pas employer les troupes pour imposer la souveraineté du Canada au peuple de la Rivière Rouge si celui-ci n'en voulait pas. Le 23 avril, Lord Granville fait savoir que le gouvernement du Canada devra accepter la décision du gouvernement impérial pour chaque article de la liste des droits. Malheureusement, les délégués ignoraient ces choses.

Enfin, le 3 mai, le gouverneur général faisait savoir à Lord Granville que les négociations étaient terminées d'une manière satisfaisante.

Le même jour, 3 mai, l'Acte de Manitoba était adopté par le parlement canadien, et le 12 du même mois, il était sanctionné.

Le 15 juillet suivant seulement, Sa Majesté la Reine, proclamait le transfert au Canada de la terre de Rupert et des territoires du Nord-Ouest.

Sur la demande de la population de la Rivière Rouge à l'unanimité, des troupes sont envoyées dans la colonie en mission de paix pour rétablir la confiance dans toutes les classes de la société. Elles arrivent au Fort Garry le 24 août, sous les ordres du colonel Wolseley.

Le fameux colonel fait déployer ses troupes, éprouve le besoin de les haranguer en traitant les métis de

« bandits ; » pendant toute sa harangue, il sua et bava le fanatisme et la haine, en un mot, il se déshonora publiquement; il fait faire ensuite des évolutions stratégiques et finit par s'emparer du Fort Garry qui était vide et ouvert. Ainsi, Wolseley se révéla foudre de guerre. C'est sans doute par des actions d'éclat du même genre qu'il a gravi ailleurs l'échelle des grades pour arriver à la plus haute position militaire de l'empire britannique.

Tout chamarré de cordons et tout *tintinnabulant* de croix et de médailles qu'il puisse être, ce général est un vilain monsieur que l'histoire doit attacher au pilori.

Il se publia quelque temps après la glorieuse victoire du Fort Garry: NARRATIVE OF THE RED RIVER EXPEDITION BY AN OFFICER OF THE EXPEDITIONARY FORCE. Ce livre ne fut pas signé autrement: fut-ce par prudence ou par honte ? Si ce bouquin n'est pas sorti de la plume de Wolseley, il l'a fait sien en en adoptant l'esprit dans ses mémoires publiés en 1903. Qu' un homme à ses débuts commette une faute par bravade, par ambition, passe. Monseigneur Taché disait qu'il y a là-dedans tant de venin, «une telle haine, un tel amas de mensonges, une telle infatuation de l'auteur, qu'il nous est impossible de croire cela écrit par un officier supérieur de l'armée anglaise. » Ainsi s'exprimait Monseigneur Taché dans son ouvrage: « L'amnistie. » Hélas! C'est une naïveté d'honnête homme. Mais qu'aurait-il dit s'il avait vu les Mémoires écrits dans le calme de la vieillesse et dans les honneurs qui sont venus submerger Wolseley ?...

Eh bien! tous ces honneurs n'ont pas effacé l'ordure que Wolseley s'est mise lui-même sur la figure.

Cet homme était digne de commander à des hommes de sang comme ceux qui tuèrent à coups de pierres Elzéar Goulet; comme ceux qui allaient à la chasse à l'homme dans les halliers de Saint-Vital et de Saint-Norbert.

Des promesses faites à Monseigneur Taché le gouvernement viola les plus importantes. Sa Grandeur Monseigneur Taché était trop noble et trop loyal pour approcher des politiciens retors; mais lui, il reste avec son honneur.

On avait formellement promis une amnistie absolue et entière. On attendit jusqu'au 12 février 1875 où le gouvernement McKenzie fit voter par sa majorité, (126 voix contre 50), dix-huit mois de prison pour Ambroise Lépine, ou cinq ans d'exil au choix, après l'avoir fait condamner préalablement à être pendu, et cinq ans d'exil à Louis Riel après que celui- ci eut été élu deux fois député du comté de Provencher.

La famille de Louis Riel est peut-être la famille métisse la plus ancienne du pays. Son père, Louis Riel, du même nom que lui, naquit à l'île à la Crosse, le 7 juin 1817, de Jean-Baptiste Riel, né à Berthier en haut, dans la province de Québec,et marié à une métisse franco-montagnaise.

Maintenant, la plupart de ces hommes qui furent acteurs dans ces événements de 1869-1870, sont morts. Le docteur Schultz devint, avant de mourir, lieutenant-gouverneur de Manitoba.

CHAPITRE IV

Le Père Ritchot

Il était alors un curé de Saint-Norbert! Un homme étrange! Une personnalité: l'abbé Noël Joseph Ritchot. Incontestablement d'une intelligence supérieure, concevant et raisonnant très lentement mais aboutissant toujours à un jugement d'une grande sûreté. Bel homme! Certes! D'une beauté mâle! Traits accentués et fermement dessinés, physionomie d'une impassibilité déconcertante pour ceux qui n'étaient pas ses intimes, grande barbe de fleuve, sourcils noirs et très fournis comme la barbe, s'arquant sur des yeux de diamant noir. Le regard qu'il dardait, semblait un rayon vif et acéré qui vous pénétrait jusqu'à l'âme, vous scrutait, et se fixait en vous. Qu'ils prenaient du temps pour vous étudier, ces yeux si vifs et si noirs!

Chez lui, la parole n'avait pas la vivacité du regard; elle se plaisait à flâner dans les à-côté. Mais, quand il voulait savoir, l'abbé, d'un tour original, ramenait à maintes reprises la conversation sur le sujet. Il faisait parler, il cherchait, il fouillait. Lui-même parlait beaucoup pour ne rien dire. Quand il avait ainsi saisi un homme qui l'intéressait, il ne le

lâchait pas; la conversation durait parfois une journée, quelquefois davantage; elle se faisait partout, chez lui, dehors, en marchant ou assis; elle se poursuivait à table, à sa table où il forçait son hôte, j'allais dire sa proie, à s'asseoir, puis continuait quelquefois bien avant dans la nuit, et elle recommençait au matin; impossible de s'esquiver, impossible de se dérober; les heures passaient et l'abbé Ritchot, ou plutôt, — donnons-lui son vrai nom, — le Père Ritchot, vous vidait son homme. Tout à coup, le système changeait: il savait à qui il avait affaire. Etait-ce un homme intelligent avec qui on pouvait remuer des idées? Le Père Ritchot causait maintenant sérieusement et s'ouvrait un peu, jamais trop, et il jouissait. Etait-ce un homme sans intérêt? La conversation finissait vite, toujours avec politesse cependant. Il savait se libérer, le Père Ritchot.

C'était presque un colosse le Père Ritchot, membré solidement, avec des nerfs et des muscles courant sous la peau, qui semblaient solides et tendus comme des cordes de contre-basse, bronzé de peau par ses courses sous le grand soleil et sous les morsures du froid manitobain; on lui eût donné des aspirations à la statue de bronze. Dans cette force, une âme d'une délicatesse d'enfant à le faire pleurer à la souffrance du prochain ou à la moindre occasion qui touchait à la sensibilité de ses amitiés.

Connaissant la vie dans ce qu'elle a de plus pénible, il ne s'effrayait pour lui ni des difficultés ni des peines; mais il savait au besoin panser les blessures de l'âme, de l'esprit et du corps avec une délicatesse qui étonnait chez un pareil homme.

MONSIEUR L'ABBÉ J.-N. RITCHOT

Curé de Saint-Norbert

Brave! Oui, brave jusqu'à se jeter entre deux troupeaux d'hommes affolés qui veulent se fusiller les uns les autres. De là, une légende germée sur la circonstance à laquelle je fais allusion, qui dit que les balles s'aplatirent sur sa soutane.

D'une piété d'enfant qui lui valut peut-être l'insigne grâce de voir la Très Sainte Vierge et de lui parler. Mais ceci resta son secret. Cependant, il bâtit sa petite chapelle de Notre-Dame de Bon Secours à Saint-Norbert, et combien il aimait à y prier! J'ai quelque peu lieu de croire que Notre-Dame de Bon Secours illumina quelques-uns des derniers instants de la vie mortelle du Père Ritchot.

Ami et conseiller intime de son archevêque, Monseigneur Alexandre-Antonin Taché, nous pouvons dire que ces deux hommes étaient faits pour se comprendre.

C'est cet homme-là que le gouvernement provisoire de la Rivière Rouge commissionnait, le vingt-deux mars, d'aller avec John Black et Alfred Scott négocier avec le gouvernement canadien.

La bête populaire rugissait d'un bout à l'autre de la province d'Ontario. Tous les mauvais instincts qu'éveillent le fanatisme et la haine étaient surexcités jusqu'au paroxisme; la bête populaire voyait rouge et hurlait. Oh! cette soutane! Si l'on pouvait la mettre en pièces! Oh! ces hommes, Ritchot et Scott! Si l'on pouvait donc avoir la joie de les voir pendre! C'était de la fureur! C'était de la folie!

Le triste frère du triste criminel exécuté au Fort Garry, Thomas Scott, élevé à la dignité de martyr, portait une accusation de complicité au meurtre de

son frère contre monsieur Ritchot et Alfred Scott; et tous deux sont prisonniers. La bête humaine en rugit d'aise dans Ontario.

Cependant, le Père Ritchot, pénétré du sérieux de sa mission en même temps que de son importance, s'adresse directement au gouverneur général pour protester contre la violation du droit des gens en sa personne:

« Je m'adresse à vous, le représentant de notre souverain, et le gardien de l'honneur britannique en cette contrée, pour vous demander de faire respecter en ma personne le privilège qui appartient à un parlementaire d'être exempt de tout traitement hostile jusqu'au retour en lieu sûr..... Je suis accusé de participation dans une mort d'homme; cette accusation serait-elle aussi vraie qu'elle est radicalement fausse, que cela ne changerait rien à ma position de parlementaire... Je suis ici en vertu de la foi jurée, sous la garde de l'honneur anglais et de l'honneur canadien... par mon caractère de parlementaire j'échappe à toute juridiction civile ou criminelle. »

Sur la demande de Lord Granville, « si l'arrestation des délégués avait été autorisée par le gouvernement canadien, » on répondit que le gouvernement n'avait pas à s'enquérir de l'action des tribunaux!

C'est une énormité! Mais la bête populaire hurlait dans Ontario, vous dis-je!

La procédure suivit son cours et le Père Ritchot dut comparaître plusieurs fois devant des magistrats qui, de par le droit des gens, n'avaient pas juridiction sur lui.

Il pénètre dans la salle du palais de justice, le Père

Ritchot; l'enceinte réservée au public est encombrée de curieux. Un murmure court d'une extrémité à l'autre de la salle : « Father Ritchot! Father Richot. » Le Père Ritchot s'arrête un moment, essuie lentement ses lunettes, les replace sur ses yeux noirs, promène un regard circulaire sur cette foule avide et, sa haute taille droite, la tête haute, il avance vers la barre: pas un muscle n'a bougé dans sa figure calme.

Il y avait aussi une certaine agitation dans la ville d'Ottawa: c'était l'époque où les hommes des chantiers descendaient des camps d'hivernement, gaillards membrés, découplés, rôtis par un long hiver passé dans la forêt; tous canadiens-français, tous, plus ou moins, de la race des Fiers-à-bras. Ils sont vite au courant de ce qui se passe. Naturellement ils sont de cœur avec les gens de la Rivière Rouge.

Par les rues de la capitale, on n'entend que conversations aux mâles et rudes accents: « Père Ritchot! Mais oui! C'est mon cousin! — Hein, ton cousin ? — Mais oui, c'est le gars à mon oncle qui est parti pour la Rivière Rouge, tu sais bien mon oncle Ritchot de l'Epiphanie ? — Ah! Ritchot de l'Epiphanie; mais nous aussi on est parent avec lui. — C'est mon cousin aussi. — Mais moi aussi, c'est mon cousin. — C'est mon cousin. — C'est notre cousin. — C'étaient des centaines de cousins que le Père Ritchot avait en ce moment à Ottawa. « Oh! oh! va falloir qu'ils lâchent not'cousin! » Et déjà les terribles cousins retroussaient leurs manches et montraient des bras durs comme les manches de leur hache, des bras velus ayant au bout de véritables épaules de moutons.

Mâtin! qu'ils auraient bien tapé ces poings-là! Le Père Ritchot était le lion du jour à Ottawa!

L'accusation portée contre lui était aussi imbécile qu'elle était haineuse; le Père Ritchot et son compagnon furent l'objet d'un non-lieu, et le vingt-trois avril, à trois heures de l'après-midi, il était libre.

Immédiatement commencèrent les entrevues des délégués de la Rivière Rouge avec Sir Georges-Etienne Cartier et Sir John MacDonald.

Mais la bête féroce d'Ontario hurlait toujours, on pensait éviter de s'engager officiellement vis-à-vis des délégués de la Rivière Rouge et sauver ainsi la face du ministère canadien.

Plusieurs séances ont lieu pendant lesquelles le Père Ritchot et Alfred Scott se cantonnent dans un mutisme à peu près absolu. Enfin, ces messieurs du gouvernement d'Ottawa n'y tiennent plus. « Voilà déjà plusieurs séances de travail, dit Sir Georges, et il n'y a encore rien de fait; mais, monsieur Ritchot, vous n'avez pas encore exprimé une opinion. — Vous avez raison, monsieur le ministre, il n'y a encore rien de fait. Quand vous aurez reconnu par écrit nos titres et qualités, nous viendrons traiter avec vous; jusqu'à présent, nous ne sommes pas venus ici comme parlementaires. » — C'est monsieur Ritchot qui répond ainsi.

Voici d'ailleurs ce que le Père Ritchot a consigné dans son journal à la date du 25 avril 1879. « Quand on m'interpella sur le sujet je répondis à ces messieurs qu'ayant à traiter une affaire selon moi très importante, je voulais la traiter très sérieusement, qu'en conséquence, je voulais en prendre les moyens

dont le premier était de nous classer chacun à notre place, de bien connaître le terrain sur lequel nous étions.

« Je leur observai qu'il y avait déjà quinze jours que nous étions arrivés, et que nous n'avions pas encore reçu un mot officiel; que je ne voulais nullement parler des circonstances particulières qui étaient arrivées; mais qu'à part cela, j'étais loin d'être satisfait de la conduite qu'on avait tenue à notre égard; qu'en arrivant, à la première visite que j'avais eu l'honneur de faire à Sir Georges, il m'avait dit que les esprits étaient extrêmement excités, qu'il serait bon de ne pas les heurter de front, que le gouvernement était bien embarrassé, que l'affaire de Scott nuisait, que cependant elle ne devait pas empêcher les ministres de régler les affaires convenablement et qu'il serait encore assez facile de les régler, pourvu que l'on pût rencontrer les premières difficultés, qu'il nous donnât à entendre, (lui Sir Georges), que le gouvernement désirait trouver le moyen de trouver la première réponse de manière à ne pas soulever les esprits davantage. Je rappelai alors à Sir Georges que je lui avais alors répondu que je le comprenais fort bien et que j'étais prêt à faire tout ce qui pourrait servir le gouvernement, pourvu que ce ne fût pas nuisible au succès de notre mission; que nous avisâmes alors aux moyens à prendre pour réussir.

« Et, je demandai à Sir Georges si je l'avais compris, et si jusqu'à ce jour j'avais agi en conséquence; il me répondit que oui. Je lui dis alors que j'étais rendu au bout de ma patience, que plusieurs fois j'avais eu peine à contenir mon indignation et que je voulais

en ce jour dire les choses clairement et franchement, qu'en conséquence, j'avais à observer que nous n'avions rien à faire tant que nous ne saurions pas à quoi nous en tenir d'une mission officielle.

« Sir Georges répondit que nous étions officiellement reconnus, puisque lui-même était venu me faire visite au nom de ses collègues; qu'aujourd'hui même, ils étaient délégués, Sir John et lui, par les ministres, pour nous entendre. Je lui répondis que nous étions fort honorés de cela, qu'en particulier, je le remerciais beaucoup, mais que je me permettais de lui observer que ça ne nous mettait pas en force auprès de nos constituants, ni aux yeux du public qui aura droit bientôt à ce que nous lui rendions compte, quel que soit le résultat de notre mission. Il me dit qu'en Chambre, Sir John avait dit qu'il nous reconnaissait et que nous serions entendus. Tout cela est magnifique, mais ça ne nous met pas en force, nous. Ils promirent de répondre à notre demande par écrit. »

Il y avait ainsi une question très sérieuse et très brûlante à régler. Monsieur Ritchot écrit dans son journal: « Nous disons que l'amnistie est une condition SINE QUA NON de nos arrangements. »

Cette amnistie générale avait été promise aussi à Monseigneur Taché; lui aussi avait déclaré que sans cette promesse, il ne se rendrait pas à la Rivière Rouge en médiateur. On lui avait promis l'amnistie, car on avait peur. On lui renouvela maintes et maintes fois cette promesse, en un mot, toutes les fois que l'on avait besoin de lui; mais jamais on ne lui remit en mains un document officiel contenant cette promesse. On en usa de la même sorte avec monsieur Ritchot

et ses deux compagnons. On leur fit même croire que la chose était admise depuis longtemps. Monsieur Ritchot fut trompé comme fut trompé Monseigneur Taché. Plus tard même, le chef du gouvernement, Sir John McDonald, eut l'audace, que dis-je, l'effronterie, de déclarer du haut de la tribune de la Chambre des Communes, que le gouvernement n'avait jamais promis l'amnistie.

Quand on en vint à discuter la question des écoles pour formuler la clause 22 de l'acte de Manitoba, le Père Ritchot voulait un texte plus clair, car la liste des droits formulés par le gouvernement provisoire était très explicite sur cette question. Les protestants de la Rivière Rouge, comme les catholiques, tenaient absolument à leurs écoles confessionnelles et nous pouvons dire que c'était ici encore une condition *sine qua non* des arrangements. Plusieurs formules furent successivement étudiées, remaniées et finalement rejetées. Le Père Ritchot n'était pas satisfait. On en arriva à la formule que nous lisons dans l'acte de Manitoba. On y voit certainement les écoles séparées; mais enfin c'est enveloppé, ça peut prêter à interprétation pour des gens de nauvaise foi. Aussi, le Père Ritchot n'aimait pas cela; comme le renard, il flairait un piège. Mais enfin, il n'osa pas insister davantage.

D'ailleurs, l'article 22 de l'acte de Manitoba, eût-il été aussi clair que l'article 23 qui fait officielles les deux langues, eût probablement été déchiré comme ce dernier l'a été.

Les négociations terminées, le 3 mai, vers les quatre heures de l'après-midi, sur invitation, les délé-

gués se rendirent chez le gouverneur général et voici ce que le Père Ritchot consigne dans son journal:

« Sur les quatre heures, nous nous rendons auprès de Son Excellence le gouverneur général, qui nous avait fait inviter d'aller le voir, par Sir Georges Cartier. Son Excellence nous reçut très gracieusement; il nous introduit Sir Clinton Murdock comme ayant été envoyé par la Couronne pour l'aider à régler les affaires du Nord-Ouest avec nous, si nous ne pouvions pas nous entendre avec le gouvernement du Canada; mais qu'il espérait et que même il avait l'assurance que nous règlerions les affaires sans leur intervention.

« L'audience dura longtemps. Son Excellence, ainsi que Lord Clinton Murdock, prirent des informations sur le pays et les habitants, puis on nous dit quelques mots des troubles.... du clergé dans ce mouvement; et sans entrer dans aucun détail, une circonstance me permit de dire à Son Excellence que le clergé s'était tenu à sa place en cela comme partout et que ce n'était pas pour aller faire des HUMBUGS (des blagues) que nous laissions tout ce que nous avions de plus cher pour nous sacrifier dans des pays nouveaux, etc., etc.... Je lui ajoutai en même temps que nous ne faisions pas les principes qui lient les consciences; mais que nous nous conduisions et que nous conduisions les autres d'après des principes existants que nous n'avons pas le droit de changer à notre guise; et que c'était appuyés sur ces principes de droit que nous, en particulier, (car nous seuls avons été par circonstance au milieu du peuple dans les commencements), avions été obligés de nous contenter de

faire des remarques que la prudence seule pouvait dicter. Et je prends la liberté de demander à Votre Excellence si nous devions, ou même, si nous pouvions faire autrement quand nous n'avions de par devant nous aucun document qui obligeât le peuple à se soumettre au nommé W. McDougall. Et en effet j'aime à le demander à votre Excellence, pouvions-nous au nom de notre propre volonté ou autorité, obliger en conscience le peuple à se soumettre à M. McDougall, quand nous n'avions de ce monsieur d'autre connaissance de sa mission que des rapports de gazettes.

« Son Excellence parut fort embarrassée; elle se mit à rire et dit que l'affaire de M. McDougall était passée; il ne fallait plus en parler. Son Excellence dit qu'il comprenait bien que le peuple n'avait jamais eu l'intention de se révolter contre la Couronne, mais contre M. McDougall, etc., etc.... et elle se mit à rire.

« Elle me demande si j'avais eu connaissance de sa proclamation, qui était basée sur le télégramme de Lord Granville, et dans laquelle elle dit que ni lui, le gouverneur, ni le gouvernement du Canada ne voulaient maltraiter les gens du Nord-Ouest, qu'au contraire elle serait toujours prête à entendre leurs plaintes et à leur rendre justice. Je lui dis avoir eu connaissance de cette proclamation et du télégramme en question; mais que je ne me rappelais pas le mot à mot de la dite proclamation.

« Son Excellence me dit que dans sa proclamation Elle, le gouverneur général promettait, au nom de Sa Majesté, que personne de ceux qui avaient pris

part à cette malheureuse violation des lois ne serait troublé, et qu'en effet il y aurait une proclamation générale d'amnistie; que Sa Majesté ne demandait pas mieux que de rétablir la paix dans ses états; que Sir Clinton Murdock, délégué spécial de Sa Majesté, pour l'aider à régler ces questions difficiles, connaissait partaitement bien l'intention de Sa Majesté à ce sujet.

«Alors, Sir Clinton Murdock nous dit que le gouvernement de Sa Majesté ne désirait qu'une chose, c'était de rétablir la paix et de passer l'éponge sur tous les actes et faits illégaux qui avaient eu lieu dans le Nord-Ouest.

«Nous lui observâmes de nouveau que nous n'avions aucun écrit sur un sujet si important, et qu'il semblait nécessaire d'en avoir. Il me répond que lorsqu'on a à traiter avec des hommes tels que ceux devant lesquels nous étions, il ne fallait pas mettre tous les points sur les I; qu'il fallait leur laisser une certaine latitude et qu'il n'en serait que plus avantageux pour nous, etc., etc....

«Je crois devoir me rendre à ses observations; mais j'ajoutai que le peuple ne serait pas satisfait sans avoir quelque assurance à ce sujet.

«Son Excellence me dit que nous n'avions rien à craindre, que tout irait bien; que les habitants du Nord-Ouest pouvaient se rassurer, que personne ne serait troublé... »

Le Père Ritchot, malgré tout cela, sentait le piège comme un vieux renard. Cependant, il crut ne devoir pas insister. Car enfin, pour un homme droit comme il était, on ne peut aller jusqu'à soupçonner,

malgré toutes les assurances, la fourberie chez des hommes comme ceux que la confiance de tout un peuple avait mis à la tête du gouvernement canadien. Mais il n'était pas complètement satisfait.

Il ne savait pas alors que le gouvernement impérial couvrait de sa protection le petit peuple de la Rivière Rouge et le défendait contre le gouvernement canadien. « Ah! si j'avais connu, disait-il un jour à l'auteur de ces lignes, si j'avais connu les télégrammes de Lord Granville et de Lord Rodgers, je n'aurais pas plié ainsi et je n'aurais jamais accepté ces formules ambiguës; j'aurais parlé en maître. » Ah! j'aurais voulu voir le Père Ritchot dans cette attitude et mettant Sir Georges Etienne Cartier et Sir John Mac Donald dans leurs petits souliers.

C'est au Père Ritchot que nous devons l'établissement catholique et français de la Rivière-aux-Rats. Nous allons le voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V

Le nom de Saint-Pierre donné au futur établissement de la Rivière-aux-Rats

Après les laborieuses négociations que le Père Ritchot avait dirigées à Ottawa au nom du gouvernement provisoire de la Rivière Rouge, il était de retour dans sa paroisse de Saint-Norbert, et le dimanche, 2 juillet, après la messe, la foule avide de l'entendre, était restée massée devant l'église. Le Père Ritchot, paraît-il, dit les choses qui s'étaient passées à Ottawa et qui allaient régler l'avenir du pays et de ses habitants. Il raconta ses efforts, ses luttes, ses succès et aussi quelque peu ses déboires. Il parla de confiance dans l'avenir: « Mes amis, dit-il en terminant, il y a de belles terres à la Rivière-aux-Rats, vous y allez en hivernements, vous y allez faire du bois; il faut en prendre possession définitivement: allons-y demain. »

Le lendemain, plus de trente hommes suivaient le Père Ritchot à la Rivière-aux-Rats. Il y avait là déjà quelques établissements existant en permanence,

entre autres, l'établissement de Lacerte, à l'ouest de l'endroit où se trouve Otterburne. C'est là même que les opérations commencèrent. On mesurait douze chaînes de large pour chaque lot, on plantait deux forts piquets ou poteaux dans les lignes de démarcation. On arriva ainsi jusqu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui le pont du chemin de fer qui enjambe la Rivière-aux-Rats. Une belle clairière avec une frange de beau bois était formée par la pointe que fait à cet endroit la rivière. Comme personne n'avait l'air de la réclamer, le Père Ritchot déclare qu'il la prenait. Monsieur Joseph Dubuc, qui est devenu depuis juge en chef de la province de Manitoba, dans cette excursion faisait office d'arpenteur. Le jeune avocat n'était pas fort, on craignait pour lui la fraîcheur de l'eau, un solide métis le prit sur son dos et fit le Saint-Christophe: ainsi traversa-t-il la Rivière-aux-Rats à pieds secs monsieur Dubuc, pour aller mesurer une terre de douze chaînes de l'autre côté, et cette terre fut mise au nom du Père Ritchot.

Le travail se continua jusqu'au soir et ce devait être une scène bien intéressante que ces hommes portant la chaîne d'arpentage, pendant que d'autres marquaient de poteaux de chêne les limites de chaque lot et d'autres labouraient sur chaque lot une planche de terre et y semaient qui de l'avoine, qui de l'orge, des navets, des carottes et même des choux. Et tout cela poussa si beau que l'un des témoins appelé à déposer devant la Commission Royale nommée par le gouvernement fédéral et composée des juges Dubuc et Miller, siégeant à Otterburne le 6 septembre 1881, ayant raconté ce que nous venons de

dire, le juge Miller lui demanda: « Savez-vous si tout cela pousse? — Oui, répondit-il, dans l'automne j'ai passé par là à la recherche de mes chevaux, et sur ma terre j'ai coupé de l'orge que mes chevaux ont mangée et j'ai trouvé de belles carottes; j'en ai mangé moi-même. » L'honorable juge se dressa sur son fauteuil et après un franc éclat de rire: « Mais, impossible d'avoir meilleure prise de possession, voilà qu'on sème et qu'on récolte. »

Le soir du premier jour, on établit le campement à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'école de Saint-Pierre Nord. Il y aura une paroisse par ici avant longtemps, dit le Père Ritchot, il faut marquer une terre pour la future église. « Père, dit quelqu'un, nous ne sommes pas bien loin de la Rivière Rouge. J'ai déjà campé ici en venant aux chevaux,et j'entendais, la nuit, les aboiements des chiens des établissements de la grande rivière. » On se réserve donc la prise de possession de la terre de la future église pour le lendemain. C'est donc le quatre juillet au soir que les excursionnistes ayant dépassé le confluent de la branche sud et de la branche nord de la Rivière-aux-Rats, à quelque chose comme un mille plus loin, le Père Ritchot choisit les douze chaînes de terre qui devaient être la propriété de la future paroisse: c'est le numéro 28 de la Rivière-aux-Rats.

Le travail de prise de possession se continua les jours suivants, et il ne s'arrêta qu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui le village de Saint-Malo.

Pendant que monsieur Ritchot et ses compagnons opéraient ainsi sur la branche principale de la petite rivière, un autre groupe opérait de la même manière

sur l'autre branche que l'on appelle « La Fourche, » un autre groupe encore sur la rivière à Tourond.

Comme ce beau travail se fit dans l'octave de la fête de Saint-Pierre, le Révérend Père Lestang, alors administrateur du diocèse, donna à la future mission le nom de Saint-Pierre.

Cette prise de possession de terrain se fit d'après la coutume du pays: le premier occupant marquait sa terre de deux poteaux qui en fixaient les limites, y bâtissait une maison plus ou moins rudimentaire, y habitait à l'occasion et tout le monde dans le pays respectait cette propriété.

Cette prise de possession que j'appellerai donc légitime, fut faite avant le transfert du pays au Canada qui ne fut accompli, en vertu de la proclamation de la Reine, que le 15 juillet de cette année 1870.

Le gouvernement fédéral contesta les droits de propriété de ces premiers occupants de la Rivière-aux-Rats, et tout un système de petite vue, de tracasseries, d'ergotage, fut créé pour ennuyer les premiers habitants de la Rivière-aux-Rats. Tout cela était indigne d'un gouvernement qui se montrait si large à l'égard de colons que des agents grassement salariés allaient recruter à tant par tête dans les pays les plus grossiers, les moins policés de l'Europe.

Malgré tout, le territoire de la Rivière-aux-Rats est désormais sous la protection du chef des Apôtres; Saint-Pierre saura garder son domaine.

CHAPITRE VI

Premiers colons de Saint-Pierre

Pendant près de deux ans, les choses restèrent à peu près en l'état à la Rivière-aux-Rats: les hivernants y vinrent comme d'habitude et comme d'habitude les bandes de chevaux des gens de Saint-Norbert vinrent manger le *jargeau* des coulées et des bois durant l'hiver et y vagabonder dans les beaux jours.

En 1872, huit familles viennent se fixer définitivement sur le territoire de Saint-Pierre.

C'est Gabriel Lafournaise. Tout jeune, son père l'avait confié à Monseigneur Provencher, et il devint ainsi un des premiers élèves du Collège de Saint-Boniface. J'ai su qu'il avait de la facilité pour les mathématiques; intelligent d'ailleurs. Mais, Monseigneur, qui un instant avait eu l'espoir de le mettre au latin, vit qu'il devait le remettre à son père. Gabriel resta d'ailleurs bon garçon et garda toujours un excellent souvenir de son trop court temps de collège et il garda aussi jusqu'à sa mort un culte pour le souvenir de Monseigneur Provencher. Gabriel Lafournaise vint s'établir à la Rivière-aux-Rats en

1872. Avec lui vinrent Edouard Elémond, Louis Larivière, Boniface Nault, Joseph Gladu, et Marcel Roy qui fut plus tard un des premiers commissaires d'école de Saint-Pierre-Centre.

Ces pionniers s'établirent les uns auprès des autres à partir du lot 37 de l'arpentage actuel en allant vers le sud; Roy, Gladu, Lafournaise étaient voisins, puis un peu plus loin Larivière et Elémond, et ensuite Boniface Nault.

Deux autres familles, Toussaint Vermette et Isidore Tourond, se fixèrent au Nord sur les Nos 10 et 11 du cadastre actuel.

Nos gens se riaient de l'isolement. La charrette de la Rivière Rouge n'avait pas été inventée pour rien; on y attelait un cheval, et la famille partait le samedi après-midi pour aller à la messe à Saint-Norbert. On avait du temps, on voyait les parents, les amis, et avec une provision de gaieté on s'en revenait à la Rivière-aux-Rats.

En 1873, deux nouvelles familles venaient occuper, l'une le lot actuel 9 de l'établissement de la Rivière-aux-Rats: c'était la famille de Martin Jérôme; l'autre, la famille Alfred Nault, allait sur le lot voisin de celui de Boniface Nault, au sud du lot de Edouard Elémond. Donc deux groupes, l'un de sept familles au Sud, l'autre de trois familles au Nord. Quatre milles de distance entre les deux. Voilà quel était le nouvel établissement.

Dès cette époque, le curé de Sainte-Agathe venait de temps à autre visiter la petite colonie, et si la première messe fut dite à la Rivière-aux-Rats par monsieur Ritchot, le premier prêtre qui visita d'une ma-

nière régulière la nouvelle mission fut monsieur Proulx alors curé de Sainte Agathe, et qui mourut il y a quelques années curé de Saint-Lin, au diocèse de Montréal. Monsieur D. Fillion, qui succéda à monsieur Proulx à Sainte-Agathe, s'intéressa aussi à la petite colonie et la visita avec régularité. La messe se disait tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, et bien que la visite du prêtre eût lieu ordinairement dans la semaine, à peu près tout le monde approchait des sacrements.

L'année 1874 amena à la Rivière-aux-Rats quatre nouvelles familles; parmi celles-ci se trouvait la famille Joseph Cadotte. Joseph Cadotte naquit au Fort Auguste, où son père était interprète au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. J'ai tout lieu de croire que Joseph Cadotte était le petit-fils de Jean-Baptiste Cadotte qui vint à Michilimackinac en 1756. Il avait pour femme une indienne du Nipissing qui mourut en 1767. Il épousa ensuite Marie Nouet, dont il eut un fils à qui fut donné au baptême le nom de Joseph-Marie. Jean-Baptiste mourut dans un âge très avancé après avoir couru le pays dans tous les sens et après avoir été en société avec A. Henri, en 1775. Henri l'aurait amené avec lui sur les bords de la Saskatchewan. Mais il n'y resta pas et revint après un séjour assez long à Cumberland, vers le lac Supérieur. Elliot Cones, dans ses notes sur le journal de A. Henri et de David Thompson, dit que par son influence sur les indiens Chippewais du lac Supérieur, il les empêcha de prendre part au mouvement de Pontiac. Notre Joseph Cadotte à nous, avait épousé à Saint-Norbert Christine Caron.

Lui aussi avait couru la prairie avant de venir se fixer à la Rivière-aux-Rats. La dernière fois qu'il revint du Nord, il se chargea d'amener à Saint-Boniface une pauvre vieille qui crevait de misère aux environs d'Edmonton. Il fit cet acte de charité à la demande du Père Lacombe qui profita de l'occasion pour faire un peu le prophète. « En récompense de ta charité, dit le missionnaire à Joseph Cadotte, je te promets que tu ne tomberas jamais dans la misère. La misère viendra bien près de toi, mais il arrivera toujours quelque chose qui te la fera éviter. » Cadotte me racontait cette histoire un an avant sa mort et il concluait: « Eh bien! mon Père, c'est tout à fait arrivé comme cela; le Père ne s'est pas trompé. Je n'ai jamais été dans la misère depuis. Des fois ça frise! Mais je m'en suis sauvé! »

En 1875 et 1876, la colonie n'augmenta pas beaucoup puisqu'elle ne comptait que vingt familles au mois de janvier 1877.

Cependant, un groupe de vingt familles dans un pays nouveau attire nécessairement l'attention de l'évêque. Aussi, le quatre janvier 1877, Monseigneur Taché érige canoniquement la mission de Saint-Pierre et par là même aussi, en conformité avec les lois provinciales, lui donne la vie civile.

CHAPITRE VII

Erection de la mission de Saint-Pierre
Nouvelles recrues

Alexandre-Antonin Taché, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège apostolique, Archevêque de Saint-Boniface.

A tous ceux qui les présentes verront, faisons savoir que nous reconnaissons et érigeons par les présentes comme mission sous le vocable de Saint-Pierre, dont la fête se célèbre le vingt-neuvième jour de juin, le territoire vulgairement connu sous le nom de Rivière-aux-Rats, et lui assignons les limites suivantes, savoir:

1 — Au Nord, les limites de Sainte-Agathe, de Lorette et de Sainte-Anne.

2 — A l'Est, la limite de Sainte-Anne et la ligne qui partage les townships 6, 5, 4 des Rangs V et VI Est.

3 — Au Sud, la ligne qui partage les townships 3 et 4 des Rangs IV et V Est.

4 — Une ligne qui sépare le township 4 des Rangs III et IV, et qui divise en deux les townships 5 et 6 du Rang III, puis qui divise en deux le township 7 du Rang IV.

Pour être la dite mission de Saint-Pierre entièrement sous notre juridiction, à la charge pour les missionnaires que nous, ou nos successeurs, jugerons à propos d'y envoyer, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans cet archidiocèse, spécialement d'y administrer les Sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite mission, enjoignant à ceux-ci de porter respect et obéissance aux dits missionnaires, et d'aider à l'exercice du culte et à l'entretien des dits missionnaires suivant nos prescriptions.

Et par le seul fait du présent décret, la dite mission de Saint-Pierre devient une corporation civile en vertu du chapitre XXIII des statuts de Manitoba 37 et 38 Victoria, (22 juillet 1874).

Sera le présent décret publié au prône de la première messe qui aura lieu dans la dite mission après la réception du dit décret.

Donné à Saint-Boniface, sous Notre Seing et Sceau et le Contre-Seing de Notre Secrétaire, le quatrième jour du mois de janvier mil huit cent soixante-dix-sept.

† Alex.-Anton. O. M. I.
Archevêque de Saint-Boniface.

Aug.-Forget Despatis,
Secrétaire.

Dans le cours de cette année 1877, la nouvelle mission reçut un renfort de treize familles canadiennes-françaises venant des centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre.

Monsieur l'abbé Fillion était allé par là faire une

campagne d'immigration avec l'agent du gouvernement fédéral, Charles Lalime, pendant que le Rév. Père Lacombe faisait un travail similaire dans la province de Québec.

Les noms de ces treize familles canadiennes rapatriées méritent d'être consignés ici. Je les inscris donc: Tétrault, Dubois, Dufresne, Chouinard, Deau, Labonté, Gagné, Le Myre, Nadon, Lambert, Lebleu, et Joubert.

Dans la même année, trois familles métisses vinrent porter la mission de Saint-Pierre à trente-six familles. C'étaient les familles Johny Le Scioux, Pierre Parisien et Thomas Bruneau.

Thomas Bruneau fut une sorte de célébrité. Son père avait occupé avec beaucoup d'honneur une position de confiance sous le gouvernement d'Assiniboya. Thomas tenait de son père une intelligence très affinée. « Si j'étais instruit, mon Père, me disait-il un jour, il n'y aurait pas un avocat à Winnipeg capable de me mettre dedans. » Bien qu'il ne fût pas instruit, je crois que Thomas était très capable de fourrer dedans plus d'un avocat. Il possédait des terres un peu partout et c'est incroyable ce qu'il vendit de terrains. Malgré tout, il ne fut jamais riche. Dans sa dernière maladie, il me disait: « Mon Père, j'ai été bien chétif, mais je n'ai jamais volontairement fait tort à personne. » Il souffrait beaucoup et il souffrit longtemps avant de mourir. Il avait la maladie de Bright, et bien des complications qui l'aggravaient. J'allais le voir assez souvent, et presque chaque fois, il me disait: « Ah! mon Père, je souffre bien fort, mais je ne demande qu'une chose au Bon

Dieu: c'est qu'il me fasse souffrir beaucoup plus encore et longtemps avant de mourir pour souffrir moins dans le purgatoire, car j'ai été bien chétif. » Il mourut en 1896. Il avait soixante ans. En 1856, il avait épousé à Saint-Boniface Adélaïde Landry, fille de Joseph Landry qui, lui, était arrivé à la Rivière Rouge comme engagé de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1813.

Depuis dix-huit cent soixante-quinze, monsieur l'abbé Cyrille Samoisette, qui, aussitôt ordonné prêtre, avait succédé à monsieur Fillion comme curé de Sainte-Agathe, se trouvait chargé de visiter les colons de la Rivière-aux-Rats.

Monsieur Samoisette était plein de zèle mais de très faible santé. Cette desserte lui était donc très pénible. Quinze milles séparent Sainte-Agathe de Saint-Pierre, et il n'y avait alors aucun chemin. Il fallait traverser à l'eau rivières et coulées; des marais assez dangereux s'étendaient alors au Nord de la Rivière-aux-Rats et couvraient toute une partie des townships 6 et 7, Rang III: c'est par là qu'on passait.

Les habitants de Saint-Pierre allaient à tour de rôle chercher le prêtre à Sainte-Agathe au jour fixé. Voici comment se faisait le voyage. Le colon chargé d'aller chercher le prêtre partait de la Rivière Rouge en charrette attelée d'un bœuf ou quelquefois à cheval, emmenant un second cheval pour le prêtre. On suivait un sentier qui se trouvait tracé quelque peu au Nord de la Rivière-aux-Rats. On avait, à peu près deux milles avant d'arriver à la Rivière Rouge, à traverser ce que l'on appelait la Grande Coulée. L'eau y était assez profonde, et il fallait passer sur une chaus-

sée de castors pour ne pas courir risque de s'embourber; et puis, après ce très mauvais pas, on trouvait tout un chapelet de trous de boue, qui agrémentait le chemin jusqu'au confluent de la Rivière-aux-Rats et de la Rivière Rouge.

« L'attelage suait, soufflait, était rendu. » L'homme laissait là se reposer bœufs ou chevaux, et traversait la Rivière Rouge. Il y avait là, alors, la famille Laferté et la famille Winsell qui rendaient avec très grande complaisance le service de les traverser d'un bord à l'autre de la Rivière Rouge, à ceux qui se présentaient.

L'homme se rendait à pied de là au presbytère de Sainte-Agathe, que l'on appelait la Maison Jaune à cause de la couleur de la peinture qui l'habillait. Disons, en passant, que cette Maison Jaune était bien laide avec sa couleur, qui faisait jurer davantage encore la couleur verte qui la bariolait aux coins et aux portes et aux fenêtres. Monsieur Proulx avait commis cette horreur. Comme on le plaisantait souvent sur son œuvre et sur son esthétique, il répondait: « Que voulez-vous ? C'était la couleur de la maison de mon père! »

Arrivé au presbytère, le paroissien de la Rivière-aux-Rats dînait et le curé prenait avec lui le même chemin en sens inverse. La route se faisait à pied encore jusqu'à la traverse chez monsieur Winsell, et puis, la Rivière Rouge traversée, on montait à cheval ou en charrette à bœuf pour s'en aller à Saint-Pierre. A cheval, ça allait encore, on pouvait piquer un petit galop ou une bonne petite course au trot dès que le chemin le permettait. Mais en charrette à bœuf,

ça prenait cinq ou six heures pour faire le trajet. L'été, des nuages de maringouins vous enveloppaient et se sustentaient copieusement à vos dépens. Au milieu de ces marais et le long de ces coulées, vous aviez beau faire du télégraphe Chappe avec vos bras et vos mains, vous ne pouviez vous délivrer de cette peste! Vous arriviez: vous aviez visage, cou et mains, enfin tout ce que vous n'aviez pu couvrir, véritablement en feu. En route, cette lutte continuelle contre ces détestables bestioles avait l'avantage de vous empêcher de vous apercevoir que vous étiez secoué comme dans un panier à salade; mais dès que vous vous trouviez au repos, vous vous sentiez complètement et royalement courbaturé. Heureux encore si la pauvre bête qui vous tirait et qui, elle aussi, était sucée dans tout son individu par un manteau frémissant de ces impitoyables maringouins, heureux, dis-je, si elle ne s'embourbait pas à la traversée d'un mauvais pas. La scène était alors toujours la même: le pauvre bœuf tirait d'un côté, se jetait de l'autre, s'efforçait de son mieux, excité par son conducteur; mais chaque effort le faisait enfoncer davantage dans cette boue si prenante et: floc! il se laissait aller de tout son long sur le côté dans l'eau et la vase délayée! Le conducteur sautait à l'eau, s'efforçait de faire lever la bête; mais la plupart du temps, c'était impossible, il fallait la dételer, et alors la pauvre bête s'en allait geignant, se secouant et s'ébrouant. Oui, mais la charrette? Ne bougez pas, mon Père, il ne faut pas vous mouiller, (sic). Et le pauvre diable dans cette eau et cette boue visqueuse se mettait dans les brancards et essayait de faire ce que le bœuf n'avait pu faire. Que voulez-

vous qu'il fît, plongé jusqu'à la ceinture dans cette boue et cette eau ? Le prêtre sautait à son secours, chacun d'eux prenait une roue et, — pousse, tire, — souvent tombant dans cette saleté de vase délayée et s'y enfonçant jusqu'aux épaules, et tous deux, après des efforts répétés, finissaient par faire sortir le véhicule. On faisait un peu comme le bœuf, on se secouait, on s'ébrouait, et le bœuf attelé de nouveau, on repartait. Ah! Dame! Quand la nuit approchait, ou dans les premières froidures de l'automne, après ce bain dans la saleté, je vous prie de croire que la *tremblotte* vous saisissait vite. Mais aussi, quelle volupté de se sécher, une fois arrivé, auprès d'un bon feu! Et quand on pouvait changer donc! Je vous dis que le souper devenait un succulent festin et que la douce chaleur que donnait le poêle bien garni, vous faisait jouir d'un avant-goût du paradis.

CHAPITRE VIII

La première Chapelle

En 1876, il avait été question déjà de construire une chapelle; mais la chose était restée à l'état de projet. Le groupe des familles canadiennes arrivées au printemps de 1877 était un appoint sérieux d'espérance et de renfort pour la petite colonie. Malheureusement, les nouveaux arrivés n'étaient pas riches. Il est vrai que cinq à six cents piastres étaient une somme presque suffisante pour faire alors un établissement pour une famille à la Rivière-aux-Rats; mais à part trois de ces familles, les nouveaux arrivés n'apportaient à peu près rien. Donc, c'est de peines et de misères que va se faire cette chapelle que l'on convoitait. Les Canadiens la voulaient absolument. Chacun donna de sa pauvreté. Oh! ça ne montait pas à grand'chose, mais enfin on faisait preuve de bonne volonté.

Chacun donc apporta sa pièce de bois, car on bâtit pièce sur pièce à queues d'aronde. Il y avait d'assez beau bois alors à la Rivière-aux-Rats, bien qu'il eût déjà été bien saccagé par les hivernants.

Chacun donc prenait chez lui, ou ailleurs, deux beaux arbres, les équarrissait et les apportait à

l'endroit désigné sur la terre de la mission. Il y avait des pièces d'épinette rouge, du frêne, de l'orme et surtout du chêne. Il y avait du bois sec, il y avait du bois vert. Certaines pièces étaient bien équarries et d'autres n'étaient qu'ébauchées. Dans le lot, il y en avait qui n'étaient pas droites et qui mises en place firent des bosses et des trous.

Le travail de charpente se fit par des hommes de bonne volonté; mais plusieurs n'étaient que de pauvres ouvriers; quelques-uns même bien malhabiles. Quoiqu'il en soit, quand l'hiver arriva, les habitants de Saint-Pierre avaient debout les quatre murs de la future chapelle ou le carré: ce fut tout ce qu'on put faire cette année-là.

La chapelle se bâtissait sur le lot 28 de l'arpentage actuel, au coin ouest de l'angle formé par la ligne sud de Célot et le grand chemin de Saint-Paul.

Elle était assise au milieu d'un joli groupe de beaux chênes qui malheureusement périrent bientôt.

Elle mesurait 28 pieds de long par 25 pieds de large.

Tout l'hiver suivant, la messe continue à se dire chez les habitants, tantôt ici, tantôt là, mais le plus souvent dans la maison de monsieur Joseph Labonté qui était l'une des plus grandes. Aussi, longtemps, la maison de monsieur Labonté fut la maison populaire de Saint-Pierre. On y allait à la messe; mais monsieur et madame Labonté étaient si aimables, si hospitaliers, que leur demeure devint tout naturellement comme la maison paternelle de la petite colonie, où l'on aimait aller souvent.

La maison de monsieur et de madame Labonté devint aussi le premier presbytère de Saint-Pierre.

Le printemps de 1878 amena à Saint-Pierre dix nouvelles familles.

Dans l'hiver, on avait transporté le bois de menuiserie nécessaire, de Winnipeg ici. Le chemin de fer n'existait pas encore; on dut l'apporter en voiture et par corvées volontaires. Au printemps, aussitôt après les semailles, la chapelle fut couverte; on tira les joints au mortier de chaux et elle fut prête pour le culte.

Une des premières cérémonies qui s'y firent fut la première Communion. André Nault, aujourd'hui préfet de la municipalité de Salaberry, Joseph Nault, Léa LeMyre, et Adélina Gagné, aujourd'hui Sœur Jean-Marie, de la Congrégation des Saints Noms de Jésus-Marie, furent les héros de la fête.

Dans le cours de l'été, Monseigneur Taché avait fait un assez long voyage dans la province de Québec; c'est pour cela qu'il n'avait pu venir lui-même bénir la nouvelle chapelle. Mais le vingt-cinq octobre, il vint à Saint-Pierre encourager les habitants et donner la Confirmation.

C'est monsieur Eusèbe Tétrault, alors tout jeune homme, qui fut chargé d'aller chercher Sa Grandeur à Sainte-Agathe. C'était Coq, un beau et bon petit cheval canadien, qui était dans les brancards de la voiture.

On partit de bonne heure le matin; mais les chemins étaient affreux. Arrivé à la Grande Coulée, l'eau débordait et le jeune conducteur manque la chaussée de castor qui formait passage ferme. Il engage cheval et voiture à côté. Le cheval a de l'eau jusqu'aux flancs; il avance encore et s'embourbe, il

renâcle, se débat et tombe. Tétrault saute à l'eau, dételle son cheval qu'il réussit à faire prendre pied sur la terre ferme et bravement vient trouver son archevêque: « Monseigneur, embarquez sur mon dos, ça vous empêchera toujours de vous mouiller. » « Pauvre petit jeune homme, disait Sa Grandeur à l'auteur de ces lignes, je voyais bien qu'il ne serait pas capable de me porter. Il avait de l'eau à la ceinture! Pour lui faire plaisir, voyant qu'il insistait, je lui monte sur le dos tout de même. — Et puis? — Et puis! comme il ne pouvait bouger, je me laissai glisser à l'eau et je gagnai la rive. — Votre Grandeur était en bel état. — Oh! continuait en riant Monseigneur, Ma Grandeur dut ensuite se remettre à l'eau pour aider au jeune homme à sortir la voiture. — Et vous êtes resté ainsi mouillé jusqu'à Saint-Pierre? — Eh! oui, et nous avons eu froid tous deux, mon conducteur et moi. »

Rendu chez monsieur Noël Tétrault, Monseigneur consentit à changer de bas. On insista pour qu'il changeât aussi de chemise et de pantalon, mais la gêne qui était très grande chez Monseigneur Taché pour ces détails de la vie ordinaire, le fit refuser. Il resta dans ses vêtements tout humides, se rendit ainsi jusqu'à la petite chapelle, donna la Confirmation, et ne se sécha un peu que chez monsieur Labonté où il alla dîner après la cérémonie. Mais c'est dans ses vêtements, à demi séchés seulement, qu'il s'en retourna à Sainte-Agathe dans l'après-midi. C'est monsieur Joseph Tourond qui alla le reconduire.

La première visite épiscopale à Saint-Pierre fut loin d'être triomphale, comme vous le voyez; mais les anges durent en être réjouis.

CHAPITRE IX

Les premières écoles de Saint-Pierre

Depuis quelques années on souffrait vraiment de ce qu'il n'y eût pas d'écoles à la Rivière-aux-Rats.

Ce fut grâce aux efforts de monsieur Samoisette que l'on réussit enfin à former le premier arrondissement d'école à Saint-Pierre: ce fut Saint-Pierre-Centre.

Dans le même automne, on forma l'arrondissement de Saint-Pierre-Sud.

On fit l'élection des commissaires, et furent élus pour le Centre: Ferdinand Marcotte, Marcel Roy, et John Deau, sénr.

Pour Saint-Pierre-Sud, les premiers commissaires furent: Romain Nault, Edouard Elémond et Joseph Gladu.

Dans l'été 1879, les deux maisons d'école furent construites. On procéda de la même manière qu'on l'avait fait pour la construction de la chapelle: chaque chef de famille amena un certain nombre de pièces de bois plus ou moins disparates et on donna à l'entreprise le travail de mettre les maisons debout, de les couvrir et de les faire logeables. On y mit des

bancs et des tables très rudimentaires et au mois de septembre M. Charles Sauvé, engagé comme instituteur par les commissaires, put ouvrir la classe à Saint-Pierre-Sud.

A Saint-Pierre-Centre, ce ne fut prêt que le dix novembre. Monsieur Simon Fraser, devenu plus tard curé de Saint-Jean l'Evangéliste, au diocèse de Rimouski, fut le premier instituteur de l'école du centre. Il y resta deux ans, et fut remplacé par monsieur Paul Chénard, de Sainte-Hélène de Kamouraska. Monsieur Chénard était bachelier ès arts de l'Université Laval.

En 1879, on forma un nouvel arrondissement dans le Nord de la mission: c'est Saint-Pierre-Nord. L'école ne s'ouvrit que l'année suivante en septembre, et Mlle Hermine Vinet en fut la première institutrice. L'année suivante, en septembre 1881, alors qu'elle entra au noviciat des Rév. Sœurs Grises à Saint-Boniface, cette demoiselle fut remplacée par sa sœur Eliza Vinet qui venait d'enseigner l'année précédente à Saint-Pierre-Sud.

Les premiers commissaires de l'arrondissement de Saint-Pierre-Nord furent Joseph Tourond, Martin Jérôme et Placide Carrière.

On a accusé les catholiques d'avoir des écoles où l'enseignement aurait été très inférieur; c'est ce que le cheval protestant n'a cessé de hennir dans tout le pays et à l'assemblée législative de Manitoba. Comment les gens qui nous lançaient cette accusation pouvaient-ils le savoir alors qu'ils ne mettaient jamais les pieds chez nous ? Le fait est que tous les instituteurs et institutrices qui firent la classe dans les

écoles de Saint-Pierre étaient qualifiés. A Saint-Pierre-Centre jusqu'à l'arrivée des Rév. Sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie, dont personne n'aura certes l'audace de contester la compétence, trois instituteurs ont enseigné: Simon Fraser et Louis-M. P. Noël étaient tous les deux gradués de l'école normale Laval de Québec, et Paul Chénard, comme nous venons de le dire, était bachelier ès arts de l'Université Laval et reçu *ad eumdem gradum* par l'Université de Manitoba.

A Saint-Pierre-Sud, nous trouvons Charles Sauvé, gradué par le bureau des écoles catholiques de Manitoba, de même que les différentes institutrices qui dirigèrent l'école jusqu'en 1890, et monsieur Cyriaque Catellier, gradué lui aussi de l'école normale Laval de Québec.

De même en Saint-Pierre-Nord où l'on ne trouvera parmi les anciens instituteurs et institutrices que des personnes absolument qualifiées.

Au commencement de 1883, un nouvel arrondissement fut formé à l'extrémité sud de la paroisse de Saint-Pierre: c'est l'arrondissement de Saint-Malo.

L'élection des commissaires se fit le cinq février, et l'école commença presque tout de suite dans une chambre de la maison d'Augustin Carrière. L'école fut construite dans le cours de l'été, et pour encourager le nouvel établissement, où le curé de Saint-Pierre voyait déjà l'embryon d'une nouvelle paroisse, monsieur l'abbé Jolys fit cadeau à l'arrondissement de Saint-Malo, du bois nécessaire pour faire les planchers de la nouvelle école.

Depuis quelques années, la paroisse s'est enrichie

de deux nouveaux arrondissements d'école: l'un à Otterburne, et l'autre à l'est du township 6, Rang IV. Un nouvel arrondissement est formé dans le township 6, Rang III, et l'école y est déjà construite.

CHAPITRE X

Les registres de la paroisse de Saint-Pierre

Jusqu'au premier janvier 1879, les actes de baptêmes, mariages et sépultures, étaient enregistrés dans les archives de Sainte-Agathe.

Le premier registre fut ouvert pour Saint-Pierre, sous la signature de Joseph Turenne, greffier de la cour du comté de Provencher, en conformité avec la loi qui régissait les statistiques vitales à cette époque. Chaque page est numérotée et paraphée des initiales du greffier et le registre porte le sceau du comté.

Le premier acte de baptême inscrit est celui de Joseph-Napoléon-Alfred Nadon, né le vingt-quatre janvier de cette année, du légitime mariage de Venant Nadon et de Julienne Delorme; le parrain fut Moïse Normand et la marraine Marie Desjardins. Le baptême fut administré par M. Michel Charbonneau, alors curé de Saint-Joseph, à la date du deux février 1879.

Le premier mariage est celui de Louis Carrière, veuf de feu Marguerite Saint-Germain, et de Joséphine Dubois; furent témoins: Moïse Dubois, père de la

mariée, Louis Carrière, cousin du marié, et Hilaire Gagné. Le célébrant fut encore M. Michel Charbonneau. Cet acte porte la date du dix-huit février. A la même cérémonie, se célébra le mariage de Joseph Garant et de Rosalie Cadotte; les témoins furent: Joseph Cadotte, père de Rosalie, Joseph Tourond et Joseph Labonté.

Ce fut monsieur l'abbé Thomas Quevillon, alors vicaire à Sainte-Agathe où il tenait en même temps l'école du village, qui le 15 juin 1897 fit la première sépulture. Toute la population assistait ce jour-là à l'enterrement d'un citoyen très aimé et très respectable: Jacques Tourond, époux de Marie Courtchêne, décédé à l'âge de quarante ans. Les témoins, dont les noms sont mentionnés au registre, furent Maxime Vermette et Toussaint Vermette.

Il y eut à Saint-Pierre en 1879: dix-neuf baptêmes, quatre mariages et deux sépultures.

L'année 1880 donna vingt et un baptêmes, six mariages et sept sépultures.

La population de Saint-Pierre, au premier janvier 1880, était de quarante-six familles.

Inutile de faire faire aux lecteurs une excursion plus longue à travers les registres. De temps à autre, nous y ferons des visites à l'occasion des principaux faits de l'histoire de Saint-Pierre.

CHAPITRE XI

Magasin – Bois de corde et escroc

Gauvreau et Fortier, telle est la raison sociale que portait le premier magasin de Saint-Pierre. Il fut ouvert en 1879.

Jusque là, il fallait aller s'approvisionner à la ville. Manque d'argent, manque d'expérience ou autre chose, le magasin Gauvreau et Fortier vint bien vite en liquidation. Ce magasin se tenait dans un tout petit chantier sur le lot 27 de la Rivière-aux-Rats.

En même temps, un M. F. Garneau avait ouvert une épicerie auprès d'Otterburne, au Nord du pont du chemin de fer, du côté est sur le lot « N ». Il végéta jusqu'au printemps 1880.

En 1879, encore à Otterburne, un ancien officier de l'armée anglaise, — du moins on l'appelait « le capitaine Iwing », — ouvrit un petit magasin qui résista jusqu'à la mort du propriétaire.

C'était un curieux type, ce grand et gros bonhomme, affable, honnête en affaires, parlant outre sa langue, l'anglais, assez bien le français et l'allemand. Il avait couru le monde. D'après ce qu'il me raconta un jour, en 1848, dans sa fougue de jeunesse, il était allé à Paris et aux « Trois Glorieuses »; il se battit dans les rues pour la république; il fut ramassé la tête

ouverte et sans connaissance auprès d'une barricade. Il guérit et prit du service dans l'armée des Indes, conquit quelques grades, puis, dut donner sa démission et revint en Angleterre. Il s'était quelque peu marié je ne sais trop où, et l'esprit d'aventures le reprenant, il était venu en garçon au Canada, et il vint échouer à Otterburne, en 1879. Quelque temps après, il était nommé chef de poste et ensuite, il devint juge de paix. Dieu ait pitié de son âme!

Au printemps 1879, un individu du nom de Zerbess ouvrit lui aussi un magasin près de la station d'Otterburne. Très aimable, complaisant, parlant un peu toutes les langues, il eut vite fait de s'attirer la confiance de tout le monde.

Le chemin de fer venait de se construire, et les locomotives chauffaient au bois. Les nouveaux colons de Saint-Pierre n'étaient pas riches, et le bois était alors en assez grande abondance. Des centaines de cordes de beau chêne furent transportées à Otterburne pendant l'hiver 1879-1880. Zerbess se chargeait de les vendre.

Il les vendit bel et bien et le jour où l'argent fut remis entre ses mains, le 18 mars, il prit tout simplement le train de Saint-Paul. On n'en entendit plus parler. Il emportait un millier de piastres appartenant aux gens de Saint-Pierre et laissait en outre environ deux milles piastres de dettes que ses fournisseurs durent mettre au chapitre des profits et pertes.

La maison de Zerbess avait passé au feu dans l'automne et il s'était rebâti presque aussitôt. Voici comment, à l'automne 1879, Otterburne fut visité par le feu.

CHAPITRE XII

Uu chemin de fer qui brûle

Tout le monde connaît le feu de prairies. Dans ces immenses plaines, l'herbe poussée pendant l'été, et ayant atteint parfois, surtout dans les bas-fonds, une hauteur assez considérable, se dessèche vite après les premières gelées et par les automnes secs ordinairement devient inflammable comme de l'amadou.

L'imprudence d'un voyageur jetant un bout d'allumette enflammée, le feu mal éteint d'un campement font allumer un incendie. Le vent l'excite et le pousse très vite; c'est une bande de flammes qui court en crépitant. Le long des lignes de chemin de fer, ce sont les étincelles échappées de la locomotive qui allument le terrible élément. Le feu court, s'étend, il vole, et le vent croissant, il vole avec une rapidité inconcevable: tout de suite un nuage de fumée obscurcit le ciel; le soleil n'apparaît plus que comme un disque rouge; une odeur âcre remplit l'atmosphère, et loin du rideau de flamme encore inaperçu, on sent le feu de prairie.

Le soir, l'horizon devient rouge et la réverbération produit comme une aurore sanglante.

Autrefois, le voyageur qui courait la prairie avait à redouter cet incendie qui dévore l'espace en course folle, et quand il voyait au loin la bande de flammes il n'avait qu'une défense: c'était de mettre le feu. Il marchait alors sur la prairie brûlée, et l'incendie, qui tout à l'heure le poursuivait, s'arrêtait faute d'aliments; mais plus loin, devant, le feu courait et volait.

Parfois, par nos nuits d'automne, nous voyons encore les aurores sanglantes, nous sentons l'odeur du foin brûlé et, quelquefois, il nous est même donné de voir en vaste arc de cercle, la flamme courir en crépitant; mais les chemins, les cultures et les canaux qui coupent fréquemment la plaine, arrêtent le feu de prairie.

Nous le craignons cependant, car il ne se passe pas d'année sans que le feu de prairie détruise des milliers de tonnes de foin laissées en meules dans les champs et même parfois des meules de grains.

Mais alors que les vastes plaines n'étaient pas encore habitées, le feu de prairie, courant en liberté, s'en allait sans frein, dévorant des espaces immenses, détruisant les jeunes pousses d'arbres dont il rencontrait les touffes ça et là, nettoyant tout sur son passage, ne laissant derrière lui qu'un immense drap mortuaire.

Le six octobre, 1879, dès le matin, à Saint-Pierre, l'atmosphère sombre était chargée de cendres, et la fumée âcre vous faisait pleurer les yeux. Voilà que vers midi, des volées de poules de prairie passent, passent sans cesse, et bientôt tout là-bas, au bout de la vaste plaine qui se déroule au sud de Saint-Pierre, le feu paraît.

Qui n'a vu le feu de prairie excité et poussé par un grand vent ne peut s'imaginer avec quelle vitesse il court.

Des hommes travaillaient sur le chemin de fer. Ils veulent se sauver sur leur char à bras. Le feu les gagne, ils fuient avec toute la vitesse dont ils peuvent activer leur véhicule. Le feu gagne, gagne toujours, et le rideau de flamme les enveloppe un instant. Trois d'entre eux sont sérieusement brûlés. Un cultivateur d'Otterburne, Down, faisait du foin à quelque distance de chez lui. Il arrête sa faucheuse, veut décrocher ses chevaux; le rideau de flamme l'enveloppe aussi et il est horriblement brûlé. Ses chevaux sont brûlés à mort.

Les dormants de la voie du chemin de fer prennent feu et les boulons sautent et les rails se tordent. Des cordes de bois amoncelées aux approches d'Otterburne font une terrible fournaise, et le feu court toujours vers le nord poussé par la violence extrême du vent du sud.

Les trains venant du sud furent arrêtés vingt-quatre heures à quelque distance de la gare jusqu'à ce que des équipes d'ouvriers aient pu raccommoder la voie.

CHAPITRE XIII

Un curé à Saint-Pierre

La chapelle moins que modeste, commencée en 1877, et en usage pour les offices depuis 1878, au cours de l'été, était bien insuffisante et surtout Saint-Pierre n'avait pas de curé.

Pour les catholiques, l'église est la maison paternelle: Dieu, « Notre Père qui êtes aux Cieux, » y habite. Mais le Bon Dieu a voulu rester invisible sur la terre. Cependant il est le père de toute paroisse aussi particulièrement qu'il est le père de l'humanité. Mais dans une famille, le père doit se voir, doit parler, doit diriger. Le Bon Dieu met dans chaque paroisse un homme qui doit le représenter: le prêtre. Il est le père visible de la famille que doit former toute paroisse, comme Dieu en est le père invisible. Cependant, dans la paroisse, Dieu habite véritablement dans le tabernacle, et pour le mettre dans le tabernacle, il faut le prêtre à qui Dieu a donné le pouvoir de faire la Divine Eucharistie. Donc, dans une mission, tant que Dieu ne réside pas au tabernacle, et tant que le prêtre n'est pas là pour l'y mettre et pour le représenter visiblement, les fidèles sont orphelins. Rien

de triste comme un établissement catholique sans prêtre.

Mais même au point de vue matériel, chez nous, catholiques, l'église est le centre de la vie civile comme de la vie paroissiale, et le prêtre en même temps qu'il est le pasteur, le prêtre, dis-je, est le chef.

C'est notre manière d'être à nous, catholiques, et quand nous sortons de là, nous ne sommes plus dans l'ordre, et notre vie sociale, comme notre vie morale et spirituelle, s'en ressent; elle est malade.

Les colons de Saint-Pierre le savaient, le sentaient.

De temps en temps, Dieu habitait parmi eux, mais non d'une manière permanente: le prêtre manquait à la famille spirituelle et au groupe social.

Les habitants de la Rivière-aux-Rats demandaient donc un prêtre. Ils étaient, disaient-ils, fatigués de « charrier la messe. »

Monsieur l'abbé Jolys, qui avait visité Saint-Pierre plusieurs fois dans le cours de l'été 1879, était parti pour la France au mois de novembre. Il revenait au mois d'avril suivant. A sa première entrevue avec Monseigneur l'archevêque, Sa Grandeur lui dit: « On me demande un prêtre à la Rivière-aux-Rats. Voulez-vous y aller ? — Je suis à votre disposition, Monseigneur, si vous avez un trou ouvert, n'importe où, je ferai la cheville si vous m'y envoyez. —Oui, mais il faut encore que la cheville ne soit ni trop grosse ni trop petite, » dit en riant Sa Grandeur. « Eh bien ! Monseigneur, on tâchera de la mettre à juste calibre. — Bien, bien, plaisanterie à part, allez à la Rivière-aux-Rats, passez-y un dimanche, et prenez votre

PREMIÈRE ÉGLISE ET PREMIER PRESBYTÈRE DE SAINT-PIERRE.

temps. Voyez s'il y a là les éléments d'une paroisse et vous me ferez un rapport. »

Monsieur Jolys s'en fut donc à la Rivière-aux-Rats. Le premier dimanche, il convoqua une assemblée après la messe. Le système parlementaire fait toujours perdre beaucoup de temps, surtout quand il est manœuvré par des gens qui n'ont pas l'habitude de s'en servir. L'assemblée se prolongea assez longtemps, on discuta et finalement on se sépara sans résultat.

Monsieur Jolys avait annoncé qu'il serait encore à Saint-Pierre le dimanche suivant.

La première impression chez lui n'avait pas été favorable. Il faut savoir, en effet, que toutes les maisons alors étaient sur le bord de la rivière cachées par les bois; que c'est un simple sentier qu'il fallait suivre au milieu des branches pour aller de l'une à l'autre. Pas de chemin, donc pas de pont, et presque pas de culture: seulement un petit champ ça et là. Pendant toute la semaine, Mr. Jolys parcourut Saint-Pierre dans tous les sens. Il suivit les sentiers, traversa les coulées et la rivière à l'eau, et le soir, lorsqu'il rentrait chez monsieur Labonté où il avait établi son pied à terre, il faisait le désespoir de madame Labonté qui voulait le faire changer, mais qui ne réussissait guère qu'à le faire se sécher auprès de son poêle.

Le dimanche suivant, nouvelle assemblée après la messe. Le futur curé dit: « Mes amis, j'ai visité l'établissement cette semaine. Demain, je recommence cette visite; mais cette fois, je demanderai dans chaque maison une souscription de quinze piastres. Si vous montrez de la bonne volonté, la Providence

fera le reste. Je sais que plusieurs d'entre vous n'ont pas d'argent en ce moment. Je vous en prêterai sur billet payable à l'automne. »

Le lendemain, en effet, l'abbé Jolys commençait cette visite de la petite colonie. Il se faisait accompagner par monsieur Simon Fraser qui contresignait les billets comme témoin.

Au milieu de la semaine, il y avait une somme de huit cent soixante-deux ($ 862.00) piastres souscrite.

Monsieur Jolys fit son rapport à Monseigneur l'archevêque qui le nomma curé de la nouvelle paroisse, lui donnant carte blanche pour construire, et il voulut s'inscrire sur la liste de souscription pour deux cents ($ 200.00) piastres. Monsieur Jolys s'y inscrivit lui-même pour cent ($ 100.00) piastres.

Disons tout de suite à l'éloge des premiers habitants de Saint-Pierre que, l'automne arrivé, la somme souscrite était intégralement payée, pas un billet ne resta en souffrance.

Le trente juin, monsieur Jolys signait avec le représentant de la « Emerson Building Co. », Monsieur Purdy, le contrat pour la construction d'une petite église de 40 pieds par 32; l'extérieur seulement devait être terminé, de manière à la rendre logeable à la rigueur, pour la somme de $ 1175.00, les habitants devant faire gratuitement le transport des matériaux d'Otterburne sur le chantier.

On ajouta ensuite un petit jubé pour les chantres, la voûte, une table de communion très simple, quelques bancs; le tout montait à $ 1550.00

La même compagnie transforma ensuite l'ancienne

chapelle en presbytère pour la somme de $ 400.00. Cela donnait seulement quatre petites chambres au rez-de-chaussée, et comme les murs n'étaient pas assez hauts pour un étage, on éleva la toiture de manière à exhausser les murs de deux rangs de pièces. Le grenier fut transformé plus tard; on y fit trois chambres et puis enfin on ajouta, plus tard encore, une toute petite cuisine surmontée d'une petite chambre et, le tout terminé, l'établissement coûtait $ 2583.00. Plus tard encore, il fallut un hangard qui fut solidement construit en charpente de chêne, et l'établissement, que l'on regardait comme complet, avait coûté en tout et partout $ 3178.00. Le curé de Saint-Pierre ne fit aucun nouvel appel à la bourse des paroissiens pour cela.

Les travaux de la nouvelle église commencés le 10 juillet, étaient terminés le 15 août.

La bénédiction avait été fixée au 17. On avait élaboré tout un programme de fêtes. A l'arrivée de l'express du matin, Monseigneur l'Archevêque devait être salué à la gare d'Otterburne par une délagation et escorté jusqu'à Saint-Pierre. A onze heures, la bénédiction solennelle du petit temple et la messe, puis, dîner de famille sous un pavillon de feuillage.

Oui, mais le seize de gros nuages s'amoncelèrent et une pluie battante ne cessa de tomber toute la journée.

La tempête avait été violente au point d'interrompre la communication télégraphique entre Otterburne et Winnipeg. Impossible donc de se parler. Monseigneur Taché se demandait: « Faut-il tout de même aller à Saint-Pierre ? » A Saint-Pierre, on se deman-

dait: « Monseigneur viendra-t-il tout de même? »

Les chemins étaient de vrais cloaques. Malgré tout, le seize au soir, MM. les curés de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Joseph, MM. Fillion et Pelletier, nous arrivaient royalement couverts de boue et trempés jusqu'aux os.

Cependant, le 17 au matin, la pluie avait cessé. Monseigneur l'Archevêque venait, accompagné de l'honorable Joseph Royal, député de Provencher aux Communes, de Alex. Kittson, représentant du comté à la Chambre provinciale, de monsieur l'abbé Dufresne, prêtre de l'archevêché, et des abbés Cloutier, Reni et Hugues, séminaristes. Un autre séminariste était rendu dès le samedi, l'abbé Brouillard.

A dix heures, à l'arrivée en gare d'Otterburne, le vent faisait disparaître les derniers nuages et un soleil splendide venait nous réjouir.

Toute la petite colonie était là au grand complet. Monseigneur récita les prières liturgiques et aspergea d'eau bénite l'humble église, et monsieur N. Pelletier, curé de Saint-Joseph, chanta la grand'messe. Ce fut la messe royale de Dumont qui fut exécutée. A l'offertoire, MM. Hughes et Royal chantèrent le « *Justus ut palma florebit* » de Lambillote. Monsieur Hughes qui était alors organiste de la cathédrale, tenait l'harmonium.

Monseigneur Taché fit à l'Evangile une de ces allocutions toute de cœur et très pratique, dont il avait le talent. Il félicita vivement les paroissiens de leur bonne volonté et de leur esprit de foi, et leur recommanda particulièrement d'aimer leur curé. « Si vous remplissez bien ce devoir, conclut-il, je pro-

MONSIEUR JOSEPH LABONTE QUI VIENT PAYER SA DIME.

mets à votre établissement prospérité et progrès. »

Monseigneur bénit aussi une belle statue de Saint-Pierre en chêne, sortant des ateliers de Raffl, à Paris. C'était un don d'une grande dame française qui voulut honorer ainsi le chef des Apôtres.

A l'issue de la cérémonie, à la porte de l'église, monsieur Martin Jérôme, alors préfet de la municipalité, lut une adresse à Monseigneur. Sa Grandeur le voyant s'avancer avec son rouleau de papier, avise une souche bien placée à quelques pas de là. « Attendez, dit-elle, moi je me fais vieux, je vais m'asseoir. » Et il s'assied sur la souche.

Dans l'adresse, la population de Saint-Pierre remerciait Monseigneur de sa grande sollicitude et surtout de leur avoir donné un curé.

Monseigneur, tout en répondant en quelques paroles pleines d'esprit, souleva un charmant incident qui sera le mot de la fin de ce chapitre:

« Oui, vous voilà avec un curé; vous êtes contents de l'avoir; tâchez maintenant de ne pas lui faire de misères et donnez-lui le moyen de vivre, ne le laissez pas avoir faim. »

Alors, monsieur Joseph Labonté dit: « Monseigneur, monsieur le curé viendra chez nous quand il n'aura pas de quoi chez lui. Quand il y aura quelque chose pour nous, il y en aura pour lui. »

Tout le monde avait le cœur en joie. Monseigneur dut partir dans l'après-midi. Monsieur le curé s'apprêtait à le reconduire jusqu'à la gare. « Mon cher curé, restez, vous êtes fatigué, vous ne me rendriez pas la route moins longue, et pour vous, vous vous fatigueriez davantage. Maintenant, jusqu'à ce que la

paroisse vous donne assez de revenus, je vous donnerai moi-même deux cents piastres par an. » En effet pendant un an et demi, jusqu'à ce que monsieur Jolys dît à Sa Grandeur qu'il pouvait désormais se passer de cette aide, il reçut tous les trois mois très régulièrement un chèque de $ 50.00.

CHAPITRE XIV

La question des terres

Au moment de la bénédiction de la petite église, la population de Saint-Pierre atteignait soixante quatre familles. Dès qu'il fut connu qu'une église se bâtissait à la Rivière-aux-Rats, les colons accoururent. C'était la première bénédiction de Dieu qui montrait ses effets sur la nouvelle paroisse.

En 1882, au printemps, nous avions quatre-vingt-onze familles. Saint-Pierre devenait important. Ah! dans un pays nouveau, c'est comme cela. Ceux qui liront ceci dans cinquante ans souriront peut-être. Mais en 1882 à Manitoba, une paroisse de quatre-vingt-onze familles était une paroisse importante déjà. Mais hélas! Nous, qui deux ans auparavant, étions si fiers de notre toute petite église et de notre tout modeste presbytère, devenions inquiets: nous ne pouvions plus loger les paroissiens dans la modeste église et nous avions quelque peu honte de notre trop modeste presbytère, surtout quand nous recevions des visites comme celle de l'archevêque d'Ottawa, Monseigneur Duhamel. Mais, tous les nouveaux arrivés étaient pauvres ou bien trop nouveaux dans le

pays. Il fallait leur laisser le temps de s'asseoir. En attendant, pour leur permettre d'assister aux offices dans la petite église pleine déjà comme un œuf, on les faisait asseoir dans le petit sanctuaire, tout autour de l'autel.

Une question était soulevée qui inquiétait les nouveaux colons. Voilà que le gouvernement ne voulait pas reconnaître comme bonne, la prise de possession des terres de la Rivière-aux-Rats, telle que nous l'avons racontée dans un des précédents chapitres.

Le gouvernement, dis-je, qui allait chercher des colons en Russie et ailleurs, dépensant sans compter pour les amener ici où il leur donnait des terres à titre gratuit, qui leur donnait même toute facilité pour faire apporter pour rien toutes les vieilleries dont ils se servaient là-bas, telles que charrues d'un autre âge, meubles surannés et vieux traîneaux déjà usés sur les neiges de la Russie et qui étaient bons tout au plus à faire du feu, que dis-je, le gouvernement qui avançait aux Ménonites pour vingt ans une somme de cent mille piastres sans intérêt, ce même gouvernement ne voulait pas reconnaître les titres de propriété des habitants de la Rivière-aux-Rats.

Il y avait alors à la tête de l'administration de l'Intérieur à Ottawa, le fameux colonel Dennis, qui avait joué le rôle que vous savez en 1869-1870. Il avait gardé une dent à ces métis français et catholiques qui l'avaient mâté alors. Intelligent, tenace, fanatique et haineux, ce monsieur organisait à Ottawa toute une politique de haine, d'accord avec un autre des hauts employés du département de l'Intérieur: Rus-

sell. Ergotant sur les mots, opposant la force d'inertie, c'est toute une politique de correction légale qu'ils instituèrent pour empêcher le gouvernement de reconnaître les titres de propriété des habitants de la Rivière-aux-Rats. Quelques-uns des premiers réclamants habitaient et cultivaient leurs terres. Les autres terres, et c'était la plus grande partie, avaient changé de mains, même plusieurs fois. Quelques propriétés avaient même été payées très cher relativement par les nouveaux colons de bonne foi, surtout en 1881 et 1882, alors qu'une spéculation effrénée faisait perdre la tête à la moitié des habitants du Manitoba.

On appelait cela par ici, la « question des réclames. »

Et c'étaient messieurs Dennis et Russell qui avaient été chargés d'étudier cette question.

Lors de l'entrée du pays dans la Confédération Canadienne, on avait organisé le comté de Provencher de telle sorte qu'il fût un comté de langue française, et qu'il donnât à Ottawa un député français sur les quatre comtés du Manitoba. C'est le colonel Dennis qui manœuvra de manière à jeter au centre du comté de Provencher, sur le territoire qui forme aujourd'hui la municipalité de Hannoves, quatre mille Ménonites, espérant par là détruire, annihiler l'influence française dans le comté de Provencher. Mais la Providence veille. Voilà que pendant trente ans, les Ménonites refusent de s'occuper des questions politiques et de voter à quelque élection que ce soit. Mais nous ne devons pas moins tenir compte au colonel Dennis de son extrême bonne volonté de nous étrangler.

En septembre 1877, MM. Newcombe et Goulet furent chargés d'arpenter l'établissement de la Rivière-aux-Rats. Ils en dressèrent une carte qui fut connue dans la suite sous le nom de: « Diagramme de l'établissement de la Rivière-aux-Rats. » A la suite du rapport de ces messieurs, on demeura fort ennuyé à Ottawa, et les messieurs du bureau de l'Intérieur durent se dire qu'il ne serait pas commode d'exproprier des gens qui crieraient de la belle manière.

C'était le temps de faire un beau geste, et d'émaner les patentes aux noms des réclamants.

Mais le geste ne se fit pas: tout resta dans le *statu quo*.

Monseigneur Taché, monsieur Joseph Dubuc, député de Provencher, monsieur Joseph Royal ensuite, harcelèrent les ministres à Ottawa. Le nouveau curé de Saint-Pierre se mit de la partie et entretint avec certains des ministres une correspondance suivie. Enfin, dans le courant de l'été 1880, on nous envoya un certain vague arpenteur du nom de Lang. Sur la Rivière Rouge, d'où il nous venait, on n'avait pas été satisfait de lui. Ici non plus, il ne satisfit guère personne sinon quelques vulgaires pêcheurs en eau trouble qui faisaient dans le pays, un peu partout, métier de s'approprier le bien d'autrui. Dirai-je qu'ils furent bien coupables? Non, des employés du gouvernement leur disaient que toute terre non occupée était libre, excepté bien entendu les lots d'enfants métis. Il se trouva un peu partout de ces gens qui croyaient se créer un droit de propriété en se mettant tout simplement sur la terre du prochain. On leur donna un drôle de nom à ces gens-là. On les

appela: les *jumpers*, les sauteurs. Oui, ils sautaient volontiers la ligne de démarcation des propriétés et volontiers ils sautaient à pieds joints par-dessus les droit du voisin.

Les *jumpers* amenèrent un nouvel élément de difficultés et ce triste coco portant le nom de Robert Lang, l'employé du gouvernement chargé d'examiner la question des Réclames, ne fit qu'encourager ces assez tristes personnages qu'étaient les *jumpers*. Il est à remarquer que pas un homme du pays, pas un métis français ne devint *jumper*.

Il arriva même que des fermiers travaillant sur la propriété qu'ils avaient louée, sur conseils de certains employés subalternes du gouvernement, refusèrent de remplir par la suite les conditions de leur bail, réclamèrent la propriété comme leur appartenant, et, ce qu'il y a de plus renversant, arrivèrent à se faire donner des titres directement de la Couronne.

Ces cas ne furent pas nombreux heureusement pour l'honneur du pays. Mais il en fut.

On avait même un instant eu au département de l'Intérieur l'envie de mettre tout simplement en vente toutes les terres de l'établissement de la Rivière-aux-Rats. Mais un reste de pudeur empêcha cette monstruosité.

Une commission royale fut nommée en 1882. Elle siégea à Otterburne dans la petite salle d'attente de la gare, le 31 août, et le 6 septembre. Les commissaires furent les juges Miller et Dubuc.

Leurs rapports furent absolument favorables aux habitants de notre établissement. A Ottawa, on eut la faiblesse et la puérilité de ne pas vouloir les déjuger

tout à fait, on en finit par une transaction: on donna aux habitants de la Rivière-aux-Rats des patentes gratuites à titre de homesteads, et on leur réclama une piastre de l'âcre pour le surplus. Certes, il en eût coûté bien moins cher au gouvernement de se montrer libéral et d'éviter ainsi tous les frais de ces inspecteurs et de ces commissions. Oui, mais: la fôôôrme, messieurs, la fôrme!

CHAPITRE XV

Une cloche

Le quatrième dimanche de l'avent 1882, au moment de sonner la grand'messe, monsieur le curé, comme d'habitude, était sur le seuil de la petite église de Saint-Pierre et secouait une petite cloche à main. Elle faisait dioledaing-ding, ding, ding, etc. Quelqu'un dit: « Monsieur le curé, vous n'êtes pas tanné de sonner cette petite cloche-là ? » Il n'y avait pas jusqu'alors de cloche à Saint-Pierre. « Oh! oui, dit le curé.... et c'est la dernière fois que je sonne ce grelot. » Et cependant, il avait rendu bon service le grelot. « Tenez, c'est fini! » et ce disant, monsieur le curé lance la clochette de l'autre côté du chemin, elle tombe en *tintinnabulant* dans des saules qui bordaient le petit étang qui peu à peu s'est desséché depuis.

Après le prône, monsieur le curé annonce que le jour de Noël la quête de la messe de minuit se ferait pour aider à l'achat d'une cloche. « Mais, dit monsieur le curé, il nous faut une cloche qui s'entende au loin et qui porte jusqu'aux extrémités de la paroisse la voix de l'église. Il demande des parrains et des marraines pour le baptême de ce bébé qui devra

peser mille livres. Cinquante piastres, c'est le prix de l'honneur de nommer Mademoiselle.

Le jour de Noël, quatre enfants faisaient à la messe de minuit la quête annoncée. C'étaient Philibert Ladéroute et sa sœur Alice, et François L'Heureux et sa sœur Anna.

La quête donna quatre vingt-douze piastres; c'était un excellent commencement. Dans le cours de la semaine suivante, cinq parrains apportaient leurs contributions de cinquante piastres. Enfin, avec les souscriptions particulières, qui vinrent d'elles-mêmes dans les quinze jours suivants, la somme totale arrivait à cinq cents piastres.

La cloche fut commandée à la fonderie de Clinton H. Meneely à Troy, état de New-York.

Elle fut expédiée au mois de mai à la station de Niverville; car il n'y avait pas encore de pont sur la Rivière-aux-Rats, et les paroissiens de Saint-Pierre craignaient d'avoir des difficultés à lui faire traverser à bras le pont du chemin de fer. Elle arrivait à Saint-Pierre dans les premiers jours de juin. On lui avait fait un rustique palais aérien à cette cloche. Montée sur une sorte d'échafaud de vingt-quatre pieds de hauteur, elle pourra lancer sa voix à tous les vents.

Tout fut bientôt prêt, et le 20 juin, par un temps splendide, eut lieu la cérémonie de la bénédiction.

L'acte relatant cette belle cérémonie fut dressé par l'honorable Joseph Royal, alors député de Provencher aux Communes du Canada, et il est assez intéressant pour qu'il nous suffise de le transcrire ici, et le lecteur connaîtra l'histoire de la cloche de Saint-Pierre.

MONSIEUR ANDRÉ NAULT

Préfet actuel de la Municipalité de De Salaberry,
qui fut le premier enfant de chœur à Saint-Pierre en 1880,
et qui est Maire de la paroisse depuis plusieurs années.

« Le vingtième jour de juin 1883, a eu lieu le baptême de Marie, Eusèbe, Alexandrine, Philibertine, Noel, cloche de la paroisse, par Sa Grâce Monseigneur Taché de Saint-Boniface, en l'église du lieu, au milieu d'un grand concours des habitants de la paroisse et d'étrangers.

« Cette cloche pèse 991 livres, à été fondue à Troy, état de New-York, E.-U., par Clinton H. Meneely Bell Co., et porte les inscriptions suivantes: à savoir,

sur une face:

J'AI ETE FONDUE A TROY
POUR LA PAROISSE DE SAINT-PIERRE
EN MDCCCLXXXIII,
MGR ALEXANDRE ANTONIN TACHE
ETANT ARCHEVEQUE
DE SAINT-BONIFACE,
ET LE REVEREND J.-M. JOLYS
ETANT CURE DE SAINT-PIERRE.

sur l'autre face:

MES PARRAINS ET MARRAINES
ONT ETE
M. ET MDE EUSEBE ROUGEAU,
M. ET MDE ALEXANDRE KITTSON,
M. ET MDE PHILIBERT LADEROUTE,
M. ET MDE NOEL TETRAULT.
JE ME NOMME
MARIE EUSEBE-ALEXANDRINE-
PHILIBERTINE-NOEL.

et plus bas:

LAUDO DEUM.

« Assistaient à la cérémonie: les RR. MM. G. Dugas, de l'archevêché, qui a fait le sermon de circonstance; R. Giroux, curé de Sainte-Anne; C. Samoisette, curé de Sainte-Agathe; J. Cummings, curé de Notre-Dame de Lorette; J. Dufresne, prêtre de l'archevêché; l'honorable M. A. Girard, sénateur; l'honorable J. Royal, député de Provencher aux Communes du Canada; M. J.-E. Cyr, M. P. P. de Sainte-Agathe, et M. J. Lecomte, M. P. P. de Saint-Norbert.

Suivent les signatures:

† ALEXANDRE,
Archevêque de Saint-Boniface.

G. DUGAS, *prêtre.* F. CUMMINGS, *P. C. de Lorette.*

J. DUFRESNE, *prêtre.* J.-M. JOLYS, *prêtre, curé.*

C. SAMOISETTE, *prêtre.* J. ROYAL.

A. GIRARD, *sénateur.* J. LECOMTE, M. P. P.

J.-ERNEST CYR, M. P. P.

Après la cérémonie, monsieur le curé invitait au nom des paroissiens, Monseigneur, les parrains et les marraines, ainsi que les visiteurs, à un dîner de circonstance. Le presbytère était bien trop petit pour qu'on y puisse faire asseoir d'aussi nombreux convives à la même table. Aussi, avait-on garni de feuillage tout le bas du hangard presbytérial, et le banquet s'y donna.

Monsieur le curé de Saint-Pierre avait, en 1882, avec le Rév. P. McCarthy, la desserte de la Mission d'Emerson, y allant chacun un dimanche par mois

en alternant. Cela donnait à la population d'Emerson les offices tous les quinze jours. Monsieur le curé avait trouvé parmi ses paroissiens d'Emerson, un Français jadis chef cuisinier. Ce dernier s'offrit à préparer le repas de baptême. Il fit des merveilles. Une particularité amusante: c'est qu'à ce dîner, on servit des truffes, des truffes au Manitoba! Un ami en avait envoyé quelque temps auparavant un paquet à monsieur Jolys. Elles servirent à relever le goût des dindons qui firent ce jour-là l'orgueil de la table. La plupart des convives, qui se demandaient ce que c'était que ces petits dés de couleur noire et à reflets luisants, les rangèrent prudemment sur le bord de leur assiette.

Pendant le repas, la cloche avait été montée et elle sonna au dessert. Elle sonna au départ de Monseigneur l'archevêque et des hôtes étrangers à la paroisse. De fait, elle sonna toute l'après-midi.

Trois jours après, elle sonnait son premier baptême: c'était celui de Marie-Rose Nault, fille de Romain Nault et de Philomène Landry. Chose à remarquer, le parrain à ce baptême fut André Nault qui plus tard épousa Alice Ladéroute qui avait fait, à la messe de minuit, la première quête pour la cloche.

CHAPITRE XVI

Une nouvelle église

Au mois de janvier 1884, la population de Saint-Pierre atteignait le chiffre de six cent cinquante-trois âmes.

Que faire avec une église de quarante pieds par trente-deux ? Les bancs étaient pleins, le sanctuaire était plein, la petite tribune, qui avait été faite pour les chantres seulement, était encombrée, enfin il n'y avait pas de place. La Providence vint à notre aide. En 1883, la législature de Manitoba créa des conseils de comtés. C'étaient des agglomérations de plusieurs municipalités qui devaient connaître de toutes affaires intermunicipales. On prévoyait que ces comtés municipaux auraient à fournir un local pour une cour de comté et autres nécessités. Quelqu'un suggéra de vendre l'église au conseil de comté et de construire une église neuve. C'est ce qui fut fait: les choses marchèrent assez rapidement. Au premier janvier, la transaction était terminée, et le 20 février, monsieur le curé de Saint-Pierre signait à Winnipeg, avec J.-E. Gelly & Cie, un contrat pour une église de quatre-vingt-cinq pieds de longueur et d'une largeur de

quarante-cinq pieds. La hauteur du carré devait être de vingt-cinq pieds. Le premier contrat pourvoyait à la charpente de galeries de chaque côté de l'église, depuis le jubé de l'orgue jusqu'au sanctuaire; mais il fallut bien vite faire finir toutes les galeries. Divers autres changements au plan primitif, et quelques additions, portèrent le coût de la construction de quatre mille trois cents piastres qu'il devait être tout d'abord à quatre mille sept cent quatre-vingt-dix.

Aucune ornementation, travail tout uni; il était seulement spécifié que le tout devait être en bon bois sec et sain, et travail fait d'après les règles de l'art du constructeur. Les paroissiens se chargeaient de transporter les matériaux de la gare du chemin de fer sur les lieux.

Le premier mars, les matériaux étaient en grande partie sur place et, le deux, on posait les soles. Il faisait un froid intense et la veille on avait dû déblayer la neige et niveler le terrain à la hache. Mais le temps pressait. Les contracteurs s'étaient engagés à livrer l'église le vingt-cinq avril.

Le temps devint plus clément au bout de quelques jours, et somme toute, il n'y eut que deux demi-journées où les ouvriers ne purent travailler pendant tout le temps de la construction. Pendant tout le travail, il n'y eut pas l'ombre d'un accident.

Le trente mars, il ne restait plus que quelques travaux intérieurs et les ouvriers voulurent bien eux-mêmes, le vingt-neuf au soir, débarrasser le plancher de tout ce qui eût pu gêner et installer des tables tout autour le long des murs. Le trente donc, ces tables

étaient transformées en comptoirs de bazar. Les RR. Sœurs Grises de Saint-Boniface, Madame J.-E. Cyr, madame J. Dubuc, messieurs Verge, D'Auteuil, Turner et plusieurs autres amis de la jeune paroisse, nous avaient envoyé une foule de jolies choses qui firent tomber pas mal de piastres dans l'aumônière de chacune des dames et demoiselles qui se dévouèrent pour s'improviser solliciteuses et vendeuses. Il y eut le soir, un banquet de plus de deux cents couverts. Le lendemain, la fête continua, et dans la soirée, un groupe de jeunes gens égaya l'assistance par une petite comédie et quelques scènes improvisées. Au milieu de la soirée, monsieur le curé Jolys donna une causerie où sous le titre de « Voyages aux temps passés, » il raconta le grand voyage de Joseph Landry, de Montréal au pied des Montagnes Rocheuses, avec Clark Logan Robinson et Decouane, au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Le bazar produisit $ 529.00 net.

Les jours suivants, les derniers travaux furent poussés avec grande activité, et le dimanche de Pâques, 13 avril, monsieur le curé de Saint-Pierre, délégué par Monseigneur l'archevêque, faisait la bénédiction du nouveau temple. Ce fut une véritable fête de famille. Nous avions hésité à retarder la bénédiction de l'église pour avoir Monseigneur l'archevêque, des prêtres et les amis de la paroisse qui se trouvaient loin de nous. Mais en ce temps, les cultivateurs ont besoin de tous les jours de chaque semaine pour les travaux des semailles, et le dimanche, chaque prêtre était retenu dans sa paroisse. Nous avons préféré faire une fête tout intime et célébrer la résurrection

du Sauveur dans notre église neuve. Voici l'acte de cette bénédiction tel qu'il existe dans les registres de la paroisse.

« Le treizième jour d'avril, mil huit cent quatre-vingt-quatre, nous prêtre, curé soussigné, en vertu d'une délégation de Sa Grâce Monseigneur Alexandre Taché, archevêque de Saint-Boniface, avons béni la nouvelle église de la paroisse de Saint-Pierre.

« Cette église mesure quatre-vingt-cinq pieds du portail au chevet, et quarante-cinq pieds de largeur. Elle a été construite par messieurs Gelley, Soucisse & Cie, entrepreneurs de Winnipeg. La cérémonie a commencé à dix heures un quart et a été suivie de la grand'messe.

« Un grand nombre de paroissiens s'étaient rendus à la cérémonie. »

Signé: J. M. Jolys, *prêtre.*

La première sépulture qui eut lieu depuis la bénédiction de la nouvelle église fut celle d'un enfant de trois ans: Joseph Nault, le dix-sept avril.

Le premier mariage fut celui de Joseph Cartier et Louisia Théroux, le 31 juillet.

CHAPITRE XVII

Le couvent de Saint-Pierre

Dès le printemps mil huit cent quatre-vingt-quatre, on agita la question d'un couvent; la méchante petite construction en troncs d'arbres qui servait d'école était complètement insuffisante, beaucoup d'enfants n'allaient pas à l'école faute de place, et pour ma part, j'avais peine et pitié de voir ceux de mes enfants qui s'y rendaient quand même, si mal logés. L'hiver, les pauvres enfants gelaient dans ce taudis: ils étaient dans une atmosphère bien vite viciée; de méchantes petites fenêtres qui, l'hiver, se couvraient d'une carapace de glace d'un demi-pouce d'épaisseur, ne laissaient pénétrer que très peu de lumière, on y voyait à peine. Les pauvres enfants avaient vite les reins cassés sur des misérables bancs sans dossiers; les quelques tables qu'on avait pu loger là-dedans étaient étroites et mal commodes; avec cela, sales et déchiquetées à coups de canif. L'instituteur unique, qui enseignait là-dedans, ne pouvait donner qu'un temps très court à chaque division pour ne pas laisser complètement de côté une partie des enfants. Et quel

métier de chien pour le pauvre instituteur, que de passer six heures par jour dans une geôle pareille et dans de semblables conditions!

La chose n'alla pas toute seule au premier abord. Ah! la sempiternelle routine, comme elle est un terrible obstacle au progrès! On était habitué à voir ce petit carré de troncs d'arbres barbouillé de terre glaise et à dire: c'est l'école; et on trouvait tout naturel que cela fût l'école. Tout de même, il y avait assez de gens raisonnables dans l'arrondissement de Saint-Pierre Centre, et après quelques semaines de travail, on put convoquer une assemblée définitive des contribuables et la question du couvent fut emportée haut la main. Les commissaires d'école furent autorisés à bâtir une maison convenable. Un emprunt de deux mille trois cents piastres fut voté pour cela, et les commissaires demandèrent à monsieur le curé de faire les démarches voulues pour avoir une communauté qui se chargeât de l'établissement. Monsieur le curé exigea tout d'abord que deux des commissaires se rendissent eux-mêmes auprès de Monseigneur l'archevêque pour lui demander d'autoriser l'établissement d'un couvent à Saint-Pierre. MM. Joseph Labonté et Hilaire Gagné furent chargés de cette mission. Monseigneur accueillit leur demande avec grande bienveillance, et leur dit qu'il allait s'entendre avec le curé de Saint-Pierre, et qu'il espérait que les négociations, que tous deux allaient entamer incessamment, aboutiraient à un succès.

Bâtir un couvent avec deux mille trois cents piastres! La chose paraîtrait aujourd'hui ridicule; mais alors, les matériaux étaient moins chers et la main-

LE PREMIER COUVENT DE SAINT-PIERRE Construit en 1885.

d'œuvre n'avait pas encore atteint les prix ridiculement élevés où elle a monté depuis. En réalité, le premier couvent de Saint-Pierre coûta deux mille huit cents piastres en chiffres ronds. Il mesurait quarante-cinq pieds de longueur sur une largeur de trente-cinq pieds. Une sorte de péristyle se prolongeait en avant de la porte d'entrée et montait jusqu'au toit dont il coupait la simplicité; il était fermé au-dessus du rez-de-chaussée jusqu'en haut et, à l'étage, il formait une toute petite sacristie à la toute petite chapelle qui occupait cependant la plus belle chambre de l'étage. Au rez-de-chaussée, deux classes séparées par une cloison mobile, un tout petit réfectoire et un tout petit parloir. A l'étage: chapelle, toute petite salle de communauté pour les Sœurs, le dortoir des Sœurs, une chambre et une classe pour les enfants les plus avancés; en bas côté, au coin sud-ouest de la maison, une cuisine. C'est tout quand j'ai dit que sous le comble il y avait un assez vaste dortoir pour les enfants. Il faudrait aujourd'hui, plus que doubler la somme mentionnée plus haut pour avoir semblable maison.

Les Sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie acceptèrent de venir à Saint-Pierre. C'était Sœur M. Jean de Dieu qui était alors supérieure à l'académie Sainte-Marie à Winnipeg, et Sœur Martin de l'Ascension, aujourd'hui Supérieure générale de son ordre, et alors économe à l'Académie Sainte-Marie, qui vinrent voir Saint-Pierre les premières. « Voyez, leur dit monsieur le curé, ceci vous fera une maison à la campagne où vous pourrez envoyer en repos vos Sœurs de Winnipeg qui en auront besoin, et aussi un

endroit où vos Sœurs pourront venir en vacances. »

Ce fut une considération qui eut son poids. La fondation de Saint-Pierre, en dehors de cela, fut pour la communauté une œuvre de pur dévouement, car on donnait aux Sœurs strictement juste de quoi les empêcher de mourir de faim. Pour la somme de cinq cents piastres par année, la communauté s'engageait à pourvoir les classes de maîtresses suivant le nombre des élèves et pour soixante piastres de plus, les Sœurs chauffaient elles-mêmes les classes. Il est à remarquer qu'il n'y eut jamais moins de trois classes.

L'arrondissement d'école émit donc des débentutures (obligations) au montant de trois mille trois cents piastres. Le bureau d'éducation, section catholique, approuva l'emprunt et les débentures furent contresignées par le trésorier provinvial comme le demandait la loi. C'est le crédit foncier franco-canadien qui prit ces débentures, lesquelles, au prix d'un montant de dix et vingt centièmes pour cent, devaient s'éteindre en vingt ans.

Mais, toutes les démarches qu'il fallut faire pour ces obligations prirent du temps, et ce n'est qu'au milieu de l'été 1885, que les travaux de construction furent commencés; le tout était fini cependant avant les gros froids d'hiver.

Les Rév. Sœurs n'avaient pu promettre de prendre les classes qu'au mois de septembre 1886. Le curé de Saint-Pierre insista le plus qu'il put et, enfin, on lui promit des Sœurs pour le nouveau couvent, en avril. Monsieur le curé s'engagea, pour reconnaître la grande bonne volonté de la congrégation, à

nourrir les Sœurs de Saint-Pierre depuis leur arrivée jusqu'au mois de septembre.

Tout l'hiver, l'école continua à se faire dans la vieille maison; on voulait que le couvent ne fût étrenné que par les Sœurs.

Monsieur le curé de Saint-Pierre fut, au mois de février 1886, envoyé par Monseigneur l'archevêque, aux Etats-Unis et dans la province de Québec, chargé d'une mission assez importante et dont il ne pouvait prévoir la fin qu'au bout de longs mois. Il eut un regret de partir et de laisser à monsieur l'abbé Samoisette, curé de Sainte-Agathe et chargé de Saint-Pierre pendant son absence, le plaisir de recevoir les religieuses. Un concours de circonstances tout particulier amena monsieur Jolys à Montréal, le quatre avril au matin, près de Monseigneur Taché, qu'il savait là et qu'il avait à consulter: « Ah! vous arrivez bien, mon cher curé, vos Sœurs partent demain pour Saint-Pierre. » Dans l'après-midi, monsieur Jolys accompagnait Monseigneur l'archevêque à la maison mère à Hochelaga, et arrivés au parloir, cinq jeunes religieuses se présentent, reçoivent la bénédiction de Monseigneur et Monseigneur se tourne vers monsieur Jolys: « Monsieur le curé, ce sont vos filles! » Quelqu'un demande: « Est-ce que monsieur le curé s'en vient avec nous? » « Non, dit l'archevêque, j'ai besoin de lui ici quelque temps encore, mais il vous rejoindra bientôt. »

C'est le 19 avril que les cinq religieuses arrivaient à Saint-Pierre. Monsieur Philibert Ladéroute prenait les Sœurs à la station du chemin de fer et les amenait à Saint-Pierre où l'excellent monsieur Samoiset-

te les recevait à cœur ouvert. Les cinq fondatrices de Saint-Pierre étaient les Rév. Sœurs M. Misael, supérieure, M. Maximilien, M. de la Foi, M. Agnès d'Assise, M. Hilarion.

Dès l'après-midi, elles se rendirent chez elles, les bonnes Sœurs, elles avaient tant hâte de voir ce petit nid, où elles allaient prier et travailler. Elles trouvèrent le petit couvent éblouissant de blancheur partout et coquet et propre, et une prière d'actions de grâces monta tout naturellement de leur cœur vers le « Père qui est aux Cieux. »

Le lundi, douze, les classes s'ouvrirent par un temps affreux, une pluie battante tomba toute la journée.

Le père de Sœur M. Maximilien donna comme cadeau de noces à sa fille un très joli autel fait et sculpté de ses mains. Il orna très gracieusement la modeste chapelle.

Malheureusement, la supérieure tomba malade très peu de temps après son arrivée, ou plutôt, le mal qui la minait depuis assez longtemps, prit une marche plus rapide. Les jambes furent prises par la tuberculose et bientôt il fallut la conduire à Winnipeg afin qu'elle pût recevoir les soins du médecin, et elle s'y éteignait dans les premiers jours de septembre.

Monsieur le curé de Saint-Pierre rencontre de nouveau son archevêque à Montréal, le 17 juillet: « Mon cher, j'arrive de Saint-Pierre; j'y ai passé trois heures et j'ai trouvé le moyen de donner la confirmation à trente et une personnes, de bénir une cloche et de parler deux fois à votre peuple et par dessus le marché j'ai dîné chez vous. »

La cloche dont il est ici parlé avait été achetée par

INTERIEUR DU PREMIER COUVENT DE SAINT-PIERRE.

monsieur le curé de Saint-Pierre pour le couvent et était arrivée avant son départ pour le long voyage qu'il fit cette année-là. Il voulut donner à cette cloche le nom de Marie-Rose, en l'honneur de la mère fondatrice des Sœurs de Jésus-Marie,et les deux marraines furent Mary et Rose Carey. Elle avait été fondue chez Clinton H. Meneely à Troy, et pesait 125 livres. C'est, je crois, la plus jolie petite cloche qui soit jamais sortie de cette fonderie; elle avait un son argentin très pur et des vibrations très puissantes qui résonnaient en sons graves et prolongés deux octaves au-dessous du son ordinaire. Nous l'avons malheureusement perdue dans l'incendie du couvent, le 21 décembre 1899.

Monseigneur Taché avait assisté aux grandes fêtes de Québec, à l'occasion de la remise de la barrette cardinalice au cardinal Taschereau. Monsieur le curé de Saint-Pierre l'accompagnait.

« Mon cher, dit un jour Monseigneur à son curé, je vous l'ai dit, je viens de chez vous. J'aurais bien voulu vous y voir. Je ne voudrais pas vous presser et nuire au succès de l'œuvre que je vous ai confiée, mais je voudrais bien vous voir chez vous. — Ah! Monseigneur, que je voudrais m'y voir aussi. Je vous avouerai que je suis très fatigué. — Eh bien, arrangez-vous donc pour vous en venir avec moi; je partirai mardi, trois août au soir. » « Le mardi soir donc, à minuit, le curé de Saint-Pierre prendra le train à Ottawa, Monseigneur. — En attendant, vous voyez, je suis dans l'impossibilité de me rendre aux fêtes de la remise du Pallium à Monseigneur Duhamel. (Monseigneur était malade à l'hôpital Notre-Dame, à

Montréal). Vous allez aller avec monsieur Cloutier me représenter à ces fêtes, et dites bien à Monseigneur Duhamel combien je regrette de ne pouvoir m'y rendre moi-même. »

Le 29 juillet, en effet, le curé de Saint-Pierre en compagnie de son ami, l'abbé Cloutier, représentait son archevêque près de Monseigneur d'Ottawa et le trois août au soir il rejoignait Monseigneur Taché à bord du train Montréal-Winnipeg.

Un incident de voyage: l'express qui nous emportait se gare sur une voie d'évitement, à une petite station au nord du Lac Supérieur, pour laisser passer un convoi de marchandises qui court à toute vapeur. C'est le premier convoi chargé de thé, venant de Chine, qui traverse l'Amérique par le C. P. R. Cela intéressa beaucoup Monseigneur Taché. « Voyez-vous, dit-il, le voilà le passage du Nord-Ouest. »

Monsieur le curé de Saint-Pierre rentrait chez lui le sept août, après une absence de six mois.

Le six juin précédent, monsieur l'abbé Pelletier, vicaire à Sainte-Agathe, et qui desservait Saint-Pierre en ce moment pour son curé, avait béni le couvent de Saint-Pierre en présence de toutes les religieuses, en vertu d'une délégation de Monseigneur l'archevêque.

Le cinq septembre suivant, monsieur le curé de Saint-Pierre érigeait le chemin de croix dans la chapelle du couvent. La veille, samedi quatre, il avait célébré la Sainte Messe dans la même chapelle et depuis lors Notre-Seigneur y habitait en permanence.

CHAPITRE XVIII

Le chemin de croix de l'église

Dans l'automne de 1886, le curé de Saint-Pierre fit appel à la bonne volonté de ses paroissiens. Il s'agissait d'acheter un chemin de croix qui fût assez beau pour exciter la piété des fidèles et pour orner convenablement l'église en même temps.

Monsieur le curé s'adressa à Paris. Un ami lui parla d'un chemin de croix ancien qui avait une valeur relativement grande et que l'on offrait pour un prix relativement minime, car la personne qui en avait la possession, n'ayant pas les moyens d'en faire un pur cadeau, aurait été disposée à le donner au-dessous même du tiers de la valeur, pour faire en même temps une bonne œuvre. Monsieur le curé reçut des photographies. C'était vraiment beau; mais ce chemin de croix n'était pas le *Via Crucis* ordinaire: il avait seize stations. Ce n'était pas possible d'en supprimer deux sans que les tableaux ne fournissent encore quelque chose d'incomplet. Le projet de cet achat, qui eût fait venir à Saint-Pierre une œuvre d'art, fut donc abandonné.

Monsieur le curé eut recours à la maison Alcan, de

Paris. J'ignore si cette maison existe encore, mais dans le temps, elle faisait une spécialité de chemins de croix. Chose assez curieuse, c'est que les gravures du chemin de croix de l'ancienne cathédrale de Saint-Boniface qui certainement avaient de la valeur, — c'étaient en effet des gravures sur bois elles avaient déjà un peu d'âge, — venaient de la même maison.

On offrit pour le prix sur lequel on était obligé de tabler, des copies d'Overbeck. Chacune des stations est donc une copie d'œuvre d'art. Dire que nous possédons ici une œuvre d'art, ne serait pas exact. Mais chaque station est copie fidèle et aussi parfaite que possible d'une œuvre d'art.

Voici comment on procède pour ces sortes de choses: ces maisons spéciales emploient des peintres qui, sans avoir pu atteindre à la renommée, connaissent très bien le métier de copiste, et on donne à faire à chacun une station, toujours la même. Ils arrivent à reproduire ainsi l'œuvre du maître avec une très grande perfection. Ainsi fut fait le chemin de croix que nous possédons. Aujourd'hui que le temps a pu fondre les couleurs, les patiner, tout homme qui sait ce qu'est le beau, comme composition, dessin et couleur, admirera le chemin de croix de Saint-Pierre. L'encadrement en est des plus simples et il doit l'être pour faire ressortir les tableaux; mais les toiles sont vraiment belles. Le manque de connaissance et de goût fera s'extasier plutôt devant de méchants bas-reliefs en plâtre, mais le connaisseur ne s'y trompera pas.

Alcan fournit ce chemin de croix au prix de vingt

piastres la station. Monsieur le curé avait demandé quinze piastres par souscripteur; il y avait donc déficit, mais on s'y attendait. Ce à quoi l'on ne s'attendait pas, par exemple, c'est que le prix fait par la maison Alcan ne comportait que les toiles. Il fallut donc un supplément pour l'encadrement et puis vint le transport et puis il fallut ajouter 20 % pour cette horrible douane; enfin, le tout revint, rendu à Saint-Pierre, à quatre cents piastres. Ce ne fut pas trouvé trop cher.

Il restait à ériger ce chemin de croix et naturellement tout le monde désirait que ce fût une grande fête.

Au mois de septembre, Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal, venait faire visite à Monseigneur Taché, et Monseigneur Taché voulait que Monseigneur Fabre visitât les principales paroisses de son diocèse: jamais meilleure occasion! Monsieur le curé de Saint-Pierre invita Monseigneur Fabre; Monseigneur Taché donna à Sa Grandeur la délégation nécessaire et le vingt septembre Monseigneur de Montréal arrivait à Saint-Pierre escorté d'un certain nombre de prêtres et le lendemain, vingt-et-un, Sa Grandeur érigeait solennellement le nouveau chemin de croix.

Les toiles étaient en place et Monseigneur les bénit. Il bénit aussi, suivant l'ordre, les quatroze croix déposées sur deux plateaux, puis quatorze enfants de chœur s'en allèrent suivant la croix de procession, et à chaque station, après les prières, Monseigneur mit lui-même en place les croix respectives.

C'était très beau et très édifiant.

Après la cérémonie, monsieur Louis Labarre présenta une adresse de remerciements à Sa Grandeur qui répondit par quelques mots spirituels comme il savait le faire, et termina en disant qu'il se sentait à Saint-Pierre comme dans une paroisse de son diocèse.

La copie de l'acte officiel de cette cérémonie dressé par l'abbé Vaillant, depuis chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal et qui alors était secrétaire de Monseigneur Fabre, complètera ce chapitre.

« Le vingt et un septembre, mil huit cent quatre-vingt-sept, en vertu de la délégation à nous donnée par Monseigneur Alexandre Taché, archevêque de Saint-Boniface, nous avons érigé le chemin de la croix dans l'église de Saint-Pierre de la Rivière-aux-Rats.

« En foi de quoi nous avons signé le présent acte les jour et an que dit est, ainsi que les prêtres présents à cette cérémonie.

Signé:

J. A. Vaillant, *prêtre, archevêché de Montréal.*
J. D. Fillion, *curé de Saint-Jean-Baptiste.*
Naz. Pelletier, *curé de Saint-Joseph.*
G. Cloutier, *prêtre, archevêché de Saint-Boniface.*
J. M. A. Jolys, *prêtre, curé de Saint-Pierre.*
J. Ed. Duprat, *curé de Sainte-Philomène, P. Q.*

† Edouard Ch.
Archevêque de Montréal.

CHAPITRE XIX

Une confirmation par Mgr Grandin

Monseigneur l'archevêque était resté souffrant depuis son retour de la province de Québec, en août 1886, avec des alternatives de mieux et de souffrances plus grandes; mais il ne pouvait plus supporter la voiture. Comme le moral chez lui avait beaucoup d'influence sur le physique, à l'occasion de la visite de l'archevêque de Montréal et de son grand ami Monseigneur Laflèche, Sa Grandeur sentit comme un regain de vigueur. Il s'était surmené dans l'automne de 1886 en visitant une grande partie de son diocèse. Il avait même formé le projet de faire le voyage d'Europe au printemps suivant. Mais le mal dont il souffrait l'avait condamné à garder la chambre une bonne partie de l'hiver. Il voulut partir cependant pour Rome au mois de février, mais il dut s'arrêter à Montréal et fut obligé de s'en revenir à Saint-Boniface au commencement de juillet.

Monseigneur Fabre, au lendemain de l'érection du chemin de croix de Saint-Pierre, consacrait l'église de Saint-Norbert. Le dix-huit du même mois, il avait consacré l'église cathédrale de Saint-Boniface et le

dimanche suivant l'église de Sainte-Marie de Winnipeg.

Monseigneur Taché, ai-je dit, avait eu comme un regain de forces qui lui permit d'accompagner ses hôtes jusqu'à la côte du Pacifique, et au retour de remplir vis-à-vis d'eux ses devoirs de grand seigneur comme il savait le faire. Mais, toutes les fêtes terminées, la réaction se fit et le vieil archevêque dut se reprendre à garder la chambre; l'hiver arrivant, il dut même prendre le lit.

Monseigneur Grandin passant à Saint-Boniface, Monseigneur l'archevêque lui demanda d'aller à sa place donner la confirmation à Saint-Pierre.

Saint-Pierre était devenu une paroisse de cent quatre-vingts familles. La confirmation y avait été donnée en juillet 1886, et déjà soixante-quatorze enfants étaient prêts à recevoir le sacrement qui fait des chrétiens les soldats de Jésus-Christ. Monsieur l'abbé J. Glaire, nouvellement arrivé de France, avait préparé ces enfants, et monsieur le curé de Saint-Pierre avait sollicité une visite de Monseigneur.

Il était entendu que Monseigneur Grandin viendrait le cinq juin.

Toute la population se faisait une fête de recevoir le saint évêque de Saint-Albert.

Monseigneur Grandin s'était acquis depuis longtemps la réputation de faire des voyages de misère. Une légende s'était constituée autour de la personne du bon évêque à ce sujet. On disait même parmi les missionnaires du Nord, que probablement Dieu permettait que son fidèle serviteur eût ainsi toute espèce de traverses et d'accidents en voyage pour qu'on l'in-

voquât après sa mort comme patron des voyageurs.

Etait-ce la présence de Monseigneur Grandin qui amena une perturbation dans l'atmosphère ? Toujours est-il que le temps qui était au beau le quatre juin toute la journée, se couvrit le soir et bientôt la pluie se mit à tomber à torrents; elle tomba ainsi toute la nuit. A sept heures du matin, le cinq, heure à laquelle toute la population de Saint-Pierre devait partir pour aller au-devant de Monseigneur, il pleuvait encore; personne dans le village, pas une voiture. Très curieuse coïncidence, les chevaux de monsieur le curé sont trouvés malades tous les deux. Le temps presse: il faut partir. Monsieur le curé ne peut trouver qu'un jeune cheval que veut bien lui prêter monsieur Lasalle, et il part. Les roues enfoncent dans la boue jusqu'à mi-raies, le pauvre petit cheval est couvert d'écume et n'en peut plus; heureusement tout de même qu'on arrive à Otterburne au moment de l'arrêt du train; la pluie a cessé. Monseigneur Grandin est accompagné de son grand vicaire, le Rév. Père Le Duc.

Un heureux hasard fait qu'il y a là une voiture qui est venue transporter quelqu'un. Le Père Le Duc y monte et Monseigneur prend place dans la voiture de monsieur le curé.

Par ces chemins vraiment atroces, on ne peut marcher qu'au pas et encore le pauvre petit cheval voudrait arrêter à tous les dix pas. On fait descendre la voiture dans le fossé qui longe la route pour débarrasser les roues des paquets de boue qui s'y fixent à chaque tour. Enfin, cahin-caha! on arrive à Saint-Pierre. Le cheval était à demi-mort et Monseigneur et mon-

sieur le curé étaient gelés et, avec cela, couverts de boue. « Monseigneur, dit monsieur le curé, c'est un vrai voyage de missionnaires. — Eh bien! que le Bon Dieu soit béni ! »

Les paroissiens s'étaient tout de même rendus à l'église et Monseigneur ayant à peine pris le temps de se débarrasser de la boue, s'y rendit aussi et parla aux confirmants et aux fidèles. Analyser cette allocution du bon évêque est chose impossible. Il n'y développa qu'une idée: « Il faut bien aimer le Bon Dieu! » Mais sa parole si simple avait tant d'onction qu'il semble que c'est ainsi que l'apôtre Saint Jean devait parler à ses fidèles: « Il faut bien aimer le Bon Dieu! » et le bon évêque faisait comprendre combien le bon Dieu nous aime; et il me semble qu'il faisait pénétrer dans les âmes un peu de l'amour de son cœur à lui pour le bon Dieu.

Le temps pressait, il fallait reprendre le train de l'après-midi pour Saint-Boniface. Après la cérémonie, on prit un modeste dîner et il fallut partir pour la gare. Monsieur Durnerin, un paroissien de Saint-Pierre nouvellement arrivé du beau pays de France, mit deux voitures à la disposition de Monseigneur et de monsieur le curé. Ces voitures étaient tirées par de beaux et forts chevaux, et pour éviter l'affreuse boue du chemin ordinaire, on passa à l'ouest de la Rivière-aux-Rats pour pouvoir cheminer sur la prairie. Malgré tout, les roues enfonçaient, et les chevaux aussi: mais du moins un beau soleil brillait et réchauffait le temps.

Monseigneur Grandin et le Père Le Duc ont dû se ouvenir longtemps de ce triste voyage à Saint-Pierre.

Nous nous souvenons encore de l'air profondément bon du saint évêque et bien souvent depuis le souvenir de sa parole nous a charmé. Il nous semble encore entendre sa si suave et si pénétrante recommandation: « Il faut bien aimer le Bon Dieu! »

CHAPITRE XX

Le presbytère — 1889

Le dix-neuf décembre, mil huit cent quatre-vingt-huit, à la suite d'un bazar fait au profit de l'église, monsieur le curé fut en état de libérer complètement de dettes l'église bâtie en 1884. Depuis le vingt-sept mars 1884, il était resté non pas en souffrance mais en repos, un billet de $ 650.00 dû aux contracteurs. Ceux-ci l'avaient donné en paiement, dans une transaction, à monsieur l'abbé Ritchot, le curé de Saint-Norbert. Ce billet portait dix pour cent d'intérêt par année. C'était exhorbitant, mais c'était le taux ordinaire dans tout le pays en 1884.

Il y a tant de dépenses plus ou moins urgentes après la construction d'une église que le curé de Saint-Pierre crut aller au plus pressé en se pourvoyant des choses au moins nécessaires et, il faut le dire, les années 1885 et 1886 n'avaient pas été très bonnes; tous les revenus de la paroisse: bancs, dîme et casuel, n'avaient donné que $ 749.00 en l'année 1885, et seulement $ 624.50 en 1886. Cette année-là, la dîme n'avait donné que $ 148.50; la culture n'était

pas très développée alors à Saint-Pierre, on cultivait mal et le blé gelait.

Le curé avait certes besoin absolument de tous les revenus pour subsister et payer les dépenses ordinaires de l'église. 1887 fut un peu meilleur; mais il n'y avait pas encore moyen de prélever sur les revenus ordinaires pour faire un paiement sur les dettes. Toutes les recettes: bancs, dîme et casuel, n'atteignaient que la modeste somme de $ 1045.85; l'année suivante maintint à peu près au même niveau le chiffre des revenus: $ 1026.95.

Monsieur le curé savait le billet entre les mains de monsieur Ritchot et il ne se pressait pas. Il avait cependant payé cinquante piastres en acompte sur les intérêts de 26 janvier 1886; le sept février, il paya un autre acompte en 1888; enfin, par un chèque de $ 717.29, il paya complètement la dette contractée le 27 mars 1884. Mais le billet avait engraissé, comme on le voit, jusqu'au jour du paiement le 19 décembre 1888; cependant, monsieur l'abbé Ritchot avait réduit l'intérêt à 8 %, mais c'était l'intérêt composé accumulé tous les six mois.

Il était temps de songer à la construction d'un presbytère convenable; la petite chapelle en troncs d'arbres à peine équarris, transformée en logement en 1880, était vraiment insuffisante. Ce premier presbytère de Saint-Pierre était d'ailleurs royalement froid. Il n'avait pas une chambre à l'abri de la glace, et un jour le chat de la maison, qui pourtant la nuit précédente s'était réfugié dans le fourneau du poèle de la cuisine, fut trouvé le matin hurlant dans la maison, il avait les deux oreilles gelées. Monsieur le

LE PRESBYTÈRE. 1889

curé se souvient encore d'un soir, où il avait la visite de monsieur Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, du curé de Saint-Joseph avec monsieur T.-A. Bernier, alors surintendant des écoles catholiques et depuis sénateur. L'heure de se coucher arrivant, il dut dire à ses hôtes: « Messieurs, il n'y a absolument qu'une chambre dans la maison où l'on peut courir le risque de ne pas trop geler: c'est celle-ci. » Elle servait de bureau et en même temps de chambre à coucher au curé. « Nous avons de la literie en quantité, nous allons faire un lit de camp ici. A la guerre comme à la guerre. » Le lit de camp couvrit le plancher de la petite chambre ne laissant que la place du poèle que l'on chauffait à blanc.

La nuit passa tant bien que mal et on eut au matin, en guise de signal du lever, un formidable éternuement de monsieur Fillion, suivi d'une énergique réflexion du même: « Tempête! ce n'est pas chrétien d'habiter une maison pareille! »

Dans ces premières années, les paroissiens de Saint-Pierre venaient assez souvent passer la veillée chez leur curé par petits groupes; on faisait de nombreuses et inoffensives parties de cartes dans ce petit bureau dont le poèle occupait le milieu, et on avait établi pour règle qu'après chaque partie on tournait d'une place autour de la table afin qu'à tour de rôle chaque joueur pût se dégeler à proximité du feu.

La salle à dîner recevait la chaleur de la cuisine. Mais dans les gros froids, il fallait revêtir un pardessus de fourrure pour se mettre à table et je vois encore mon vieux Gabriel Lafournaise, que j'avais invité à dîner, grelotter en déchiquettant sa viande, et je

l'entends me dire: « Mon père, c'est pareil comme dans un campement. »

Comment le curé de Saint-Pierre a pu vivre huit ans dans une pareille glacière ? Je n'en sais, ma foi, rien.

Au printemps 1889, monsieur Bernard Racicot venait à Saint-Pierre avec l'intention d'y établir un magasin. L'emplacement du presbytère, au coin des quatre chemins qui traversent le village, était certes l'endroit idéal pour cela. Le marché fut bientôt fait; le vieux presbytère fut vendu avec toutes ses dépendances, et monsieur le curé s'engagea même à le livrer tout de suite.

En attendant la construction de son nouveau logement, monsieur le curé accepta l'hospitalité que lui offrit monsieur L.-M.-P. Noel, alors secrétaire trésorier de la municipalité de Salaberry. On se mit à l'œuvre immédiatement pour la construction de la nouvelle maison curiale dont l'abbé Jolys avait le plan dans la tête depuis longtemps. Les paroissiens transportèrent avec beaucoup de bonne volonté toute la pierre et le sable nécessaires pour un soubassement en maçonnerie. Le travail de maçon fut fait par W. Woodman de Saint-Pierre, et messieurs Ladouceur et Marcotte firent tout l'ouvrage en bois pour la somme de $ 2800.; avec la maçonnerie, l'ouvrage de plomberie, un puits, la peinture et un hangard qui avait été construit tout d'abord, le nouveau presbytère coûta d'abord environ $ 4000.00. Plus tard, on ajouta un système de chauffage à thermosiphon et quelques autres améliorations, et la somme totale des travaux monta à $ 5000.00 et quelques petites choses.

Dans l'automne, tout était prêt, et le jour même où monsieur le curé aménageait, Monseigneur Faraud, évêque d'Anemour et vicaire apostolique d'Athabaska-McKensie, venait bénir le nouveau logement de monsieur Jolys qui avait été son sujet et à qui il avait donné autrefois l'onction sacerdotale à la mission du lac La Biche.

CHAPITRE XXI

Une chapelle à Saint-Malo

Dès l'été 1889, monsieur le curé de Saint-Pierre disait à Monseigneur l'archevêque: « Il y a à neuf à dix milles au sud de chez moi un groupe assez important de catholiques. Le printemps, et parfois avant dans l'été, les chemins sont très difficiles et ces pauvres gens ne peuvent venir régulièrement aux offices à Saint-Pierre. Il y a là, Monseigneur, un site superbe, de beaux terrains arrosés par la Rivière-aux-Rats, j'ai l'espoir d'y voir une paroisse. Si vous m'y autorisez, je vais préparer la chose. » — « Très bien, mon cher curé, mais je n'ai pas de prêtre. Si vous pouvez m'en procurer un je vous le donnerai pour Saint-Malo. Ecrivez donc par chez vous. »

Le curé de Saint-Pierre s'adressa à Vannes en effet; il mit en chasse des amis. Mais après quelques espérances, la chose n'aboutit pas.

Cependant, l'idée d'une paroisse nouvelle ne fut pas abandonnée.

Deux ans auparavant, un établissement assez étrange avait commencé juste sur le dernier mille Nord du township 4, rang IV.

Une duchesse de France avait eu pour dame de compagnie une Russe d'origine juive qui, dit-on, s'était convertie au catholicisme: elle était parente d'un certain abbé juif aussi d'origine et aumônier de la duchesse. La vieille dame ne jurait que par sa dame de compagnie et par son aumônier. La juive russe portait le nom de Fanny R. Elle mourut et fut tout de suite canonisée par sa maîtresse. Madame la duchesse se plaisait à se redire les pensées et les aphorismes de son ancienne compagne. Mais voilà bien autre chose: Fanny R. apparaît à son ancienne maîtresse et lui dit que pour faire la volonté de Dieu, il faut qu'elle fonde au Canada une paroisse catholique. L'aumônier qui avait réussi déjà à placer toute sa famille sous la protection et la pluie de bienfaits de madame la duchesse, l'aumônier, dis-je, favorise le projet de cet établissement d'outre-mer et se met en quête de trouver les hommes qui dirigeront les travaux là-bas et mèneront les choses à bonne fin.

L'abbé par ses relations a bien vite trouvé deux gentilshommes de vieille roche, très braves gens d'ailleurs: monsieur le vicomte de St-Exupéry et monsieur de la Borderie, et il les envoie fonder l'établissement réclamé par la morte et qui, en souvenir d'elle, doit porter le nom de « Fanny Lux. »

Ces messieurs arrivent à Saint-Pierre, exposent avec beaucoup de réticences le projet en vue. Monsieur le curé trouve bien un peu la chose étrange, mais il n'y attacha pas grande importance. On cause, on cause encore, et le curé voit que l'on veut établir une exploitation quelconque où l'on fera un peu de culture, de l'élevage, et qui pourra attirer des colons.

ÉGLISE ET COUVENT ACTUELS DE SAINT-MALO.

« Ma foi, messieurs, dit-il, je crois avoir votre affaire: il y a à quelque six milles d'ici une jolie prairie avec la rivière d'un côté et, de l'autre côté, une colline boisée; c'est coquet et c'est excellent pour y faire de l'élevage, venez voir. » Et quelques minutes après, monsieur le curé monte en voiture avec ses hôtes et va leur montrer l'endroit.

Ces messieurs sont charmés, surtout lorsque monsieur le curé leur eut dit qu'il croyait qu'on pouvait acheter là deux milles âcres peut-être pour une moyenne de deux piastres l'âcre.

Peu de temps après, le terrain était acheté. On y construisait une vaste maison qui pouvait, devenir un vrai phalanstère, de vastes dépendances, et déjà une douzaine d'hommes, que l'abbé aumônier avait été chercher un peu partout dans les environs de Paris, particulièrement à Argenteuil, étaient rendus sur place.

On établit bientôt une beurrerie et ce fut vraiment une grande aide pour les quelques familles qui se trouvaient à proximité. Au bout de deux ans, l'entente cessa entre l'abbé aumônier et les directeurs de « Fanny Lux, » l'association prit fin et « Fanny Lux » avait vécu. La duchesse fonda ensuite des fermes à six milles de Starbuck et donna à l'endroit le nom de « Fannystelle » toujours en souvenir de Fanny R. Un argent fou fut dépensé bêtement dans ces deux projets d'établissement; la paroisse de Fannystelle y gagna une toute petite chapelle et un modeste presbytère. Tout cela sentait fortement le juif. Je n'ai pas à dire qu'à la mort de la duchesse, la famille contesta à l'abbé juif un legs d'un million et

quart et qu'elle crut bon de transiger pour la moitié. Mais quelques années après, l'ex-aumônier disparut à la suite d'une affaire de captation et la police de France n'a pas encore pu mettre la main dessus.

« Fanny Lux » prit le nom de La Borderie. On y fit un peu de tout, même une société anonyme qui exploita un certain temps une usine de lait condensé. Le tout fut vendu. La Borderie prit le nom de La Rochelle. L'établissement changea de mains une seconde fois et brûla. Ce fut la fin.

En quatre-vingt-neuf donc, il fut question d'une chapelle à Saint-Malo.

Le nom de Saint-Malo vint de ce fait que le premier colon canadien qui s'établit par là fut Louis Malo. Quand on le voyait arriver à la messe le dimanche à Saint-Pierre, les gens s'amusaient à lui demander: « Comment ça va-t-il à Saint-Malo ? » Le nom est resté.

Au mois de janvier 1890, monsieur le curé de Saint-Pierre réunit les chefs de famille de Saint-Malo dans la petite maison d'école de l'endroit. La plupart trouvaient que c'était prématuré de faire là une paroisse séparée. Monsieur le curé les encouragea: « Nous ne sommes pas capables d'entretenir une église et de faire vivre un prêtre, disaient-ils. Il y a dix ans, à Saint-Pierre, il y avait exactement le même nombre de familles que vous avez ici aujourd'hui, quarante-six, et voyez maintenant; quand vous aurez une église et un prêtre, vous verrez le développement que prendra votre établissement. »

Le lendemain, un certain nombre d'hommes par-

taient pour le grand bois. On coupait la charpente de la chapelle de Saint-Malo.

Dans le cours de l'été suivant, monsieur Albert Préfontaine transporta sur les lieux son moulin à scie et faisait scier la charpente de la future chapelle. Monseigneur paya le temps des hommes, cinquante-quatre piastres. Ce fut tout ce que le bois du gros coûta.

A la fin de septembre, on avait choisi l'emplacement de la future chapelle, et le XXème dimanche après la Pentecôte, en la fête de la Maternité de la Très Sainte Vierge, monsieur le curé de Saint-Pierre faisait cette annonce au prône de sa paroisse: « Tous les hommes capables de travailler le bois sont invités à se rendre à Saint-Malo ce soir pour être prêts à commencer demain matin à mettre debout la chapelle de Saint-Malo. Je leur demande à chacun une journée de travail gratuit. Rendez-vous au presbytère à cinq heures; il y aura des voitures pour transporter les hommes et les outils.

Le soir en effet, le curé de Saint-Pierre arrivait à Saint-Malo avec douze charpentiers. Par groupes de deux ou trois, ils logèrent chez des amis.

Le curé alla chez le patriarche de l'endroit, Louis Malo. Il y avait là aussi nombreuse société que le permettait la petite maison; la soirée fut joyeuse et chacun se retira avec l'intention de faire une bonne journée le lendemain.

Vers minuit, le vent se lève et la pluie se met à tomber à torrents. Vers les trois heures du matin, la toiture en terre de la maison du père Malo était pénétrée et des paquets de glaise arrivaient sur le

plancher: ploc! ploc, sur les lits, plouf! plouf! Monsieur et madame Malo sont bientôt debout, car l'eau s'est fait un chemin et un petit Niagara tombe sur leur lit. On roule le lit un peu plus loin: « Monsieur le curé, est-ce qu'il pleut sur vous? — Non, pas encore, mais il tombe de la glaise! » De temps en temps: plouf! plouf! le curé avait fourré la tête sous les couvertures pour se garer. Mais bientôt il y avait dix chutes d'eau en miniature dans la chambre et le froid arrivait; le vent d'ailleurs soufflait en rage au dehors. Voilà vite trois pouces d'eau dans la maison. Il fallut bien se lever, car, comme dit l'abbé Noret dans une chanson où il décrit la scène:

« Un lit pourtant, ce n'est pas un bateau! »

Peu après, la pluie tourne en neige et la couche blanche qui s'accumule raccommode la toiture de la maison. Toute l'avant-midi, c'est une furieuse tempête; pas un ouvrier ne vient aux nouvelles. Cependant, après-midi, la neige diminue, mais il fait un froid de chien. Un à un, les gens de Saint-Pierre arrivent chez monsieur Malo et l'on décide à l'unanimité de remettre la partie à une huitaine et de s'en retourner, ce qui fut fait. Les chemins étaient abominables et les mares d'eau s'étaient couvertes d'une glace de l'épaisseur d'une vitre. Nous sommes obligés de mettre trois heures pour revenir à Saint-Pierre où nous arrivâmes gelés jusqu'aux moelles.

Huit jours après les mêmes hommes de bonne volonté retournèrent à Saint-Malo, et le lundi matin, par un très beau temps, tous se mirent à l'ouvrage sous la direction de monsieur Sévère Beaulieu. Quelques-uns des ouvriers donnèrent encore la journée

MONSIEUR L'ABBÉ ALPHONSE-C LARIVIÈRE

Premier curé de Saint-Malo.

du mardi et le soir la chapelle était debout et presque couverte.

La chapelle de Saint-Malo devait servir de presbytère plus tard. En attendant, elle serait maison-chapelle. Le prêtre logerait au rez-de-chaussée et l'étage devait être arrangé en chapelle: elle avait quarante pieds par trente.

Le huit décembre, jour de l'Immaculée Conception, monsieur le curé de Saint-Pierre bénissait l'humble construction au nom de Monseigneur l'archevêque et y célébrait la première messe. Depuis ce temps chaque dimanche les offices se firent à Saint-Malo.

Monsieur l'abbé A. LaRivière fut donné comme vicaire au curé de Saint-Pierre avec l'entente qu'un an après, il irait résider à Saint-Malo en qualité de curé. Pendant l'été mil huit cent quatre-vingt-onze, on fit les enduits de la maison-chapelle, mais ce ne fut qu'au printemps suivant que l'on fit les divisions du presbytère et au commencement de juin mil huit cent quatre-vingt-douze, monsieur l'abbé LaRivière alla s'y installer. Monseigneur avait généreusement donné trois cents piastres pour rendre la maison-chapelle convenablement logeable.

Le terrain sur lequel l'établissement paroissial est bâti est un lot de 194 âcres dont le gouvernement fédéral donna 40 âcres pour fins paroissiales à la demande de monsieur A.-A.- C.La Rivière, alors député du comté de Provencher aux Communes; Monseigneur Taché acheta le reste du lot. « Ce sera, me disait-il, le complément de mon cadeau à la nouvelle paroisse. »

CHAPITRE XXII

La mort de Monseigneur Taché

Le vingt-deux juin 1894, la nouvelle de la mort de Monseigneur Alexandre-Antonin Taché plongeait dans le deuil tous les catholiques du pays. A Saint-Pierre, où Sa Grandeur était si populaire, où elle était si aimée, ce fut de la stupeur. Cette mort n'était pas imprévue. Monseigneur Taché était malade depuis longtemps, cependant on ne pouvait réaliser que le bon vieil archevêque pût nous quitter. Tant d'années il avait été l'âme du pays tout entier, et bien que dans ses derniers temps, il ne pût que rarement visiter ses paroisses, on peut dire que par ses relations et communications avec ses curés, son esprit vivifiait tout: c'était vraiment le père.

Le lundi suivant devait avoir lieu la distribution des prix au couvent, et voulant donner une solennité toute particulière à cet événement cette année à cause de la persécution scolaire dont les catholiques de Manitoba étaient les victimes depuis 1890 et qui venait de prendre une intensité plus grande encore, monsieur le curé, profitant de l'autorisation de don-

ner le salut du Très Saint Sacrement à la suite de la distribution des prix, avait organisé une véritable fête des écoles de toute la paroisse. Cette fête devait se faire à l'église et se terminer par un salut solennel. On crut que le grand deuil dans lequel nous étions plongés ne devait pas donner cause à supprimer cette protestation et cette fête de nos enfants.

Donc, à neuf heures le lundi matin, avait lieu un grand service pour le repos de l'âme du vénéré défunt, et immédiatement après se fit la distribution des prix et la fête religieuse qui avait été préparée, et Monseigneur Taché dut tressaillir dans son cercueil pendant que nous chantions:

Nous voulons Dieu dans nos écoles
Afin qu'on enseigne à nos fils
Sa loi, ses divines paroles,
Sous les regards du crucifix.

L'église se remplit pour le service comme aux grands jours de fête; c'était vraiment une douleur profonde dans cette foule; tous pleuraient le père. La fête scolaire qui suivit fut des plus touchantes et des plus belles que l'on ait vues à Saint-Pierre.

Un grand nombre de paroissiens voulurent aller aux funérailles à Saint-Boniface et la société de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pierre s'y rendit en corps avec sa bannière voilée de crêpe. Un assez grand nombre de messes furent dites pour l'illustre défunt, et, chose touchante à remarquer, c'est que les enfants se firent les quêteurs à cette occasion pour accumuler les honoraires.

L'église de Saint-Boniface resta veuve jusqu'au

mois de janvier, et Monseigneur Louis-Philippe-Adélard Langevin se faisait sacrer dans sa cathédrale le dix-neuf mars suivant.

Le sept juillet suivant, la paroisse de Saint-Pierre avait l'honneur de recevoir son nouvel archevêque.

CHAPITRE XXIII

La crise scolaire

Il m'est impossible de taire que pendant six ans, de 1890 à 1896, nous avons dû, avec nos archevêques, faire la lutte pour défendre nos écoles catholiques. Dans une seule session parlementaire, nous nous étions vus dépouiller de tous les droits que nous possédions en matière d'éducation.

Ni les protestations des différents groupes catholiques, dans tout le pays, ni la voix de nos représentants au parlement de Manitoba, ni la raison, ni le *fair play* anglais qu'on est toujours prêt à mettre en avant, ne purent sauver nos écoles.

Je n'ai pas l'intention de faire ici l'histoire de cette lutte et de cette spoliation; je me contenterai de dire que nous avons fait là une expérience désastreuse du mal que peut faire l'esprit de parti. Sans doute, tant qu'il s'agit de protester dans des assemblées publiques, de signer des pétitions plus ou moins adéquates, (et Dieu sait si elles se multiplièrent sous toutes les formes), nous eûmes l'unanimité des catholiques. Mais combien y eut-il de citoyens qui, advenant les élections, abandonnèrent carrément leur parti pour jeter bas les persécuteurs ou du moins

faire une protestation avec leur bulletin de vote, la seule qui soit vraiment efficace dans un pays qui jouit du système parlementaire ? A vraiment parler, on fit trop souvent passer les intérêts du parti avant les devoirs de la conscience.

Il faut dire aussi qu'une presse vénale et sans principes s'appliqua à tromper le peuple, surtout dans la province de Québec où les faits furent dénaturés, où les actes et mandements des évêques furent interprétés et où la parole du chef suprême de l'Eglise fut expliqué pour qu'elle pût servir la cause des partis.

Quelle misère que cet esprit de parti qui fait même que des honnêtes hommes transigent avec leur conscience!

Nous assistâmes à cette cruelle comédie de voir les catholiques se nullifier les uns les autres, et cela explique comment dans un pays où il y a quarante trois pour cent de la population catholique, nous ayons, nous catholiques, à soutenir encore des luttes religieuses où nous sommes toujours sacrifiés.

Ah! si nous savions être catholiques avant tout, partout et toujours, nous serions dans le Canada la puissance qui seule puisse se faire écouter. Il nous a manqué cette fois, comme toujours, l'union sur le terrain de la religion.

Le catholicisme est assis sur l'autorité une et indiscutable de son chef suprême, et dès qu'une question, de quelque nature qu'elle soit, touche aux choses de la conscience, tout doit s'effacer et la conscience, éclairée par la suprême autorité, doit être le guide de toutes les actions, en politique comme ailleurs.

L'Hon. A.-A.-C. LARIVIÈRE

aujourd'hui Sénateur, qui, député de Provencher en 1890, obtint du Gouvernement le terrain qui constitue la propriété de la paroisse de Saint-Malo.

Si nous eûmes cette comédie navrante des interprétations des opinions, et des paroles plus ou moins torturées, nous eûmes du moins un exemple réconfortant et ce furent nos jeunes filles qui nous le donnèrent.

De 1890 à 1894, nos municipalités avec un peu de bonne volonté pouvaient interpréter la nouvelle loi et continuer à donner à nos écoles le support des taxes municipales, mais le gouvernement refusait de nous faire participer aux fonds que la province destinait aux fins d'éducation. Ces fonds tout entiers allaient grossir l'octroi des écoles publiques: lisez, des écoles protestantes.

Nous étions réduits à la portion de famine et c'était pourtant bien notre argent qui allait aux autres, car enfin, dans le budget provincial, chaque citoyen peut dire qu'il est propriétaire d'une part plus ou moins forte selon la plus ou moins grande force numérique des différentes parties de la population.

En 1894, les sectaires amendèrent la loi de manière que nos écoles ne purent plus recevoir rien, même des municipalités.

Heureusement, nous avions des personnes, surtout des jeunes filles instruites dans nos couvents, qui, en même temps qu'elles avaient puisé à ces foyers d'instruction les connaissances nécessaires aux jeunes filles accomplies, avaient puisé près des religieuses leurs maîtresses, l'esprit de dévouement. Nous n'eûmes qu'à les demander, que dis-je, elles se présentèrent d'elles-mêmes. Elles devinrent nos institutrices. Que leur donnions-nous? Ecoutez! C'est un exemple, et c'est admirable! Nous leur donnions juste de quoi

manger, cent vingt piastres par an, — cent piastres, — même quatre-vingts, — et ces jeunes filles, remarquez que c'étaient des intelligentes et des jeunes filles de bonnes manières. Ces jeunes filles, dis-je, faisaient la classe dans de pauvres constructions mal meublées, souffrant du froid, couchant souvent dans de méchants greniers, faisant cuire à la hâte sur un pauvre poêle un misérable morceau de viande qu'elles grignotaient avec un morceau de pain. Et elles enseignaient, elles enseignaient ce qu'elles avaient appris elles-mêmes. Bon nombre d'entre elles étaient munies de diplômes et auraient pu gagner dans les écoles publiques quatre ou cinq cents piastres. Mais la charité du Christ les pressait et elles se donnaient à cette charité; elles méprisaient l'argent et elles enseignaient le catéchisme. Il se trouva des misérables, —pas à Saint-Pierre du moins, et j'en suis fier,— il se trouva, dis-je, dans certains endroits des misérables ou des imbéciles pour mépriser nos écoles de misère et pour dire: « A quoi c'est-il bon ces petites maîtresses! » C'est vrai que c'est l'esprit du monde de n'apprécier que ce qui coûte de l'argent. Mais elles furent bien vengées ces pauvres méprisées lorsque, en 1896, nos écoles, devenues des écoles publiques, on les supplia de vouloir bien en prendre la direction. On trouva qu'elles étaient d'excellentes institutrices et on les payait quatre cents piastres et au-dessus.

Le Dieu qui sait apprécier le dévouement les bénit ces personnes formées par l'Eglise catholique au dévouement, à la charité. Je ne voulais pas manquer de saluer en passant celles que j'ai eu le bonheur de voir se former sous mes yeux, celles que j'ai pu appe-

ler mes filles spirituelles et que j'ai admirées et qui m'ont réjoui le cœur. A leur dévouement donc, honneur et salut.

Même pour se procurer ce salaire de misère pour ces filles dévouées qui se montrèrent à ce point admirables, les curés durent avoir recours à la bonne volonté de leurs paroissiens. A Saint-Pierre, on fit un bazar, qui donna au-dessus de douze cents piastres et qui permit, deux ans durant, c'est-à-dire jusqu'en 1896, de laisser ouvertes nos écoles.

Je n'ai pas besoin de parler ici du dévouement que partout montrèrent mes religieuses en cette occurrence: le dévouement est le fond de leur vie et d'ailleurs ce sont elles qui avaient dû former ces admirables jeunes filles dont je viens de parler, c'est leur plus bel éloge.

CHAPITRE XXIV

Rappelons-nous

Monseigneur Emile Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie, avait été sacré dans la cathédrale de Saint-Boniface, le samedi, 1er août 1892. Monsieur le curé de Saint-Pierre avait été, au lac La Biche et de Montréal jusque là, le compagnon de voyage et le compagnon de résidence du Rév. Père Grouard. Le Père Grouard avait assisté monsieur l'abbé Jolys à sa première messe dans la très modeste chapelle de la mission du lac La Biche, le vingt-quatre décembre 1877, après l'avoir présenté la veille à l'évêque pour la consécration sacerdotale. Monseigneur Taché connaissait ce lien qui unissait le curé de Saint-Pierre avec le Rév. Père Grouard, aussi s'arrangea-t-il pour donner à Monseigneur Grouard monsieur le curé de Saint-Pierre comme chapelain, le jour de son sacre.

Hélas! La première fonction épiscopale du vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie, après la confirmation qu'il donna à Sainte-Agathe, le quatre août, fut de présider aux funérailles de l'excellent curé, monsieur Cyrille Samoisette, que nous pouvons nommer aussi curé de Saint-Pierre puisque

c'est sous son administration que fut bâtie à Saint-Pierre la modeste chapelle provisoire qui servit jusqu'à l'arrivée du premier curé résident à la Rivière-aux-Rats, au printemps de 1880.

Le soir même du jour où fut enterré le cher monsieur Samoisette à Sainte-Agathe, un orage épouvantable éclata sur Winnipeg, le ciel fut en feu, le tonnerre gronda sans arrêt pendant toute la soirée et la pluie tomba à torrents. Il y avait à l'académie Sainte-Marie plusieurs sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie qui achevaient leur retraite de trente jours, préparatoire à leurs vœux perpétuels. Il paraît que toutes gâtées des grâces dont le bon Maître les avait comblées pendant ce long mois de saints exercices, au milieu du feu des éclairs et sentant vibrer la maison au fracas du tonnerre et sous le souffle du vent, elles souhaitaient que ce fût la fin du monde et elles se félicitaient d'y arriver ainsi toutes brûlantes d'amour de leur céleste Epoux. Mais le lendemain, elles prononçaient leurs vœux perpétuels entre les mains de Monseigneur Grandin. Trois d'entre les heureuses victimes appartenaient au couvent de Saint-Pierre, et naturellement le curé de Saint-Pierre s'était rendu à la cérémonie; il y eut l'honneur d'assister Monseigneur Grandin.

Le vingt-six août, Monseigneur Grouard venait à Saint-Pierre et y donnait la confirmation à soixante-douze enfants, et voici ce que nous trouvons dans le livre des annonces de la paroisse au dimanche précédent, XIVème après la Pentecôte: « Monseigneur sera à la gare d'Otterburne mercredi à neuf heures; vous voudrez bien venir au-devant de lui pour l'es-

corter jusqu'à l'église. Comme nous sommes dans un temps précieux pour les travaux, je prierai Sa Grandeur de vous excuser pour l'après-midi. Vous n'aurez donc pas à vous mettre à la gêne pour venir l'escorter à son départ. »

Cette recommandation était faite sur l'avis de Monseigneur Taché qui savait combien même une simple demi-journée est importante ici au temps des travaux.

Monseigneur Grouard nous vint donc par un beau temps et de beaux chemins; il parla aux confirmants avec son cœur comme il savait le faire et il s'en retourna sans appareil dans la simplicité du missionnaire.

Le trente-et-un-août, commençaient les classes au couvent et les enfants venaient de tous les arrondissements d'écoles de la paroisse assister à une messe qui était dite à huit heures et demie pour demander les bénédictions du Bon Dieu sur les enfants, sur leurs maîtresses et sur leurs travaux.

Les colons qui nous arrivaient un peu de partout avaient besoin de prendre les habitudes paroissiales et de se connaître, de s'estimer et d'arriver à s'aider mutuellement. Les fêtes de Saint-Jean-Baptiste, qui se solennisaient tous les ans depuis 1883, étaient de puissants moyens d'union pour notre population. La paroisse de Saint-Jean-Baptiste et celle de Saint-Pierre rivalisaient à qui ferait le mieux et s'aidaient mutuellement. Par une sorte d'accord tacite, Saint-Pierre faisait cette solennité huit jours après Saint-Jean-Baptiste et c'était vraiment intéressant de voir les deux paroisses s'unir dans ces fêtes qui étaient

en même temps religieuses et patriotiques. On se rappelle encore l'ébahissement de la petite ville de Moris devant un cortège de trente-et-une voitures pleines de paroissiens de Saint-Pierre, passant solennellement au pas, par sa rue principale. Il avait plu toute la nuit précédente et les chemins étaient tellement mauvais que tous les chevaux soufflaient, étaient rendus: cela explique la solennité de la marche lente. Les gens de Saint-Jean-Baptiste venaient rendre leur visite à leurs amis de Saint-Pierre huit jours après.

Un autre puissant facteur d'union et de formation paroissiale, ce fut les retraites de paroisse qui furent données fréquemment pendant longtemps. C'étaient les curés de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Joseph qui venaient évangéliser les paroissiens de Saint-Pierre. La parole onctueuse de monsieur Pelletier et la parole puissante et vibrante de monsieur Fillion remuaient les cœurs et semaient tout un renouveau de vie paroissiale. Le curé de Saint-Pierre allait à son tour rendre à ses confrères les services qu'il en avait reçus. Tout cela unissait les cœurs et c'était vraiment un bon travail d'agglutination.

Une sorte de fraternité s'était établie entre les paroisses de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Pierre. Aussi lorsqu'au printemps 1897 l'inondation vint couvrir une partie des terres de Saint-Jean-Baptiste et empêcher les semailles de se faire, Saint-Pierre vint à la rescousse dès que l'eau se fut retirée.

A Saint-Pierre le temps avait été superbe et les semailles étaient finies vers le dix mai.

Le dimanche seize mai, à une heure de l'après-

midi, une curieuse procession s'organisait dans le village de Saint-Pierre. De lourds wagons de travail chargés de charrues et de herses stationnaient à la porte de l'église. La cloche sonne et monsieur le curé de Saint-Pierre entre à l'église suivi de trente-deux hommes. Il s'agenouille à l'autel de la Sainte Vierge, commence le chapelet auquel répond tout le monde; à la fin de la première dizaine on sort en récitant le pater de la seconde dizaine. Monsieur le curé monte en voiture et le chapelet se continue dans les trente-deux lourdes voitures qui suivent à la file. On est en route pour Saint-Jean-Baptiste.

Sur l'initiative de monsieur Albert Préfontaine et de monsieur le curé Jolys, trente-deux cultivateurs de Saint-Pierre allaient porter secours à leurs amis de là-bas avec leurs chevaux et leurs herses; ils allaient donner toute une semaine de travail gratuit pour aider leurs amis de Saint-Jean-Baptiste à faire les semailles.

Voici ce que le curé de Saint-Pierre disait à ses paroissiens le dimanche précédent après les avoir invités à faire cette aumône du travail d'une semaine entière: « C'est un acte de grande charité à accomplir et de tels actes attirent toujours la bénédiction de Dieu. Nous commencerons la messe à neuf heures dimanche prochain, vous vous empresserez de retourner chez vous et vous reviendrez au plus tôt. Nous partirons d'ici à une heure et demie; à une heure vingt-cinq la cloche sonnera et nous entrerons à l'église ensemble pour commencer la récitation du chapelet que nous continuerons en route. »

Le temps était superbe et les chemins étaient beaux

jusqu'à deux milles à l'ouest d'Arnaud. Mais là commençait la boue que l'inondation avait laissée en se retirant. Ce fut seulement à sept heures du soir que l'originale procession partie de Saint-Pierre arriva sur la côte de la Rivière Rouge vis-à-vis de la traverse: Toute la population de Saint-Jean-Baptiste était dans le village.

Le bac allait d'un côté à l'autre de la rivière portant chaque fois sa charge de voitures; il était onze heures du soir quand la dernière charge fut faite. Tous les travailleurs étaient placés et le lendemain tous étaient au travail. Il fit un temps superbe toute la semaine et les travailleurs volontaires ne se ménagèrent pas et ne ménagèrent pas leurs chevaux; ils s'en revinrent le samedi suivant au soir.

L'année fut bonne et, grâce à ce renfort qui eut aussi un grand effet moral, la paroisse de Saint-Jean-Baptiste eut cette année-là une bonne récolte. Saint-Pierre aussi.

En maintes occasions, monsieur l'abbé Fillion dit aux gens de Saint-Pierre et à leur curé: « Cette fois-là, vous avez sauvé ma paroisse! »

CHAPITRE XXV

Première visite de Monseigneur L.-Ph.-Adelard Langevin

C'était un samedi soir que nous arrivait Monseigneur l'archevêque. Le temps assez chagrin avait cependant permis que Monseigneur pût faire son entrée à l'église avec la solennité que règle le cérémonial. L'église était pleine et Monseigneur parla à ses fidèles de Saint-Pierre avec beaucoup de véhémence et d'onction.

Le maire de la municipalité de De Salaberry lut une adresse à Sa Grandeur, lui témoignant la joie que la paroisse de Saint-Pierre éprouvait de la voir chez elle. L'idée principale était celle-ci: « Nous ne pouvons taire notre douleur d'avoir perdu Monseigneur Taché qui se montra si paternel pour nous: il nous a donné notre premier curé, a béni notre première église et nous a encouragés et aidés en toutes occasions. Mais le sacerdoce ne meurt pas dans la Sainte Eglise et nous sommes heureux de saluer en votre personne, Monseigneur, le continuateur de l'œuvre de Dieu dans ce pays: l'archevêque et le père. »

La fanfare du cercle Provencher avait salué Sa Grandeur à son arrivée et après la cérémonie religieuse elle vint devant le presbytère lui donner une sérénade.

Le lendemain, malheureusement, le temps, après s'être chagriné, se montra franchement mauvais.

La cérémonie religieuse se déroula cependant à l'église avec toute la pompe que fixe le cérémonial en pareille occasion.

Monseigneur donna la confirmation à quatre-vingt-dix enfants et jeunes gens. C'est la plus nombreuses confirmation qui se soit donnée jusque-là à Saint-Pierre.

C'était le sept juillet, un dimanche. Il avait été réglé que dans l'après-midi nous devions conduire Sa Grandeur à Saint-Malo, la fille de Saint-Pierre, où il devait y avoir aussi confirmation et bénédiction de la cloche que monsieur LaRivière, curé de la jeune paroisse, avait voulue semblable à la cloche de Saint-Pierre. C'était une délicate attention: aussi le curé de Saint-Pierre dut-il accepter de son ancien vicaire l'invitation de faire le sermon de circonstance.

Ciel! il pleuvait à plein temps! N'importe, à deux heures Monseigneur se mettait en route pour Saint-Malo. La fanfare du cercle Provencher entassait ses instruments dans une voiture dans l'espoir de lancer ses plus beaux accords aux premiers sons de la cloche nouvellement baptisée.

Enfin, il pleuvait, tout le monde partit à la pluie et je vois encore une demi-douzaine de cavaliers s'en allant devant la voiture de Monseigneur, recevant stoïquement la pluie sur le dos, pendant que les pieds

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR LANGEVIN

Archevêque de Saint-Boniface.

de leurs chevaux faisaient: Floac! floac! dans la boue.

Pendant la confirmation qui se donna dans la petite chapelle, insuffisante à abriter les paroissiens de Saint-Malo et leurs amis de Saint-Pierre, le temps sans s'éclaircir, cessa de pleurer et, sous un ciel gris, humide et froid, la bénédiction de la cloche et le sermon qui suivit cette cérémonie purent se faire dehors. Vers la fin du sermon, le soleil qui descendait tout là-bas dans le Nord-Ouest, perça les nuages un instant et ses rayons jetèrent sur l'humble chapelle de Saint-Malo et sur la foule des fidèles, un peu de lumière et un semblant de chaleur.

Mais grosse caisse et tambours de la fanfare du cercle Procencher, saturés d'humidité, ne pouvaient pas se faire entendre: ils eussent fait: plouf! plouf! on les laissa se reposer.

A neuf heures du soir, Sa Grandeur était de retour à Saint-Pierre et nous étions obligés au presbytère d'allumer les fournaises pour nous réchauffer un peu.

La seconde visite de Monseigneur Langevin à Saint-Pierre eut lieu le mercredi dix-huit octobre, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. Il y confirma cent huit personnes et, à sa messe, à 7 hrs. ½ il ordonna diacre monsieur l'abbé Camille Wilfrid Lalonde.

Après la grand'messe de dix heures, Sa Grandeur bénit la première pierre de la nouvelle église de Saint-Pierre. Le Rév. Père Verlooy, C. SS. R., avait préparé la paroisse à ce grand événement par un triduum d'instructions et de prières commencé le dimanche précédent.

Il faisait depuis le matin un temps affreux; la neige, mais de la neige fondante, tombait en abondance. On dut transporter la pierre angulaire dans l'église où se fit la cérémonie entière. La pierre bénite fut ensuite portée en son lieu. Monseigneur l'archevêque procéda à la mise en place au milieu des flocons de neige et les pieds dans la boue! Quand tout fut fini, il ne trouva près de lui que le curé de Saint-Pierre; tous les autres prêtres s'étaient sauvés au presbytère: « Tiens! tiens! dit Sa Grandeur, comme Notre-Seigneur à Gethsémani! Ils sont tous partis! » Les dames de Saint-Pierre offrirent dans la grande salle du couvent un banquet à Monseigneur et aux hôtes de monsieur le curé: c'était superbe!

Les messieurs dont les noms suivent assistèrent à cette cérémonie de la bénédiction de la première pierre de notre nouvelle église: avec Monseigneur, messieurs Giroux, curé de Sainte-Anne, J.-D. Fillion, de Saint-Jean-Baptiste, A.-A. Cherrier, de l'Immaculée Conception de Winnipeg, P.-E. Verlooy,C. SS. R., A. Noret, de Saint-Malo, R.-Alex. Giroux, de La Broquerie, F. Campeau, N. Jutras et J.-M.-A. Jolys, curé de Saint-Pierre.

CHAPITRE XXVI

L'incendie du couvent

Ce fut une grande joie pour Saint-Pierre que la bénédiction de la première pierre de sa nouvelle église. Mais ne pouvons-nous pas dire avec raison que pour une paroisse, comme pour le chrétien, la vie est une succession de soupirs et de larmes ?

Nous venions d'avoir les joies de la bénédiction de la première pierre et des fondations de notre nouvelle église à la suite d'un triduum de prières saintement fructueux et la visite de notre archevêque : nous étions à la joie, dis-je.

Mais voilà que le vingt-deux décembre 1899, à neuf heures et demie du soir, la cloche du couvent se met à sonner à coups pressés. Monsieur le curé de Saint-Pierre qui causait en ce moment tranquillement avec son ami le curé de Saint-Malo, sursaute sur sa chaise. Qu'est-ce ? Certainement un malheur ! Il se précipite dehors. Une grosse fumée noire s'échappe de la cuisine ! Le feu ! Oui, c'est le feu ! Les citoyens accourent de tous les côtés. Le feu était entre le plafond de la cuisine et le parquet de l'étage supérieur. Dans la journée on avait apporté au couvent quatre extincteurs chimiques. Hélas ! pas un

n'était chargé! On court ici, on court là chercher les sels nécessaires; pendant ce temps le feu court plus vite. Quand on put mettre en batterie le premier des appareils, toute une partie de l'établissement flambait et on ne put que constater un arrêt momentané des flammes qui, un instant après, couraient avec une ardeur nouvelle.

Monsieur le curé, arrivé dès les premières minutes, trouve déjà à la porte principale tous les enfants en costume de nuit qui sortent. Il n'y avait aucun danger dans ce moment-là pour la partie où couchaient les enfants. « Allez vous-en, remontez vous habiller! Il n'y a pas de danger. » Monsieur le curé faisait ainsi remonter les enfants qui s'habillèrent et redescendirent chacun avec un paquet de ce qui lui appartenait sous le bras. Or une petite enfant qui dormait profondément était restée au lit et eût été certainement brûlée sans cette particularité qui fit que ses compagnes remontèrent au dortoir. On eut toutes les peines du monde à réveiller la chère petite enfant qui se laissa habiller en rechignant et qui sortit de la maison avec les autres sans comprendre quoi que ce soit à ce qui se passait.

Pendant ce temps, on avait constaté qu'il était inutile d'essayer de contrôler le feu; déjà il faisait rage dans la partie où il s'était allumé.

Au moment où les enfants, habillées cette fois, descendant avec chacune leur petit *baluchon*, arrivaient au milieu de l'escalier, longeant la partie en feu, l'air dilaté par la chaleur faisait sauter quelques planches d'une double cloison qui formait séparation. Ce fut une explosion, un vrai coup de tonnerre! Vous

pensez si les enfants dégringolaient. Mais il n'y avait pas encore le moindre danger. Monsieur le curé était en ce moment à prendre le Saint Sacrement dans la chapelle et disait de sortir l'autel, etc.,etc. Une petite fille, une, déjà grandette pourtant, affolée, remontait l'escalier, se précipitait dans la petite salle de communauté des Sœurs et enjambait une fenêtre pour se jeter en bas, du second étage. Un brave homme qui était dans la foule au-dessous voit le mouvement, se rend parfaitement compte que ce n'est pas le temps de parlementer, tend les bras et crie: « Allons, arrive! » L'enfant arrive en effet, son sauveteur et elle roulent à terre mais ni l'un ni l'autre n'a du mal. Tout le personnel est sain et sauf.

On tâche de sauver ce qu'on peut et, comme dans tous ces cas-là, rien n'est raisonné. Monsieur le curé détache le rétable du joli petit autel de la chapelle, s'en va l'emportant avec un aide et dit à quelques hommes qui étaient là: « Emportez le reste de l'autel! » On l'emporte en effet, mais arrivé à la porte, il ne peut passer; un ou deux coups de hache auraient jeté bas porte et cloison, mais on n'y songe pas et le gentil petit autel reste là et brûle.

Il en fut ainsi un peu pour tout. On jeta par les fenêtres quelques meubles quise brisèrent en tombant; à peu près tout fut perdu.

Mais le feu avait gagné partout et les paroissiens de Saint-Pierre attirés par les sons de la cloche de l'église et par la lueur de l'incendie, accourent de tous côtés. Tout est inutile, tout est fini. Ce n'est plus qu'un brasier!

Et nous sommes tous là, les pieds dans la neige

fondue, le visage brûlé par l'ardeur du brasier; nous sommes là, hébétés, le cœur serré comme dans un étau, ne pouvant même pas pleurer.

Quelques-uns seulement trouvent la force de parler, mais presque à voix basse.

Il est onze heures et demie. Du couvent de Saint-Pierre, il ne reste plus qu'un monceau de braise.

Mes Sœurs, au presbytère, s'il vous plaît, vous y serez chez vous! C'est l'invitation de monsieur le curé à ses filles, invitation acceptée aussi simplement qu'elle est simplement faite.

Le presbytère de Saint-Pierre est assez grand heureusement. Monsieur le curé donne aux Sœurs la moitié d'un étage où elles installent la couchée et la salle de communauté toute rudimentaire. Le salon devient la chapelle et les repas sont arrangés à une demi-heure de distance de manière à ne gêner personne. Que le Bon Dieu est bon! C'est la réflexion qui sort du cœur de monsieur le curé et du cœur des religieuses. Oui, le Bon Dieu est bon!

Le feu fut découvert à neuf heures et demie du soir, au moment où il venait de prendre, par deux Sœurs qui selon leur habitude faisaient le tour de la maison avant d'aller au lit. Toute la maisonnée était couchée déjà.

Si l'incendie se fût déclaré dix minutes plus tard, nous eussions eu à déplorer probablement une hécatombe: enfants et religieuses plongées dans le premier sommeil eussent été surprises et, avant qu'on pût les secourir, elles eussent brûlé.

Où le feu prit, en arrière de la bâtisse principale du couvent, il se fût propagé avant que personne eût pu

s'en apercevoir. Les personnes habitant les maisons de l'autre côté du grand chemin n'auraient pu rien voir avant que tout l'établissement eût été en feu, et du presbytère les appartements donnant de ce côté sont déserts chaque soir.

Aussi nous disions: que le bon Dieu est bon! et le lendemain monsieur le curé de Saint-Pierre disait une messe pour remercier le bon Dieu de ce que nous n'ayions à déplorer que des pertes matérielles. Sans doute, les bonnes Sœurs pleuraient leur bon petit nid détruit; elles y avaient prié et travaillé, elles y avaient été heureuses dans leur pauvreté; mais leurs chères enfants étaient saines et sauves et, elles aussi, et au milieu de leurs larmes, elles disaient: « Que le bon Dieu est bon! »

Les commissaires d'école venaient de faire terminer des travaux au montant de quinze cents piastres au couvent et c'est précisément le soir même où ces travaux venaient de se terminer que s'alluma l'incendie.

Que faire? C'est la question que la révérende Mère Provinciale de nos religieuses venait poser le lendemain à monsieur le curé.

Il n'y avait pas lieu à hésitation: rebâtir et tout de suite.

« Ma Mère, dit le curé, voici: bâtissez-nous; nous vous donnerons une aide de quatre mille piastres. » C'est ce qui fut fait. Nous étions à Noel, la population était très impressionnée et voulait garder ses religieuses. Le lendemain de Noel, après annonce simplement faite la veille, monsieur le curé commençait la visite de sa paroisse de maison en maison, et

les Sœurs dans une voiture le suivaient et entraient avec lui, et les paroissiens n'attendaient pas qu'on leur demandât l'aumône, tous s'empressèrent de donner une souscription selon leurs moyens. Cela donna mille piastres en cinq jours. L'établissement n'avait pas été assuré par l'arrondissement d'école plus ou moins encore en désarroi depuis les lois iniques de 1890. Heureusement, monsieur le curé avait assuré lui-même les constructions au montant de deux mille cinq cents piastres qui furent payées intégralement et promptement par la compagnie « La Royale, » grâce à l'intervention de notre excellent agent Jos. Dumonchel. Monsieur le curé ajouta sa souscription du pauvre, mais la fit de tout cœur.

Je vous dis que le bon Dieu est bon. Nous avions trouvé une assez grande construction juste de l'autre bord du chemin, dans laquelle il fut possible d'organiser toutes les classes et l'école ne fut pas interrompue.

Les Sœurs logèrent au presbytère, à son étage supérieur; elles n'eurent pas à interrompre leurs exercices réguliers qu'elles firent dans le petit salon qui devint leur chapelle; elles ne furent pas d'une grande dépense pour monsieur le curé qui fut heureux de leur donner le couvert et puis, eh bien, et puis monsieur le curé disait: « Elles ne sont pas gênantes; on ne les entend dans la maison pas plus que des souris. »

CHAPITRE XXVII

On reconstruit, on voyage, on parle

Les bonnes communautés religieuses sont un peu comme la Sainte Eglise de Dieu, elles en sont d'ailleurs les filles, le temps leur appartient et l'éternité aussi. C'est la raison pour laquelle elles ne sont jamais pressées. Mais quand on est quelque peu nerveux et que l'on a charge vis-à-vis de Dieu d'une œuvre, que l'on a véritablement grande hâte de voir un établissement renaître de ses cendres, j'avoue que c'est une épreuve d'attendre, d'attendre, d'attendre. Le curé de Saint-Pierre dut attendre jusqu'au mois de juin 1900 pour voir les ouvriers à l'œuvre pour la construction du nouveau couvent.

Les plans étaient enfin préparés et acceptés, le contrat était donné et les ouvriers étaient à l'œuvre.

Monsieur Sénécal, de Saint-Boniface, était l'architecte; monsieur Arthur Hébert, de Saint-Pierre, était l'entrepreneur.

La nouvelle construction n'avait rien de luxueux, mais voyez-vous ce qu'il en est lorsque l'on est habitué aux choses très modestes! Monsieur le curé de Saint-Pierre la trouvait quelque peu dispendieuse,

il aurait voulu plus grand et moins cher. Allez donc concilier cela! Et dans certaines parties, il eût voulu quelque chose de plus substantiel; on objectait la question d'argent. Oui, mais enfin, vous n'aurez pas à recommencer, ce sera chose finie. Oui, mais ça coûte! Cela se discutait très amicalement. Mais chacun se plaçait à son point de vue. Et puis, il y avait la question des goûts. Toujours est-il qu'au mois de juin tout le monde est d'accord et la construction monte à vue d'œil.

Monsieur le curé de Saint-Pierre, très fatigué, demande à Monseigneur l'archevêque un congé et s'en va dans l'Est.

Je vous présente ici une figure, une personnalité, très populaire aujourd'hui à Saint-Pierre et dans tous les environs.

Monsieur l'abbé Jean Lambert Hella vient à Saint-Pierre remplacer monsieur le curé pendant son voyage qui doit durer deux mois et demi.

Vous le connaissez tous, n'est-ce pas? Six pieds quand il a la semelle de ses souliers sous la plante des pieds; trouvant sa taille trop grande, il se voûte quelque peu, mais ça lui va. Une tête carrée, au front très bombé qui doit contenir de la cervelle. Il faut croire que cette cervelle a travaillé, car le crâne est nu comme un genou, front large, mais d'une largeur égale allant d'une tempe à l'autre, comme une bande coupée sur mesure, les tempes un peu rentrées. Une bonne grande figure oblongue percée de deux yeux relativement petits mais tout bleus, des yeux rêveurs. Au-dessous, un nez prononcé et puis une grande bouche qui s'épanouit en bonté et un menton

MONSIEUR L'ABBÉ JEAN-LAMBERT HELLA.

qui annonce la ténacité. Cette figure est ornée d'une barbe assez peu fournie mais plutôt rouge clair, persillée, aujourd'hui allant avec des sourcils de même et se roulant en barbe « flœrie. »

Brave homme bâti à chaux et à sable, pas trop d'embonpoint sur une carcasse fortement charpentée; allure toujours tranquille, parfois un éclair de vivacité; mais ordinairement très calme, affable, bon, prenant ses aises, mais bon travailleur au besoin, tranquille dans la force de sa bonne santé: en somme un homme à vivre cent ans.

C'est le Père Hella qui vient faire connaissance avec la paroisse de Saint-Pierre et qui nous reviendra différentes fois et qui finira par s'identifier avec la charge d'assistant du curé, son ami monsieur J.-M. Jolys.

Monsieur le curé de Saint-Pierre fit un beau voyage dans les provinces de l'Est. Il eut dans ce voyage l'occasion de se rendre jusqu'à Arichat, où se tint, cette année-là, le quinze août, le congrès périodique Acadien. La fête à Arichat fut intéressante. A la première assemblée générale de la convention acadienne, je ne sais pour quelle raison, on demanda à monsieur le curé de Saint-Pierre de parler. Certes, il n'avait que l'intention d'aller là en simple spectateur, en simple auditeur, disons le mot, en simple touriste. Il fut certainement des plus surpris lorsqu'on appela « le Père Jolys » à parler et immédiatement après le premier ministre Sir Wilfrid Laurier.

Quelqu'un voulut-il faire une malice dans l'occasion ? Je ne sais; mais je sais très bien que le curé de Saint-Pierre ne désirait nullement se mettre en scène.

Donc, on appelait: Monsieur Jolys! Père Jolys! Monsieur le premier ministre lui-même se tournant vers les personnes qui étaient sur l'estrade derrière lui disait aussi: Père Jolys! Père Jolys!

Ma foi, Père Jolys était là; il était content d'y être, mais il eût bien aimé qu'on le laissât tranquille; tout de même, il dut s'exécuter.

La veille au matin, lorsque le train qui amenait les touristes et congressistes vers Arichat passa à New Glascow, tout le monde, n'est-ce pas, prit les journaux. On y lisait que monsieur le premier ministre de la Confédération Canadienne, dans une assemblée politique la veille au soir à New Glascow même, avait fait une déclaration importante; pour abréger c'était ceci: « Je puis vous dire, messieurs, que la question des écoles du Manitoba est réglée à la satisfaction des deux partis. » Tout de suite, dans le train même, le curé de Saint-Pierre fut assiégé: Qu'en pensez-vous? Est-ce vrai? Enfin, vous savez quelque chose? « Mais non, je ne sais rien sinon que nous sommes, au Manitoba, au sujet de nos écoles, de par la loi, dans le même état qu'il y a dix ans. »

Toujours est-il que le curé de Saint-Pierre parla. Voilà la seule idée qu'il voulut exprimer:

« Je viens d'entendre monsieur le premier ministre dire que vous avez ici reconquis tous vos droits en matière d'éducation, je vous en félicite. Nous ne sommes pas aussi avancés au Manitoba. Depuis 1870, au Manitoba, toutes les races fraternisent. Ah! notre ciel manitobain, messieurs, si vous saviez comme il est clair! Malheureusement, un gros nuage est venu l'obscurcir, le gros nuage de la question scolaire.

Pour dissiper un nuage, il suffit d'un coup de vent; monsieur le premier ministre: un acte de justice et d'énergie. »

Deux jours après, monsieur le curé de Saint-Pierre était l'hôte du premier ministre, de la baie des Espagnols à Halifax. Ah! dit monsieur Laurier, de réputation je connais le Père Jolys comme un vieil ennemi. — Non, Sir Wilfrid, je suis un de vos amis.

D'ailleurs monsieur Laurier se montra charmant et charmeur comme toujours.

Monsieur le curé de Saint-Pierre s'en revint pour l'entrée des classes au nouveau couvent.

A son passage à Montréal, il avait commandé à la maison Carli une belle statue de la Sainte Vierge en ciment qu'il fit placer au milieu de la façade de la nouvelle construction, au sommet de l'édifice. On a dit que c'était l'exécution d'un vœu. Non, tout simplement un acte de reconnaissance. Et puis, est-ce que la bonne Vierge ne se trouve pas là chez elle, gardant un établissement des Sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie ?

Ce fut le vingt janvier, dix-neuf cent un, que Monseigneur Langevin bénit le nouveau couvent. Ce jour là, le temps était superbe, un vrai jour de printemps, ce qui permit d'aller en procession de l'église chez les Sœurs. Nous chantions l'*Ave Maris Stella* et certes c'était pour les paroissiens de Saint-Pierre un chant de reconnaissance. Monseigneur et ses assistants passèrent par les divers appartements en chantant et récitant les superbes prières liturgiques fixées pour pareil cas.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur fit le baptême de

Marie-Rose, cloche du couvent, dans l'église de Saint-Pierre, au milieu d'un grand concours de paroissiens. Cette cloche pèse 125 livres, elle a été fondue à Troy, état de New York, par Meneely Bell & Cie, et porte pour inscription: Marie-Rose, paroisse de Saint-Pierre. Mes parrains et Marraines sont: Ovide L'heureux, Ferdinand Gagné, Joseph Préfontaine, Joseph Wilt, Marie-Anne Lafrance, Bernadette Sicotte, Léontine Désaulniers, Valentine Racicot, Delphine Joubert, Anna Desjardins. Ces parrains et marraines ont réuni chacun cinq piastres et plus. Maintenant les enfants dont les noms suivent ont fourni chacun deux piastres pour le bébé de bronze et ont été appelés à assister aussi à la cérémonie comme parrains et marraines: Sévère Gaffrey, Adrien Hébert, Anna Millette, Laura L'Heureux, Léopoldine Tétrault. Tous ces enfants furent appelés, la cérémonie terminée, à faire parler leur filleule qui est encerclée de cette inscription: Laissez venir à moi les petits enfants.

Assistaient à la cérémonie le Rév. Père Louis, supérieur de la Trappe de Notre-Dame des Prairies à Saint-Norbert, le Rév. Dom Claude, curé de Saint-Claude, Manitoba, qui fit le sermon de circonstance, monsieur Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, monsieur Bourret, curé de Sainte-Agathe, Jean-L. Hella, prêtre habitué à Saint-Pierre, J.-A. Chassé, qui faisait les fonctions de secrétaire de Monseigneur l'archevêque, et Monsieur J.-M. Jolys, curé de la paroisse.

CHAPITRE XXVIII

Nouvelle visite de Monseigneur et jubilé sacerdotal du curé de Saint-Pierre

Le sept juin mil neuf cent deux, Monseigneur l'archevêque venait de nouveau à Saint-Pierre; en visite officielle cette fois, il fut reçu selon le cérémonial ordinaire. Il conféra le sacrement de confirmation à quarante-six enfants et une adulte.

L'après-midi, Sa Grandeur partait pour Saint-Adolphe par un temps idéal et des chemins superbes, toute la population fit escorte au premier Pasteur jusqu'à la limite de la paroisse. A cet endroit la voiture de Sa Grandeur s'arrêta et toutes les voitures pleines de monde au nombre d'environ quatre-vingts, formèrent un défilé pour permettre à chacun de saluer Sa Grandeur avant de la quitter.

Le quatorze janvier 1903, nous avions encore le plaisir de recevoir Monseigneur Langevin à Saint-Pierre. Cette fois, Monseigneur nous faisait le très grand honneur de venir assister à la fête donnée par les citoyens de Saint-Pierre à leur curé à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce.

Monsieur le curé avait été ordonné prêtre par Mon-

seigneur Faraud, le 23 décembre 1877, dans la petite chapelle de la mission du lac La Biche.

La solennité du vingt-cinquième anniversaire avait été transférée au quatorze janvier suivant pour permettre à plus de confrères et d'amis du jubilaire d'y assister. Aussi, ce jour-là, au soir, le curé de Saint-Pierre avait-il l'honneur de recevoir à sa table, outre Monseigneur l'archevêque, vingt-six de ses confrères.

A la fin du dîner, monsieur l'abbé Cloutier, pendant longtemps un des habitués du presbytère de Saint-Pierre et ami intime de monsieur le curé, monsieur l'abbé Cloutier, dis-je, harangua, dans un langage venant du cœur, le jubilaire et au nom de ses confrères du diocèse tout entier lui offre un superbe manteau de fourrure et tout un service de vaisselle en argent.

Monsieur le curé, très touché de ce témoignage d'affection de son archevêque et de ses confrères, peut à peine répondre par quelques phrases tant il était ému.

A huit heures, toute la paroisse était réunie à la salle municipale pour assister à une séance dramatique et musicale offerte à monsieur le curé et ses hôtes par les élèves du couvent de Saint-Pierre, et dans une adresse des plus touchantes, les chères enfants disaient à leur curé:

« Vous êtes pour nous un père aimant et généreux, une douce providence, un ami sûr, un protecteur dévoué, permettez donc que nous soyons les premiers à vous offrir nos souhaits et notre amour.... »

« Vous avez été l'âme de toutes les grandes entreprises, c'est vous qui avez donné l'essor à toutes les œuvres qui se sont développées et qui ont grandi si merveilleusement; rien n'a pu ralentir votre zèle, rien n'a ébranlé votre courage. Au fort de l'épreuve, vous avez vu la main divine dirigeant tous les événements et avec la confiance et le calme que sait donner la foi, vous avez fait revivre dans les âmes désolées l'espoir et la paix. Nous n'oublierons jamais votre touchante et paternelle sollicitude quand, il y a trois ans, l'incendie anéantissait notre premier couvent témoin de tant de labeurs de votre part et si cher à votre cœur de père, etc., etc. »

Après la réponse de monsieur le curé, monsieur l'abbé Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, qui fut dans les temps héroïques un des visiteurs missionnaires des premiers colons de Saint-Pierre, fit l'historique des commencements de Saint-Pierre.

Le lendemain à 10 heures, monsieur le curé Jolys chantait une grand'messe d'actions de grâces, assisté des messieurs Fillion et Jutras comme diacre et sous-diacre. Monseigneur l'archevêque était au trône assisté du Rév. Père Proulx, du collège de Saint-Boniface, et du Rév. Père Louis, supérieur de la Trappe de Notre-Dame des Prairies; monsieur l'abbé Béliveau remplissait les fonctions de maître des cérémonies. Monsieur l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, occupa la chaire en cette circonstance et avec son éloquence ordinaire, si vibrante et toute de cœur, parla du sacerdoce chrétien. Il termina par une esquisse de la vie du jubilaire et demanda aux paroissiens de Saint-Pierre

de bénir le Ciel, de féliciter l'élu du Seigneur et de le vénérer et l'aimer.

Après la messe, monsieur Alexis Carrière, d'abord au nom de l'union métisse Saint-Joseph, présente une adresse pleine de tact et de généreux sentiments. Il sent combien monsieur Jolys aime les enfants du pays.

C'est ensuite monsieur Ovide Préfontaine qui présente au jubilaire, au nom de la société de Saint-Jean-Baptiste, ses vœux: « Vous nous avez enseigné, monsieur le curé, comment nous devons honorer nos parents: nous avons profité de vos leçons, nous sommes tous vos enfants. Nous avons désiré depuis longtemps que ce jour arrive pour laisser éclater tout ensemble les transports de notre respect et de notre filiale affection.... Depuis un quart de siècle, nous avons vu se réaliser ici cette vie intime du prêtre avec ses paroissiens.... Vous avez apporté de France, du beau pays de France, l'énergie indomptable qui seule peut réussir et un cœur d'or capable d'aimer sans limite et de se dévouer toujours: l'ardeur qui entreprend tout pour la gloire de Dieu et l'esprit de sacrifice qui continue et achève au milieu des obstacles.

« Dieu vous a mis au cœur une foi profonde et développée par l'étude continuelle et une parole de feu qui pénètre, touche et remue.

Enfin, c'est monsieur le préfet de De Salaberry qui prend la parole au nom de toute la paroisse, et qui fait allusion aux deux œuvres principales qui tiennent tant au cœur de monsieur le curé.

Le jubilaire ne sut qu'emprunter les paroles sain-

MONSIEUR ALEXIS CARRIER

Fondateur de l'union métisse Saint-Joseph

de Saint-Pierre.

tes: *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi.* Que rendrai-je au Seigneur pour tous ses bienfaits ? Il remercie ses paroissiens qui lui sont si attachés et qui n'ont jamais manqué de répondre à ses appels pour le bien commun et qui se sont imposé les plus grands sacrifices quand il s'est agi de la gloire de Dieu: « Je n'ai jamais rien demandé à la paroisse de Saint-Pierre sans l'obtenir. Je crois aussi pouvoir me rendre le témoignage de n'avoir jamais rien demandé qui ne fût raisonnable et pour la gloire de Dieu! »

Monseigneur l'archevêque voulut ici donner au jubilaire un honneur qui sort de l'ordinaire. Après avoir félicité la paroisse de Saint-Pierre d'avoir si bien secondé les efforts du pasteur, Sa Grandeur se tourna vers monsieur le curé: « Monsieur le curé, il n'est pas la coutume que le prêtre bénisse les fidèles quand l'évêque est présent,mais en cette circonstance, pour honorer tout spécialement l'union si intime du curé avec ses paroissiens, monsieur le curé, bénissez vos paroissiens. » Et le curé de Saint-Pierre bénit ses fidèles.

Monsieur Alfred Lassalle, préfet de De Salaberry, terminait son adresse par ces mots: « En souvenir de cette fête veuillez, monsieur le curé, accepter ce léger cadeau, faible témoignage de la reconnaissance de vos paroissiens. »

C'était un chèque de mille dollars que monsieur le préfet remettait à monsieur le curé: le léger cadeau était princier. Ce qui lui donnait plus de prix encore aux yeux du jubilaire, c'est que toute la paroisse avait fourni sa quote-part dans ce superbe cadeau.

Voici la liste des souscriptions telle qu'elle fut présentée à monsieur le curé:

Union métisse Saint-Joseph	$ 50.00
Association Saint-Jean-Baptiste	50.00
Dames de Sainte-Anne	60.40
Alliance Nationale	20.00
Enfants de Marie	31.60
Ligue du Sacré-Cœur	21.50
Couvent de Saint-Pierre	60.00
Les paroissiens de Saint-Pierre	717.85
Total	1011.35

Les enfants du couvent donnèrent en outre un encensoir en argent de $ 60.00; Joseph Wilt, un protégé de monsieur le curé, un carillon d'autel; un ami, une belle chasuble de $ 125.00; les RR. SS. des Saints Noms de Jésus-Marie de Winnipeg, une belle aquarelle, — Saint Jean l'Evangéliste, — richement encadrée.

La cérémonie finie, tout le monde fut invité à prendre part à un magnifique banquet offert à monsieur le curé et à ses hôtes. Monseigneur présida ces agapes vraiment paroissiales et au dessert, au moment où circulait le gâteau de noces, monsieur le curé se leva pour remercier Monseigneur l'archevêque d'avoir bien voulu venir présider cette fête de famille; il eut un mot affectueux et reconnaissant pour les confrères du clergé séculier et du clergé régulier et à ses paroissiens il dit un nouveau merci: « Je ne m'étonne pas de ce que vous avez fait, mesdames et messieurs, je sais que vous avez été heureux et fiers de le faire.

Je vous connais. Vous m'avez fait un superbe cadeau tout à l'heure: mille dollars! Eh! mes chers amis, permettez-moi de vous offrir cette somme à mon tour: je la verse au fonds de construction de l'église de Saint-Pierre. »

Monseigneur se retira avec tous les membres du clergé et les paroissiens continuèrent à s'amuser comme à une fête de famille jusqu'au soir.

Le temps était superbe, les chemins très beaux. Monseigneur l'archevêque exprima le désir de s'en aller à Saint-Boniface en voiture. Rien de plus aisé, Monseigneur! Deux citoyens de bonne volonté sont prêts. A trois heures de l'après-midi, deux bonnes voitures prenaient Monseigneur et sa suite et s'en allaient en trois heures et demie jusqu'à l'archevêché.

Tout l'honneur de l'organisation de cette fête revient à monsieur l'abbé Cloutier qui poliment avait prié monsieur Jolys de s'absenter de Saint-Pierre un dimanche pour lui laisser le champ libre. Monsieur Cloutier connaissait les gens de Saint-Pierre et il sut s'y prendre de manière à faire, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce de son vieil ami, une fête inoubliable.

Deux jours après, monsieur le curé de Saint-Pierre prenait un congé dont il avait besoin et il s'en allait au Mexique et à la Louisiane essayer de guérir une douloureuse bronchite. Monsieur l'abbé Hella le remplaça jusqu'à son retour à Pâques.

CHAPITRE XXIX

La nouvelle église

L'église de Saint-Pierre construite en 1884 était devenue très insuffisante; à peine construite d'ailleurs, elle avait été fortement ébranlée par une sorte de cyclone et, bien qu'on eût essayé de la consolider, elle obéissait au vent et se penchait vers le sud ou vers le nord selon que la tempête soufflait du nord ou du sud. On l'avait donc laissée en l'état sans la finir.

En 1899, les fondations de l'église actuelle furent commencées. On dut d'abord exhumer environ quatre-vingts corps de petits enfants qui occupaient l'endroit où l'excavation devait se faire pour asseoir les fondations.

Les plans avaient été préparés par Joseph-Arthur Godin, architecte de Montréal.

Les paroissiens de Saint-Pierre avaient transporté sur le terrain environ douze cents charges de pierres prises çà et là, mais surtout sur ce bourrelet qui passe à trois milles du village à l'Est et qu'on appelle la petite montagne.

Cinq cents charges de sable avaient été apportées

de même et dans l'hiver les paroissiens toujours de bonne volonté avaient été couper dans les forêts du gouvernement, à vingt cinq et trente milles d'ici, cinquante-cinq mille pieds de bois de charpente. Sur la demande du curé de Saint-Pierre, le gouvernement avait gracieusement accordé l'autorisation de couper gratuitement cent mille pieds de bois pour la nouvelle église. Ce bois fut scié sur place par monsieur David Côté qui avait établi, cet hiver-là, une scierie mécanique en pleine forêt. Le bois sortant de sous la scie fut apporté à Saint-Pierre au fur et à mesure. Tout cela ne coûta pas un sou en dehors du sciage.

Au printemps 1899 donc, les fondations furent commencées, quatre pieds d'épaisseur sur quatre pieds de haut, puis un retrait de dix-huit pouces et une seconde section de quatre pieds de hauteur sur deux pieds et demi de largeur. Le travail de maçonnerie fut exécuté par un Français du Lyonnais, Antoine Cécilion, très expert dans ce genre d'ouvrage. Il eut pour aides et gâcheurs de mortier, Guillaume Gaffrey et Pierre Archambault, de Saint-Pierre. Tous les murs étaient terminés pour le dix-huit octobre de la même année, et ce jour-là, Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque fit la bénédiction solennelle de la première pierre ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Antoine Cécilion avait, l'année précédente, travaillé dans les mines d'or du Kootenay; il avait passé tout l'hiver dans la mine Le Roi. Il avait apporté avec lui une quantité d'échantillons de minerai pris à différentes profondeurs et il eut l'idée originale de faire, avec ces morceaux de quartz aurifère et du ci-

LA NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-JOLYS.

ment, une croix qu'il incrusta dans le mur au coin sud-est dans la façade auprès de la pierre angulaire.

L'hiver arrivant les travaux furent arrêtés.

Le printemps suivant les paroissiens recommencèrent à charroyer de la pierre et du sable, et Antoine Cécilion, revenu des mines où il était retourné passer l'hiver, se remit au travail de maçonnerie et éleva les rangées de gros piliers mesurant cinq pieds carrés à la base et montant en pyramide jusqu'au niveau du sommet des fondations, environ huit pieds.

C'est mille charges de pierre et environ quatre cents charges de sable qui furent employées cet été-là. Les paroissiens firent preuve d'une bonne volonté inlassable; chaque dimanche, ils allaient voir les travaux et se rendre compte de la nécessité de transporter de la pierre et du sable. Monsieur le curé chaque dimanche au prône avertissait: « Cette semaine, nous aurons besoin de sable, nous aurons besoin de pierre. » Les paroissiens charroyaient sable et pierre sans se lasser.

L'hiver arrivant, le travail de maçonnerie était complètement terminé.

On laissa tout l'appareil s'asseoir jusqu'au printemps 1902, tout le monde était anxieux de voir si cette énorme masse de pierre ne travaillerait pas. Rien ne bougea.

Il s'agissait de trouver un homme capable de surveiller et de diriger les travaux et de veiller à l'exécution du plan de l'architecte. Monsieur le curé fut heureux de trouver cet homme dans la personne de monsieur E. Godin, père de son architecte; architecte lui-même, il avait une grande expérience.

Le bois nécessaire fut fourni par monsieur Adhémard Renuart, commerçant de Saint-Pierre, et nous eûmes à nous féliciter d'avoir pour fournisseur notre aimable concitoyen; pas un instant, les ouvriers n'eurent à attendre une seule pièce de bois et pas une pièce de bois qui ne fût scrupuleusement conforme aux devis.

Le vingt-deux mai, à huit heures, monsieur le curé chantait une grand'messe pour attirer la bénédiction de Dieu sur les travaux. Cette messe avait été demandée par les ouvriers eux-mêmes; tous y assistaient et, la messe finie, le travail commença.

Le trente-et-un octobre, l'édifice était debout, couvert et ferme. Il comportait une forte charpente en sapin de Colombie de huit pouces par six et de huit par huit aux angles et, de chaque côté des ouvertures, un revêtement de planches embouvetées d'un pouce et demi à l'extérieur et un lambris embouveté d'un pouce d'épaisseur au-dedans. Les travaux furent arrêtés.

Portes et fenêtres avaient été fournies par la maison J. Tremblay, de Montréal; tout le travail de tôle pour les clochers avait été fait par la maison J.-A. Ashdown, de Winnipeg.

Il y avait dix mille cinq cent quarante-neuf piastres et cinquante-deux centins de dépense, et nous restions avec une dette de deux mille piastres avancées par l'archevêché! Les paroissiens avaient donc fourni dans l'année au-dessus de huit mille piastres de toutes manières à part leur travail.

L'œuvre apparaissait alors avec ses lignes harmonieuses et son aspect monumental. Ce fut un grand

élan dans la paroisse de Saint-Pierre; de nouvelles générosités s'éveillèrent et nous eûmes désormais la certitude que l'entreprise arriverait à bonne fin.

Cependant, monsieur le curé crut prudent de laisser reposer l'œuvre une année durant.

Le 18 septembre 1903, monsieur le curé de Saint-Pierre adressait à Monseigneur l'archevêque la lettre suivante:

Saint-Pierre, 18 septembre 1903.

MONSEIGNEUR,

Je, Jean-Marie Jolys, curé de la paroisse de Saint-Pierre, en la province de Manitoba, à l'occasion de l'érection de l'église paroissiale de la paroisse ci-dessus nommée, supplie Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface d'approuver une fondation de messes pour les bienfaiteurs de la dite église qui contribuèrent et qui contribueront à son érection, savoir :

1 — Une grand'messe le 29 juin, jour de la Saint-Pierre ou (ce jour-là étant empêché) au premier jour libre pendant l'octave, pour les bienfaiteurs vivants et leurs parents en ligne directe qui auront contribué au moins de cent dollars à l'érection de l'église paroissiale.

II — Et une grand'messe de Requiem dans l'octave

de la Toussaint, pour les bienfaiteurs décédés et leurs parents en ligne directe qui auront donné la somme de cent dollars.

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Grandeur,

le très humble serviteur,

J.-M. Jolys, *prêtre,*

curé de Saint-Pierre.

Monseigneur répondit par le document suivant:

AD MAJOREM DEI GLORIAM

Nous, soussigné,

Louis-Philippe-Adélard Langevin, par la grâce de Dieu et la faveur du Saint Siège apostolique, archevêque de Saint-Boniface, après avoir pris en considération la demande qui nous en a été faite par le Rev. Jean-Marie Jolys, curé de la paroisse de Saint-Pierre en la province de Manitoba, approuvons la fondation de deux grand'messes par année qui seront célébrées dans l'église paroissiale de la susdite paroisse de Saint-Pierre aux termes et fins de la demande, savoir:

I — Une grand'messe le 29 juin, jour de la Saint-Pierre ou (ce jour-là étant empêché) au premier jour libre pendant l'octave pour les bienfaiteurs vivants

et leurs parents en ligne directe qui auront contribué au moins pour cent dollars à l'érection actuelle de l'église paroissiale.

II — Et une grand'messe de Requiem dans l'octave de la Toussaint pour les bienfaiteurs décédés et leurs parents en ligne directe qui auront donné la somme de cent dollars.

Donné à Saint-Boniface en notre palais Archiépiscopal sous notre seing et sceau, le vingt et unième jour de septembre, A. D. 1903.

† Adelard, O. M. I.

arch. de Saint-Boniface.

Les deux documents qui précèdent sont affichés sous cadre dans la sacristie de Saint-Pierre.

Au mois de janvier 1904, monsieur le curé de Saint-Pierre alla à Toronto, Hamilton et Montréal, pour faire exécuter l'ameublement complet de son église. Il donna le contrat du tout à la maison Paquet & Godbout, de Saint-Hyacinthe, P. Q., dont le travail et les prix lui parurent de beaucoup les plus avantageux. Tout cet ameublement: bancs, chaire à prêcher, confessionnaux, vestiaires et stalles du sanctuaire, autel de la sacristie, furent exécutés à la perfection par cette maison véritablement de confiance; le tout est en frêne et en merisier blanc.

Monsieur le curé s'occupa aussi dans le même voyage de trouver des ouvriers pour finir son église.

Le dix-sept mars, monsieur E. Godin nous arrivait de Montréal avec quatre menuisiers et deux peintres, et les travaux étaient repris. On mit deux épaisseurs

de papier feutre, puis un revêtement complet de tilleul ou bois blanc, à l'intérieur.

La voûte fut faite en cèdre et en bois blanc. Mais on fit un véritable plancher embouveté sur les courbes, de sorte que la voûte se trouve double avec, entre les deux, un vide de l'épaisseur des cintres.

Les paroissiens avaient déjà fait dès le printemps le transport d'une partie du bois de la gare d'Otterburne à Saint-Pierre et, dans le cours de l'été, toujours avec une très grande bonne volonté, ils transportèrent sur les lieux les cent vingt mille briques que prirent le revêtement extérieur et les cheminées. A mesure que les différentes parties de l'édifice étaient terminées comme menuiserie, les peintres se mettaient à l'œuvre. Au commencement d'octobre, les échaffaudages étaient amenés par terre et tout le monde fut heureux de voir l'église belle et de grand air dans sa parure blanche et or.

L'ancienne église était démolie depuis plusieurs mois et une partie du bois de démolition servit à l'église neuve et le reste fut employé à la construction de l'école des garçons.

Depuis le second dimanche après Pâques jusqu'au dix-neuf octobre, les paroissiens de Saint-Pierre, comme autrefois les Israélites au désert, honorèrent Dieu sous la tente.

Une grande tente de cent pieds par quarante fut plantée sur le plateau qui se trouve au bord de la petite rivière La Fourche, du côté Ouest sur la propriété paroissiale.

On y mit un autel, on y mit un confessionnal, on y mit tous les bancs que contenait la vieille église et

chacun trouva sa place. Chaque dimanche matin, on y transportait le Saint Sacrement et chaque dimanche après-midi, aussitôt après les vêpres et le salut, le très Saint Sacrement était transporté à la chapelle du couvent où se disaient les messes de la semaine.

La fête de Saint-Jean-Baptiste fut solennisée sous la tente cette année-là comme on le faisait à l'église.

Au commencement de juillet, pendant toute une semaine, les paroissiens de Saint-Pierre suivirent sous la tente les exercices du Jubilé qui fut prêché d'une manière si intéressante par monsieur l'abbé Noret, curé de Saint-Malo. Nous avions lieu d'être très édifiés de voir la paroisse au grand complet suivre les pieux exercices de la retraite et recevoir les sacrements.

La bénédiction de l'église avait été fixée au dix-neuf octobre. Le dimanche, XXème après la Pentecôte, neuf octobre, un comité composé du maire, du président et du vice-président des Sociétés de Saint-Jean-Baptiste et de l'Union Métisse Saint-Joseph, se réunit pour organiser la réception des visiteurs qui devaient venir assister à cette grande fête de famille. Les dames de Sainte-Anne s'occupèrent du dîner qui devait suivre la cérémonie religieuse.

Le mardi soir, de nombreuses voitures prenaient nos hôtes à la gare d'Otterburne et monsieur le curé avait la joie de voir monsieur le Vicaire Général et vingt-cinq prêtres réunis à sa table.

Le soir, les enfants du couvent, avec l'aide de la fanfare de Saint-Pierre, nous régalaient d'une de ces jolies et délicates séances musicales et dramatiques

comme les Sœurs de Jésus-Marie savent en organiser.

Le lendemain, à dix heures, monsieur l'abbé Azarie Dugas, Vicaire Général de Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface, bénissait la nouvelle église au nom de Sa Grandeur.

Monsieur le Vicaire Général bénit aussi les statues qui ornent le nouveau temple. A l'extérieur, à la partie supérieure de la façade, une statue de Saint-Pierre donnée par monsieur Albert Préfontaine, député du comté de Carillon; de chaque côté du sanctuaire, Saint Isidore, patron des laboureurs, et Saint Cornélie qui est invoqué comme protecteur du bétail. Ces deux statues ont été données par les paroissiens. A l'autel de la Sainte Vierge, la statue de l'Immaculée Conception, don des enfants de Marie; la statue de Saint Jean l'Evangéliste donnée par monsieur le curé, puis le bas-relief du tombeau de l'autel représentant l'Annonciation, don des enfants du couvent de Saint-Pierre. A l'autel de la Sainte Famille, Sainte Anne et le groupe du Rosaire, achetés par la congrégation des dames de Sainte-Anne; Saint Joachim, don de monsieur Victor Renuart, et au tombeau de l'autel un bas-relief, la mort de Saint Joseph, donné par monsieur Adhémard Renuart. Les deux anges adorateurs du maître-autel furent donnés par le couvent de Saint-Pierre.

Nous conservions comme souvenirs de notre pauvre vieille église tout d'abord la belle statue de Saint-Pierre en chêne polychromé qui surmonte le maître autel; Saint Jean-Baptiste et Saint Joseph qui semblent faire la garde de chaque côté de la croix du même autel et, tout à fait au-dessus un peu en

MONSIEUR ALBERT PRÉFONTAINE

Député de Carillon.

arrière, au-dessous de la corniche où prend naissance la voûte du sanctuaire, le superbe Sacré-Cœur, modèle de Montmartre. Au-dessus de l'autel de la Sainte Vierge, en retrait et éclairée par un petit vitrail qui l'enveloppe d'une lumière mystérieuse, la très belle Pieta qui faisait l'orgueil de notre ancienne église.

Nous avons mis dans la sacristie, — qui nous sert de chapelle d'hiver,— de chaque côté de l'autel nos deux premières statues arrivées à Saint-Pierre en 1880: la Sainte Vierge et Saint Joseph.

Après la bénédiction de l'église et des statues, monsieur le Vicaire Général chanta la grand'messe et monsieur l'abbé J.-D. Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, donna le sermon de circonstance: cet honneur lui revenait à lui l'un des premiers missionnaires de la Rivière-aux-Rats. Aussi, monsieur Fillion n'eut qu'à laisser parler son cœur pour toucher vivement tous les assistants.

Ont signé l'acte de la bénédiction, les membres du clergé dont les noms suivent:

Elie-B. Rocan, curé de Sainte-Elisabeth,
Chs. Cahill, O. M. I. supérieur de Sainte-Marie, Winnipeg,
Jean-B. Frigon, O. M. I,
J.-D. Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste,
A.-A. Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, Winnipeg,
J. Dufresne, curé de Lorette,
J. Eufrein, O. M. I,
Lewis Drummond, S. J. du collège de Saint-Boniface,

Alfred Sauvé, prêtre,
A. Noret, curé de Saint-Malo,
G. Cloutier,prêtre de l'archevêché,
J.-L. Hella, assistant du curé de Saint-Pierre,
A. Bourret, curé de Sainte-Agathe,
Wilfrid Lalonde, curé de Saint-Adolphe,
Charles Loriau, des E. M. J. Cartier,
Jean-Marie Louis, supérieur de la Trappe,
L.-R. Giroux, curé de Sainte-Anne des Chênes,
R.-Alex. Giroux, curé de Saint-Joachim de la Broquerie,
L'abbé Kugener, vicaire de Saint-Norbert,
T.-C. Ferland, C. S. V., Collège Bourget, Rigaud,
A.-C.-R. Gandos, prêtre,
Dom Antoine Chalumeau, C. R. I. C,
F. Arsène, C. R. I. C,
J.-M.-A. Jolys, prêtre, curé de Saint-Pierre,
F.-A. Dugas, prêtre, V. G.

Deux cent cinquante paroissiens signèrent aussi l'acte de la bénédiction.

La première fonction importante faite dans la nouvelle église fut la première communion qui eut lieu le dimanche suivant vingt-trois octobre. Le Rév. Père Enfrein, des Enfants de Marie Immaculée de la maison de Cartier, prépara les trente-sept enfants qui, ce jour-là, reçurent leur Dieu pour la première fois.

Le troisième dimanche de l'Avent, en vertu des facultés à lui accordées par Monseigneur l'archevêque, monsieur le curé de Saint-Pierre érigeait le chemin de croix dans la nouvelle église.

Le dimanche, quatre décembre, Monseigneur l'archevêque était chez nous; il y fit deux très importantes fonctions. Le matin, il consacra le maître-autel de l'église et l'après-midi, à trois heures, il bénit l'école des garçons.

Voici d'ailleurs l'acte de cette visite rédigé par Sa Grandeur elle-même.

« Ce quatrième jour du mois de décembre, mil neuf cent quatre, nous avons consacré solennellement la pierre d'autel fixe de l'église ainsi que les trois pierres portatives destinées, la première à l'autel de la Très Sainte Vierge, la seconde à l'autel de la Sainte Famille, la troisième à l'autel de Saint Jean l'Evangéliste, (sacristie). Nous avons profité de l'occasion pour louer et remercier les paroisiens de Saint-Pierre et leur digne curé, monsieur l'abbé Jolys, de leur générosité vraiment remarquable alors que l'argent nécessaire à une grande partie de la construction de leur magnifique église a été recueilli par souscriptions directes et au moyen des quêtes du dimanche. Dans l'après-midi de ce jour à 3 heures, nous avons eu le bonheur et la consolation bien douce de bénir l'école des garçons placée sous la direction des chers Frères de la Croix de Jésus, venus du diocèse de Belley, France, et nous avons loué hautement messieurs les commissaires de l'école du village et les parents catholiques qu'ils représentent d'avoir si bien compris l'importance de l'éducation catholique à l'heure actuelle alors que notre question scolaire, n'étant pas réglée, nous ne pouvons maintenir des écoles catholiques que grâce à la tolérance du gouvernement local du Mani-

toba et en violant les lois scolaires injustes de 1890.

« Nous avons la pleine assurance que les chers frères donneront pleine satisfaction non seulement pour l'enseignement des mathématiques, du français et des autres branches qui leur sont familières, mais aussi pour l'enseignement de la langue anglaise si utile et même si nécessaire dans ce pays.

« Nous félicitons bien sincèrement monsieur le curé et messieurs les commissaires d'école d'avoir réussi à s'assurer le concours d'éducateurs expérimentés et dévoués pour l'éducation des petits garçons de la paroisse.

« Nous remercions la paroisse de la généreuse offrande qu'elle nous a faite pour nos œuvres à la suggestion délicate de leur distingué curé que nous bénissons avec toutes ses ouailles.

« Présents à la fête: le très Rév. Père Louis, supérieur de la Trappe de Notre-Dame des Prairies à Saint-Norbert, le Rév. Père Joseph, trappiste, monsieur l'abbé Béliveau, chancelier, monsieur l'abbé Bazin et le curé de la paroisse.»

† Adelard, O. M. I.
Archevêque de Saint-Boniface.

Les frères de la Croix de Jésus nous étaient arrivés en effet quelques semaines auparavant. L'été précédent, messieurs les commissaires d'école de Saint-Pierre Centre et monsieur le curé avaient négocié la venue des bons frères avec leur supérieur général, le Très Rév. Frère Firmin.

En terminant ce chapitre, je dois faire deux remar-

ques: premièrement, depuis que les souscriptions furent ouvertes pour la nouvelle église, nous n'avons pas eu une mauvaise récolte à Saint-Pierre jusqu'au temps de la bénédiction de l'édifice.

Nous n'eûmes à déplorer aucun accident pendant les travaux de construction. Le vingt-deux mai 1902, après la messe, le jour même où commencèrent les travaux de charpente, une petite lampe brûla sans cesse en l'honneur du Sacré-Cœur pour mettre l'œuvre sous sa divine protection; la petite lampe protégea les ouvriers et fit ouvrir les bourses des paroissiens qui se signalèrent par leur très grande générosité. Au moment de la bénédiction de l'église, il y avait vingt-neuf mille piastres dépensées, de plus les habitants de Saint-Pierre avaient fait des travaux pour une valeur de six mille piastres; pendant le reste de l'année, et l'année suivante, une dépense de tout près de trois mille piastres fut faite dont $ 1350.00 pour les fournaises et $ 900.00 pour amélioration au cimetière, clôture de fer et ciment, et sacristie des enfants de chœur: ce qui fait trente-deux mille dollars; nous restions avec une dette de dix-sept mille piastres. Les paroissiens de Saint-Pierre, par tous les moyens, avaient payé quinze milles piastres dans l'espace de quatre ans.

CHAPITRE XXX

Un prêtre — Des religieuses

La vie chrétienne fidèlement conservée par plusieurs générations finit par produire comme fruit une vocation sacerdotale. Du moins c'est ainsi que d'ordinaire Dieu agit pour donner à la famille chrétienne un divin titre de noblesse et choisir ses ministres du cœur desquels doit couler comme d'une source naturelle, l'enseignement des vertus chrétiennes.

C'est le plus haut titre de gloire que puisse acquérir une famille que de donner un prêtre à la Sainte Eglise.

La paroisse est une famille plus étendue et elle aussi doit se montrer fière de voir un prêtre sortir de son sein. Il me semble que l'épanouissement de cette fleur de la vocation sacerdotale qui arrive à se nouer en fruit au moment où l'ordination fait exister le prêtre, est produit non seulement par la piété de la famille naturelle, mais que toutes les prières et les bonnes œuvres qui sortent de la grande famille paroissiale vont arroser et fortifier l'arbrisseau de la vocation pour l'aider à parvenir à son plein développement.

Aussi, le deux juillet 1905, il y avait grande allé-

gresse à Saint-Pierre. C'était la fête de la Visitation de la Sainte Vierge, beau jour certes pour une ordination.

Monseigneur l'archevêque arrivé la veille donnait à Saint-Pierre son premier prêtre en ordonnant à la messe de dix heures, devant la paroisse au grand complet, Joseph-Victor Joubert, prêtre pour l'éternité.

Joseph-Victor Joubert avait attiré l'attention du curé de Saint-Pierre par son intelligence très éveillée, son esprit de travail et surtout une grande piété. Pendant un certain temps, Joseph reçut au presbytère des leçons de latin, de grec, même de littérature, d'histoire et de mathématiques; même, à la fin, le presbytère était devenu sa maison et il y vivait complètement pour avoir plus de temps à donner à l'étude.

Il alla ensuite au petit séminaire de Saint-Hyacinthe où il ne trompa nullement les espérances de ses protecteurs; il s'y montra excellent élève et brillant sujet. Le séminaire de Saint-Hyacinthe l'aida de son côté et à la fin le fit titulaire d'une bourse gratuite que cet établissement donne avec grande générosité au diocèse de Saint-Boniface.

Le jeune Joubert sortit de Saint-Hyacinthe bachelier-ès-arts et reçut la soutane.

Il resta quelques mois comme professeur à son *Alma Mater*, puis s'en alla faire ses études théologiques au grand séminaire de Montréal où les bons Sulpiciens surent l'apprécier.

Il n'est pas besoin de dire la joie de tous à Saint-Pierre le 2 juillet 1905.

A la même fête et à la même messe, Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface conférait le sous-dia-

MONSIEUR L'ABBÉ JOSEPH-VICTOR JOUBERT
Premier prêtre donné par la Paroisse Saint-Pierre

conat à l'abbé Walter Speelman, du diocèse d'Alton aux Etats-Unis.

Le lendemain le nouveau prêtre célébrait sa première messe dans l'église de Saint-Pierre et monsieur le curé de Saint-Pierre avait l'immense joie de l'assister à l'autel.

La paroisse de Saint-Pierre a donné un prêtre à la Sainte Eglise; elle en donnera d'autres et elle vivra.

Monseigneur l'archevêque donna la confirmation à bon nombre d'enfants dans l'après-midi, puis voulut bien présider la distribution des prix de notre école de garçons.

Lorsque monsieur le curé de Saint-Pierre demandait pour le couvent de sa paroisse les RR. SS. des Saints Noms de Jésus-Marie d'Hochelaga, il disait à la provinciale à Winnipeg: « Ma Mère, je vous promets que la paroisse de Saint-Pierre vous donnera avant longtemps autant de religieuses que vous lui en donnerez. »

Saint-Pierre a fait honneur à la parole de son curé. Aujourd'hui, en effet, en 1912, la paroisse de Saint-Pierre a donné huit religieuses à la communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie et sept sujets à d'autres communautés.

Nous devons au couvent de Saint-Pierre bon nombre d'institutrices qui enseignent dans les diverses parties du pays et nous pouvons dire que ces jeunes filles transmettent partout la bonne éducation qu'elles ont reçue des chères Sœurs.

CHAPITRE XXXI

Monseigneur l'Archevêque à Saint-Pierre en 1909

Le quatorze juin, après-midi, le petit village d'Otterburne présentait un aspect inaccoutumé; toute une cavalcade et une centaine de voitures attendaient Monseigneur l'archevêque à l'arrivée de l'express, lorsque l'on apprit que Sa Grandeur ayant manqué le train, ne pouvait être là avant huit heures du soir. Les nécessités des familles obligèrent un certain nombre à s'en retourner. Mais une heure est vite passée; le train s'arrête en gare d'Otterburne, et au moment où Sa Grandeur en descend, la fanfare de Saint-Pierre joue « Vive la Canadienne. » Monseigneur est reçu par monsieur le curé entouré d'un grand nombre de ses paroissiens. Monsieur le maire de la municipalité de De Salaberry fait avancer sa voiture et Monseigneur y monte; monsieur le curé monte dans la voiture de monsieur le député de Carillon, le cortège s'organise. Vingt-cinq cavaliers ayant à leur tête des porte-drapeaux faisant flotter les couleurs françaises, forment un peloton d'honneur devant la voiture de

Sa Grandeur et plus de soixante voitures forment une superbe suite.

Il était neuf heures passées quand le cortège arriva au village de Saint-Pierre. Il faisait une soirée vraiment idéale. Monseigneur fait son entrée solennelle dans l'église resplendissante de lumière, et accomplit les prières liturgiques ordinaires.

C'est au clair de lune que Monseigneur fit l'absoute au cimetière.

Sa Grandeur fut invitée par monsieur le curé à bénir un beau calvaire élevé à la droite de l'église et une belle statue de Notre-Dame de la Délivrance, élevée à la gauche. Après avoir fait ces bénédictions, Monseigneur l'archevêque voulut bien attacher une indulgence de cent jours applicable aux âmes du Purgatoire, à tous ceux qui ayant récité un « pater » et un « ave » baiseraient les pieds de la croix et les pieds de la statue.

Il était dix heures quand Sa Grandeur et sa suite vinrent s'asseoir à la table du curé de Saint-Pierre pour le souper.

Mais Sa Grandeur est infatigable: une demi-heure après, elle montait en voiture et, accompagnée de monsieur le maire, de monsieur le député de Carillon, de monsieur le curé de Saint-Pierre et de ses hôtes, elle faisait le tour du village superbement illuminé; pas une maison qui n'eût ses nombreuses lumières, ses transparents, ses lanternes vénitiennes. Les religieuses avaient parsemé toute la pelouse qui s'étend de leur maison à la rue, de lumières qui semblaient autant de diamants sertis dans la verdure de l'herbe; le bosquet et le parterre qui séparent le presbytère de

la même rue étaient remplis de nids de lumière formés par des lanternes et des ballons chinois multicolores; et lanternes et ballons descendaient en guirlandes de la véranda supérieure jusqu'en bas pendant que d'autres couraient à chaque étage.

Tout le monde était dans les rues; jamais le village de Saint-Pierre ne présenta l'animation de cette belle soirée. Ce fut une marche triomphale que cette promenade de Monseigneur au milieu de cette animation, de ces feux et de ces couleurs. Six fois Sa Grandeur s'arrêta pour entrer dans des maisons qui venaient d'être bâties dans l'année et les bénir. Il était onze heures et demie quand Monseigneur rentra au presbytère.

Le lendemain, Monseigneur donnait la confirmation à cent soixante-seize enfants et félicitait les paroissiens de Saint-Pierre de leur esprit de foi et de leur générosité envers leur église, mentionnant plusieurs dons faits par des particuliers, entr'autres un superbe ciboire d'un très beau travail donné par deux citoyens de la paroisse et la belle lampe du Saint-Sacrement en bronze doré donnée en partie par les jeunes gens. Sa Grandeur redoubla ses félicitations à la paroisse tout entière pour la rapidité avec laquelle se faisait l'extinction de la dette de l'église.

Tout s'était réuni pour faire de cette visite du premier pasteur, une fête inoubliable. Les cœurs étaient à la joie, le temps était d'une douceur sans égale, les chemins étaient très beaux.

Les grâces du bon Dieu que les bénédictions de Sa Grandeur firent verser sur Saint-Pierre produisirent leur fruit, cette année fut une année d'abondance.

CHAPITRE XXXII

Un remplaçant — Un départ et un retour

Depuis plusieurs années, le curé de Saint-Pierre caressait le projet d'un long voyage. Ces pays d'Orient! Ce Japon si vieux qui, dit-on, se dépouille de toutes les friperies de son très long passé pour se rajeunir à l'européenne; cette Chine si déconcertante dans ses convulsions et qui, elle aussi, semble se laisser pénétrer bien malgré elle d'idées nouvelles que lui apportent sans cesse ces diables d'Occident; l'Inde avec ses Rajas, ses tigres et ses serpents! ses trois cent quarante millions d'habitants! ce berceau du monde! son fleuve sacré le Gange, et Benarès! le char de Jaggernath; Delhi et Agra avec leurs palais et puis l'Himalaya, ses plaines rôties par le soleil et cette population arienne supportant mal encore la perte de son indépendance!

Et ce phénomène étonnant d'une poignée d'Anglais souveraine, si loin de la vieille Angleterre, souveraine, dis-je, d'un empire immense où fourmillent plus de trois cent millions d'âmes d'une race si fière jadis. Et Lahore, et Bombay et Calcutta et Madras! tout cela

dansant dans le soleil et tout cela parlant d'épopée. Voilà bien un rêve! Depuis longtemps donc, le curé de Saint-Pierre désirait voir tout cela. Et aussi, la Palestine et l'Egypte avec le Caire et Alexandrie et les fouilles de Sakkara et le Nil! Et puis Constantinople avec le Bosphore, la Corne d'Or et Sainte Sophie! Enfin l'Italie avec Rome et surtout le Pape! Le Pape, le père commun des fidèles! Le pape, Jésus-Christ visible sur la terre! Le roi sans armes et cependant le plus puissant monarque du monde! Le roi à qui l'iniquité a ravi ses États et qui a pour sujets près de trois cent millions d'hommes répandus sur toute la surface de la terre; le seul monarque qui n'a pas à craindre de voir s'éteindre sa dynastie et qui soit sûr que son royaume n'aura pas de fin. Rome aussi avec son Capitole, son Colysée, son Forum en ruines, ses catacombes et ses souvenirs de près de trois mille ans.

Et enfin, la vieille France, son pays si chéri toujours et que le curé de Saint-Pierre n'a pas vu depuis trente ans.

Monsieur l'abbé Jolys avait caressé ce rêve de voir tout cela.

Depuis plusieurs années, au moyen de livres, il parcourait tous ces pays; il faisait ce long voyage sans avoir beaucoup l'espoir de faire autre chose que le tour du monde dans un fauteuil. Une circonstance particulière lui donna les moyens de réaliser son rêve et il eut la chance de trouver un compagnon de voyage dans la personne de son excellent ami, monsieur l'abbé Cherrier, le curé de l'Immaculée Conception de Winnipeg.

Le dix-sept janvier, après-midi, monsieur le curé

LE NOUVEAU COUVENT DE SAINT-PIERRE-JOLYS 1900

se rendait à la salle du Comté qu'il trouva pleine d'enfants venant lui souhaiter un bon voyage. Les enfants de toutes les écoles de la paroisse étaient là et c'était vraiment charmant de voir toutes ces petites figures intelligentes, car nos enfants de Saint-Pierre sont de beaux enfants. Monsieur le curé leur dit: « Mes enfants, je vais faire un long voyage, je vais voir bien des belles choses; mais je suis sûr d'avance de ne voir rien de si beau que mes enfants de Saint-Pierre. Je vais voir une ville mystérieuse qu'on appelle Benarès. Vous chercherez cela dans vos géographies. Il y a là un palais rempli de singes. Je vais voir aussi des éléphants, des chameaux; je vais voir des Chinois, des Japonais, des Bedouins, et lorsque je reviendrai... ce que je vous trouverai beaux, vous, mes enfants de Saint-Pierre! »

Et tous les enfants promirent de réciter chaque jour un *Ave Maria* pour leur curé pendant tout le cours de son voyage, et c'est sans doute grâce à ces *Ave Maria* et aussi à ceux qu'y ajoutèrent les parents de ses chers enfants, que le curé de Saint-Pierre fit un voyage sans l'ombre d'une contrariété: « A mon retour, mes enfants, je vous promets de vous raconter des histoires que j'aurai glanées pour vous au cours de mon voyage, pendant toute une après-midi. »

Le soir du même jour, c'étaient les paroissiens, les grands de la famille qui venaient souhaiter à leur tour bon voyage à leur curé et lui présenter comme témoignage d'estime une poignée d'or.

« Je vous laisse, mes chers amis, entre bonnes mains, dit monsieur le curé, vous aurez, pour vous administrer, le Père Loriau que vous connaissez tous

et l'assistant inamovible, Monsieur Hella. Je ne serai donc pas inquiet de vous, mais je porterai votre souvenir dans tous les vénérés sanctuaires que j'aurai le bonheur de visiter. »

Le Rév. Père Loriau appartient à la congrégation des Enfants de Marie Immaculée et est attaché à la maison de Cartier, Manitoba, où ces bons pères sont venus se réfugier après avoir été obligés de quitter la France pour fuir l'inepte persécution qui sera la honte de la troisième république.

Le Rév. Père Loriau était très connu à Saint-Pierre et il s'y installa tout naturellement. Monsieur le curé de Saint-Pierre partit parfaitement tranquille; un certain nombre de paroissiens voulurent l'accompagner jusqu'à la gare d'Otterburne. On se donna force poignées de main et deux des principaux citoyens de Saint-Pierre lui donnèrent rendez-vous en Italie.

Le train siffle et s'ébranle: Au revoir! Au revoir! Bon voyage!

Monsieur le curé quittait Saint-Pierre le dix-huit janvier.

Le vingt-neuf août, à dix heures du soir, Monsieur le curé de Saint-Pierre rencontrait ses paroissiens à Venise et le lendemain matin, il célébrait dans la fameuse cathédrale Saint-Marc une messe pour le repos de l'âme de l'épouse du député de Carillon dont c'était l'anniversaire du décès. Pas n'est besoin de dire si à Venise, ces jours-là, on parla de Saint-Pierre.

Le dix-huit novembre, monsieur le curé était de retour. On lui avait dit par lettres reçues à New-York, qu'il devait arriver ce jour-là et par le Soo-line.

Il fut fidèle aux instructions, mais arrivé à la frontière, comme il s'apprêtait à faire sa toilette pour arriver à Otterburne une heure après, jetant un coup d'œil sur la prairie, il lui fit plaisir de ne pas y trouver de neige, et le ciel serein promettait une radieuse journée; le train roulait, un arrêt: Dominion City; un second arrêt: Arnaud! Bonjour monsieur le curé! C'est le député de Carillon arrivé de son voyage avec ses amis, Adh. et Achille Renuart, depuis un mois déjà, qui vient au devant de son curé. Il faut descendre ici, monsieur le curé, on ne veut pas que vous arriviez à Otterburne par ce train-ci, nous allons attendre le train suivant. Ainsi fut fait et lorsque le train local arrête en gare d'Otterburne, monsieur le curé y trouve toute sa paroisse. Hourrah! Hourrah! Hourrah! et comment allez-vous, bien? — Oh! très bien!

C'est tout un cortège qui accompagne le curé de Saint-Pierre, le village est pavoisé comme aux grands jours. Monsieur le curé salue avec un sourire tous ses enfants des écoles qui sont là agitant chacun un petit drapeau tricolore.

Quelques instants après, monsieur le curé est dans son église et, devant cette foule qui paraît heureuse, en entendant le compliment de bon retour que lui fait le Rév. Père Loriau, dans son église parée comme aux grands jours de fête et toute illuminée, il se sent vraiment ému et en même temps bien heureux d'être de retour.

J'ai eu bien des joies dans ce beau voyage que je viens de faire autour du monde, dit-il, mais je crois que ma plus grande joie est de vous revoir.

CHAPITRE XXXIII

Une mission — Une visite pastorale — Des noces d'argent

Nous avons vu que les Révérendes Sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie arrivèrent à Saint-Pierre le neuf avril, mil huit cent quatre-vingt-six et ouvrirent les classes au couvent le lundi suivant, douze. En mil neuf cent onze, arrivait donc le vingt-cinquième anniversaire de cet événement si fécond en bons résultats pour la paroisse de Saint-Pierre. Monsieur le curé désirait donner tout l'éclat possible à cet anniversaire. Mais une fête au commencement d'avril, à cette saison de l'année où nous avons ordinairement le dégel, ce n'était guère praticable. Aussi on avait décidé de remettre la fête au cinq juillet, au commencement des vacances.

Monsieur le curé profita de la circonstance pour faire donner à la paroisse les grâces d'une mission solennelle et il s'assura les services du Rév. Père Portelance, curé de l'église du Sacré-Cœur de Winnipeg.

Le dimanche vingt-cinq juin, commencèrent les saints exercices et pendant toute la semaine le Rév. Père tint sous le charme de sa parole à la fois onctueu-

se et substantielle, la paroisse tout entière. A tous les exercices l'église se remplissait et tous les jours nous eûmes la grande édification de voir la table sainte très fréquentée.

Nombre d'enfants furent en même temps préparés à la première communion et, nous pouvons le dire avec joie, cette semaine fut un temps de grâces et de bénédictions pour la paroisse de Saint-Pierre.

Le dimanche suivant, à la clôture de cette belle mission, les enfants de Marie toutes vêtues de blanc et enveloppées de longs voiles avec le ruban bleu en sautoir, portant la couronne en tête, suivirent à pas lents sur deux rangs la statue de la Très Sainte Vierge par les allées de l'église et puis, groupées après cette procession autour de la statue de la bonne mère, firent l'offrande de leurs couronnes et, quand tout fut fini, la statue de la Sainte Vierge trônait au sommet d'un monceau de fleurs illuminées de multiples cierges. Ce fut une cérémonie inoubliable.

Monseigneur l'archevêque était reçu le lendemain à la gare d'Otterburne par la paroisse à peu près au complet. Monseigneur dit qu'il n'avait pas encore eu une aussi belle cavalcade pour l'escorter: plus de soixante-dix voitures suivaient l'équipage de Sa Grandeur.

Le soir, le village entier était superbement illuminé, mais le couvent et les alentours présentaient un aspect vraiment féerique, c'était tout naturel.

Monseigneur comprenant que la paroisse tout entière venait de passer huit jours à l'église, voulut donner la confirmation après sa messe à huit heures et demie, après avoir communié de sa main les

LES FONDATRICES DU COUVENT DE SAINT-PIERRE

1886.

cent trente-neuf enfants qui lui furent présentés.

Après déjeuner, monsieur Albert Préfontaine, le député de Carillon, vint prendre Sa Grandeur avec le Rév. Père Portelance et monsieur le curé en automobile et leur fit faire le tour de la paroisse au milieu des champs pleins de grain qui commençaient déjà à se dorer.

A trois heures de l'après-midi, Sa Grandeur présidait la distribution des prix aux enfants du collège et du couvent dans la grande salle de la Cour du Comté, et Monseigneur consigne dans l'acte-officiel de sa visite cette réflexion : « Nous avons admiré la belle formation donnée à nos chers enfants. »

Le cinq était le grand jour par excellence: c'était la fête jubilaire du couvent; de nombreux prêtres nous étaient venus de partout. La communauté des Saints Noms de Jésus-Marie avait envoyé comme déléguées à la fête la Rév. Mère Marie Hortense, alors première assistante de la congrégation et ancienne supérieure du couvent de Saint-Pierre, et Sœur Marie de la Foi, une des fondatrices de la maison.

A dix heures, Monseigneur avec tout le clergé est allé jusqu'au couvent d'où la procession part pour l'église. Il y avait là près de trente religieuses des Saints Noms et une délégation des RR. Sœurs de la Charité. La croix arrive à l'église suivie d'une longue théorie d'enfants de chœur, des religieuses et du clergé précédant Monseigneur l'archevêque et ses assistants.

L'église avait naturellement revêtu sa plus riche parure et les candélabres couverts de lumières formaient une resplendissante couronne au sanctuaire.

Monsieur le curé célébra la messe assisté de diacre et sous-diacre et Monseigneur assista au trône paré avec prêtre assistant et diacres d'honneur.

Monsieur l'abbé Joubert fut l'orateur du jour; cela lui revenait en sa qualité d'ancien élève du couvent. Il parla de la grandeur de la vie religieuse et du dévouement qu'elle impose à ceux qui l'embrassent.

De nombreux cadeaux avaient été faits à la petite communauté de Saint-Pierre comme souvenirs de ce jour mémorable, et, à la fin de la messe, Monseigneur l'archevêque bénit des ornements d'église pour la chapelle, des vases sacrés et du linge d'autel qui étaient parmi les dons offerts à l'occasion de la fête.

A midi et demi, les RR. Sœurs offraient un banquet à Sa Grandeur et au clergé et elles y avaient convié, outre les principaux citoyens, tous les commissaires d'école de Saint-Pierre Centre qui se sont succédé depuis l'arrivée des Sœurs.

Le soir, dans la grande salle municipale, un nombreux auditoire assistait à une séance, la plus belle qui jamais se soit donnée à Saint-Pierre.

Les élèves et les anciennes élèves du couvent interprétèrent une trilogie musicale intitulée : « L'Enfant Prodigue. » Monsieur le curé avait fait copier chez l'auteur l'abbé Bolo, à Paris, la musique restée jusqu'à ce jour inédite. Sur la mélodie ainsi obtenue, une véritable artiste maîtresse de piano au couvent de Saint-Pierre, cette année-là, écrivit un génial accompagnement qu'elle interpréta elle-même. Les jeunes artistes qui remplirent le rôle des divers per-

sonnages furent parfaites: sensibilité exquise chez les unes, puissance et force chez les autres; chez toutes, un goût sûr et une intelligence remarquable.

Ainsi finit la fête. Il nous reste à mentionner avec quelle amabilité la Rév. Mère Provinciale des bonnes Sœurs et la supérieure du couvent de Saint-Pierre entourées de leurs compagnes, firent les honneurs de leur maison. Nous ne pouvons résister à la tentation de citer pour finir une page publiée dans la *Semaine religieuse* de Vannes, au pays du curé de Saint-Pierre. Les échos de cette fête portés jusque-là par les *Cloches de Saint-Boniface*, s'imprimèrent ainsi sur l'organe du diocèse de Vannes. Voici:

« Tout à l'heure, j'ai reçu *Les Cloches de Saint-Boniface*, organe de l'archevêché de Saint-Boniface. A la fin, je trouve un article avec ce titre: Belles fêtes à Saint-Pierre-Jolys. C'est bien mon ami que je rencontre et je lis, avec une amicale curiosité, ce récit que je résume pour les compatriotes, afin qu'ils aient une idée de la vie au Canada d'un missionnaire curé.

« Le moment est choisi. Nous serons témoins d'une visite pastorale de Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface. Une retraite de huit jours s'achève pour la paroisse dont la belle église est là, sous mes yeux, avec la photographie du fondateur. Elle est de style roman et paraît fière de ses deux clochers inégaux, dont l'un jette au ciel sa flèche élancée.

« C'est un Oblat de Marie qui a évangélisé les paroissiens avec de grands fruits de salut. La procession s'achève, les congréganistes Enfants de Marie ont renouvelé leur consécration à la Sainte Vierge et lui

ont présenté leurs blanches couronnes, comme chez nous.

« Monseigneur est attendu à la station voisine. Comme chez nous, quarante cavaliers, portant les couleurs françaises, précèdent son carrosse. Mieux que chez nous, soixante-dix voitures lui font un royal cortège jusqu'à l'église. Salué par monsieur le curé, Monseigneur exprime sa joie d'être venu apporter aux enfants le Saint-Esprit et prendre part au vingt-cinquième anniversaire de la fondation du couvent des Sœurs. Celles-ci appartiennent à la congrégation des Saints Noms de Jésus-Marie.

« Comme chez nous, la confirmation est une fête; mais mieux que chez nous, la visite pastorale se complète, ce jour-là, par le tour de la paroisse en automobile, à travers les champs pleins de promesses. Jamais de mémoire d'homme, une moisson ne s'est annoncée si abondante. On ne voit que l'or des blés presque mûrs. On revient pour distribuer les prix aux élèves du couvent et du collège, dans la salle publique où on les a réunis. Monseigneur les félicite chaleureusement, car on lui rend des deux maisons le meilleur témoignage.

« Parmi les récompenses, signalons les livrets de banques d'épargne, plus de cent piastres, offerts par monsieur le curé, par des paroissiens généreux de Saint-Pierre et par la banque d'Hochelaga elle-même. Déjà, certains enfants ont à cette banque un crédit considérable. Nous sommes en Amérique où l'esprit d'épargne naît avec l'esprit de travail. Le prix d'honneur est une médaille d'or offerte par monsieur le curé pour l'enseignement religieux, après concours

LA VISITE DE MONSEIGNEUR 1911.

entre les filles du couvent et les garçons du collège.

« Le lendemain, c'est la fête jubilaire, la fête de la reconnaissance. Monseigneur l'archevêque assiste au trône avec prêtre assistant et diacres d'honneur, pour la messe solennelle que célèbre monsieur le curé avec diacre et sous-diacre, en présence d'un nombreux clergé accouru de Saint-Boniface ou des alentours, ainsi que des notables de De Salaberry et de Carillon. Le sermon est prêché par monsieur le directeur du petit séminaire diocésain, monsieur l'abbé Joubert, ancien élève lui-même du couvent. Il a plus que personne le droit de remercier les bonnes religieuses et de glorifier leur vie d'immolation, de pureté, de dévouement, en même temps qu'il met en relief les heureux fruits pour la paroisse des vingt-cinq années écoulées.

« A l'issue de la messe, Monseigneur fut appelé à bénir les cadeaux offerts par la reconnaissance populaire aux excellentes Sœurs: trois ornements complets pour la chapelle. Les anciennes élèves ont donné un calice et un ciboire. Monsieur l'abbé Joubert a fait restaurer l'autel (du couvent) à ses frais. Monsieur le curé a orné la chapelle d'un chemin de la croix. D'autres dons sont remarquables encore: étole et bourse de corporal, par monsieur l'abbé Cherrier, ami de la communauté; linge d'autel, tapis et prie-Dieu, ce sont les offrandes des Sœurs de la congrégation. Heureuses Sœurs! heureux curé! heureuse paroisse! Où trouverait-on chez nous, à l'heure actuelle, pareilles fêtes et semblable bonheur ? »

CHAPITRE XXXIV

Les forces de Saint-Pierre-Jolys

La première force d'une paroisse est la piété. Nous pouvons nous glorifier de voir fleurir chez nous cette force sur laquelle toutes les autres viennent se greffer ou s'appuyer. La population de Saint-Pierre est pieuse. Sans doute, nous avons chez nous des misères comme partout; mais nous constatons que les sacrements sont fréquentés, que les offices sont suivis malgré les obstacles que met à la fréquentation de l'église l'horrible climat dont nous jouissons. Sans doute, certains dimanches où sévit au-dehors une température de trente-cinq et quarante degrés au-dessous de zéro, il arrive que beaucoup de personnes manquent aux offices; il arrive aussi que ces jours-là, le catéchisme n'est pas fréquenté avec la fidélité absolue que nous voudrions exiger; mais tout de même, monsieur le curé comprend qu'il ne doit pas être plus sévère que le bon Dieu et il se réjouit de voir, même par ces froids atroces, souvent agrémentés de vent et de

poudrerie, l'église honorablement garnie surtout par les hommes.

Nos cérémonies, que l'on fait avec toute la pompe que nous permettent nos moyens, parlent assez au cœur, que dis-je, elles fascinent assez notre population pour la faire braver vent et froidure.

Monsieur le curé n'aime rien tant que la splendeur du culte et il sait que les paroissiens de Saint-Pierre ont le même amour que lui. Il lui est arrivé de dire souvent: « Rien n'est trop beau pour Dieu, rien n'est trop beau pour l'Eucharistie! Quand même nous arriverions à pouvoir enchâsser la divine Hostie dans de l'or aussi pur que celui qui charma Saint Jean dans la vision de Pathmos, transparent comme le cristal, dans l'or du ciel, cette richesse ne serait pas encore assez rutilante pour Jésus-Christ. » Les paroissiens de Saint-Pierre comprennent leur curé; aussi fait-il naître de superbes générosités quand il frappe à leur cœur. C'est ainsi que nous avons de riches vases sacrés, de riches ornements, de riches bronzes pour la décoration du sanctuaire. Et dans nos belles solennités, quand dans nos superbes offices le célébrant et ses ministres portent nos ornements d'or ruisselants, étincelants sous la clarté des lustres ou sous les rayons du soleil qui, en passant par les fenêtres, se sont chargés de couleurs, il semble que nous ayions une vision affaiblie des splendeurs du ciel.

La congrégation des dames de Sainte-Anne, inépuisable de charité quand il s'agit d'orner l'autel de sa patronne la bonne mère, la bonne sainte Anne,

n'oublie pas les autres autels, et nous lui devons des remerciements pour l'aide efficace qu'elle est toujours prête à nous donner quand il s'agit de l'ornementation des autels. Mentionnons particulièrement le beau reliquaire qu'elle s'est procuré pour enfermer la relique de Sainte Anne que nous avons reçue de Sainte-Anne d'Auray.

La congrégation des Enfants de Marie dirige nos jeunes filles sous la garde de la reine du ciel jusqu'à la vie religieuse ou jusqu'au mariage. Toute enfant de Marie entre de plein pied dans la congrégation des dames de Sainte-Anne si elle en fait la demande aussitôt après son mariage.

Ces deux importantes sociétés font circuler la vie chrétienne dans nos familles et aident beaucoup le développement des œuvres paroissiales.

La ligue du Sacré-Cœur nous donne près de deux cents communions chaque premier vendredi du mois, sans compter ceux qui, empêchés ce jour-là, viennent en nombre respectable au divin banquet le dimanche suivant.

Une autre association fut fondée par monsieur le curé en dix-neuf cent onze: la société de Saint-Grégoire. Elle se compose d'hommes, de jeunes gens et d'enfants et assure la bonne exécution du plain chant et en général de tous chants religieux aux offices paroissiaux. A la sollicitation de monsieur le curé, Monseigneur en approuva les statuts et par son intermédiaire nous avons reçu de Rome un Indult qui donne aux membres de la société de Saint-Grégoire de très précieux avantages. Je donne copie de cette pièce précieuse:

Très Saint Père,

Adélard Langevin, Oblat de M. I., archevêque de Saint-Boniface, (Canada), humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, expose ce qui suit:

Pour la plus grande gloire de Dieu et la dignité des offices paroissiaux, avec son approbation, a été établie, dans la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, une société d'hommes, de jeunes gens et d'enfants, en vue d'assurer la bonne exécution du plain-chant et en général de tous les chants religieux aux offices de la dite paroisse. Cette société a pour patron saint Grégoire, et est connue sous le nom de « Société de Saint-Grégoire de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys. » Les membres de la Société de Saint-Grégoire doivent être de bonnes mœurs et de familles honorables et acceptés par le curé de la paroisse. Tout membre de la Société de Saint-Grégoire de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys doit s'efforcer, autant que le lui permettent les circonstances, de prêter son concours efficace pour la bonne exécution des chants liturgiques, et d'assister aux exercices jugés nécessaires pour assurer cette bonne exécution. Chaque membre de la même Société doit tenir à honneur d'assister aux offices avec piété et respect et d'y chanter avec respect et dévotion pour la plus grande gloire de Dieu. Tout membre de la dite société, ayant fait efficacement office de chantre pendant trois ans au moins aux offices paroissiaux de Saint-Pierre-Jolys, qui, pour raison de santé se trouvera dans l'impossibilité de continuer à chanter au chœur, est inscrit au tableau des membres honorai-

res de la Société et continue à jouir des mêmes privilèges spirituels que les membres actifs. La paroisse de Saint-Pierre-Jolys, en reconnaissance des services à elle rendus par la bonne exécution des chants liturgiques aux offices par la Société de Saint-Grégoire, s'est obligée à faire célébrer pour tous les parents défunts des membres de la dite Société de Saint-Grégoire et pour tous les membres défunts de cette même Société, à perpétuité, une grand'messe, dans le mois de novembre de chaque année, et les honoraires de cette grand'messe seront portés à la charge et au budget de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, et seront perçus sur les revenus de la dite paroisse.

En vue de stimuler de plus en plus le zèle de cette société, l'archevêque suppliant implore en faveur de ses membres tant actifs qu'honoraires, les faveurs spirituelles suivantes:

1° Une indulgence plénière aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption de la Sainte Vierge, de la Toussaint et de la Noël.

2° Une indulgence de trois cents jours pour chaque fois qu'ils chanteront à un office public.

3° Une indulgence plénière « in articulo mortis. »

Et Dieu.....

23 janvier 1912.

Notre Très Saint Seigneur Pie X par la divine Providence Pape, par facultés données au R. P. D. Assesseur du Saint Office, concède pour sept ans aux membres de la société dont il est plus haut parlé, les indulgences qui suivent: Une indulgence plénière ap-

plicable aux défunts aux solennités de la Nativité, de la Résurrection de N.-S. J.-C., de la Pentecôte, de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie au ciel, et de la fête de tous les Saints,pourvu que s'étant confessés et ayant reçu la communion, ils prient aux intentions du Souverain Pontife. Une indulgence de trois cents jours applicable comme plus haut toutes les fois, qu'au moins contrits, ils chanteront à un office public. Une indulgence plénière à l'article de la mort pourvu que s'étant confessés et ayant communié ou au moins le cœur contrit, ils invoquent de bouche ou, s'ils ne le peuvent, au moins du cœur, le très saint nom de Jésus en acceptant patiemment de la main du Seigneur la mort comme expiation du péché. Nonobstant toutes choses contraires.

ALOISIUS GRAINBENE,
Subtus pro Indulg.

Ici le sceau;
Romana Universalis Inquisitio
Sectio Indulgentiarum.

La Société de Saint-Grégoire compte actuellement quarante membres actifs dont vingt-cinq hommes et jeunes gens et quinze enfants. Nous avons tout lieu d'espérer que cette société ne fera que s'accroître et que les chants liturgiques seront de mieux en mieux exécutés à Saint-Pierre.

Ces associations purement religieuses sont une des grandes forces de la paroisse et c'est grâce à elles que nous voyons se développer avec rapidité une splen-

deur toujours plus grande dans le culte extérieur et par là une piété de plus en plus sérieuse dans la population. Des citoyens en particulier tiennent de temps à autre à faire, comme acte de reconnaissance et acte de foi à la divine Eucharistie vers laquelle tout converge dans nos paroisses, des cadeaux précieux: témoins les deux beaux ciboires en vermeil où repose Notre-Seigneur au saint Tabernacle, dons de trois familles de Saint-Pierre; témoins les statues qui ornent le sanctuaire et les autels; les beaux fonts baptismaux que nous avons installés tout près de l'autel de la Sainte Vierge l'hiver passé: la bonne mère prendra sous sa protection les nouveaux baptisés. Ces fonts baptismaux, de style roman comme l'église, sont de belle allure; c'est un don de la famille Hébert.

Nous avons commandé dernièrement pour le maître-autel une garniture de chandeliers en bronze doré très artistiques qui sera un monument de la foi de la famille O. Préfontaine. La croix portera le nom de Mr et de Mde Ovide Préfontaine, et les chandeliers, les noms de leurs sept garçons.

Nous attendons d'autres dons du même genre et bientôt nous espérons qu'un bel orgue viendra dans notre belle église chanter la gloire de Dieu et la foi des paroissiens de Saint-Pierre.

A cette force toute mystique vient se joindre celle de nos associations patriotiques qui, elles aussi, sont vivifiées par l'esprit religieux.

En premier lieu, la société de Saint-Jean-Baptiste dont nous avons déjà parlé. C'est un jour de 24 juin, où le curé de Saint-Pierre avait convoqué ses paroissiens, qu'elle naquit. Après la messe, les paroissiens

qui voulurent devenir les membres fondateurs de l'association, élirent les premiers officiers et, depuis, la fête patriotique et religieuse s'est célébrée avec un éclat toujours croissant. En 1891, la société se fit faire une belle bannière qui dans nos processions marche à la place d'honneur.

Les métis de Saint-Pierre, non pas pour se séparer de leurs frères les Canadiens-Français, mais pour affirmer leur esprit chrétien et établir un lien qui les unisse entre eux, fondèrent plus tard l'Union métisse Saint-Joseph. Tous les ans, l'association Saint-Joseph célèbre par une fête religieuse et patriotique en même temps, le souvenir de l'arrivée à la Rivière Rouge de l'abbé J.-N. Provencher, le 16 juillet 1818, qui fut le premier évangélisateur de leur race. Il est intéressant de voir chaque année les deux sociétés-sœurs fraterniser à la fête de Saint-Jean-Baptiste et à la fête de l'union Saint-Joseph: force d'union que la belle bannière de l'union Métisse proclame comme celle de Saint-Jean-Baptiste : « L'Union fait la force. »

Avec ces éléments d'union et de force, nous espérons que la paroisse de Saint-Pierre s'affermira et se développera de plus en plus. Nous avons à peu près le nombre suffisant pour nous permettre de faire des œuvres. La paroisse de Saint-Pierre, comme toutes les autres, a eu des commencements pénibles. Que peut-on faire avec une poignée de monde ? Bien peu de chose malgré beaucoup de travail et beaucoup de sacrifices; mais arrivés à posséder une population de mille à douze cents âmes nous pouvons commencer à escompter l'avenir et à asseoir nos œuvres, chose

MONSIEUR VICTOR RENUART
Président de la Société d'Agriculture
du comté de Carillon.

impossible avec un embryon de paroisse qui en vérité n'est qu'un enfant impropre à travailler et à produire. On s'agite et on ne peut recueillir que des miettes en tous genres. Il faut la force du nombre et l'étendue du territoire pour faire quelque chose de sérieux; nous arrivons à cela.

L'union est une force dans une paroisse et nous venons de dire que nos deux sociétés canadienne-française et métisse-française nous apportent une part de cette force nécessaire.

Les œuvres de mutualité sont aussi un élément puissant de force et de sécurité; c'est ce que nous donne l'excellente société de l'Alliance Nationale à laquelle nous souhaitons un rapide développement; elle compte chez nous une soixantaine de membres.

Dans un autre ordre de choses et d'idées, nous sommes heureux de parler d'une autre source de force que possède la paroisse de Saint-Pierre. J'avais d'abord pensé consacrer un chapitre particulier à la Société d'Agriculture du Comté de Carillon; mais ayant intitulé le présent chapitre « Les forces de Saint-Pierre, » je ne veux pas séparer des forces spirituelles et sociales la force matérielle très puissante que nous apporte la Société d'Agriculture.

Donc, je veux lui faire l'honneur de la mettre au même rang que nos autres associations, bien qu'elle ne soit pas une société religieuse: mais le divin sur la terre se sert de l'humain. C'est pour cela que le clergé s'intéresse beaucoup au développement matériel des paroisses et qu'il aide ce développement de tout son pouvoir. Donc, je vais parler de la Société d'Agriculture de la division électorale de Carillon, qui, elle

aussi, a son centre à Saint-Pierre, et qui tous les ans nous donne au même village la fête de son exposition ou concours agricole.

La société d'agriculture de la division électorale de Carillon prit naissance en 1896 avec une cinquantaine de membres, un octroi municipal de $ 100.00 et un octroi provincial de $ 226.45. Dès la première exposition, elle arriva à donner la somme de $ 279.00 en prix. Monsieur Cyrille Hébert fut le premier président.

L'octroi municipal resta le même jusqu'en 1899, où il monta péniblement à $ 125.00; il arriva à $ 200.00 en 1900, et à $ 300.00 en 1901; il est resté à ce chiffre jusqu'à aujourd'hui.

En 1906, on commença à construire le pavillon principal où s'exposent les produits agricoles et, grâce à notre excellent député de Carillon, notre ami Albert Préfontaine, le gouvernement provincial donna à la société un octroi spécial de cinq cents piastres; il fit le même don en 1907, et cette année-là, le premier ministre R. P. Roblin honora la société de sa visite le jour de l'exposition. Le pavillon principal avait encore besoin d'améliorations, et les annexes, telles que boxes pour les chevaux et les taureaux, abris pour les autres bestiaux, demandaient à être agrandies. Monsieur le député frappa à la porte de la caisse provinciale et sut en extraire un troisième octroi de $ 500.00

En 1902, la société vota $ 100.00 à distribuer par sommes de vingt piastres aux acquéreurs de reproducteurs pour la race bovine, à condition qu'ils fussent enregistrés comme bêtes de sang pur. Un octroi semblable fut voté et distribué l'année suivante.

Cette action de la société d'agriculture eut pour résultat excellent une amélioration remarquable des vaches laitières dans tout le comté. La chose n'a pas été renouvelée depuis et c'est à regretter.

A une assemblée des directeurs de l'association, le 21 janvier 1908, il fut décidé d'acheter pour l'amélioration de la race chevaline un reproducteur et on fixa comme prix maximum quinze cents piastres. Messieurs Albert Préfontaine, Evariste Hébert et le professeur Rutherford, du collège provincial d'agriculture, furent priés de faire le choix et l'achat de la bête. Ces messieurs allèrent dans l'Ouest chez un éleveur de renom et au lieu d'un étalon ils en achetèrent deux pour la somme fixée. Deux superbes percherons de race pure, Sampson et Jabot, arrivèrent à Saint-Pierre. Ils coûtaient, tous frais payés, seize cent quatre-vingt douze piastres; pendant trois ans, ils firent la monte pour le compte de la société et furent vendus à des particuliers sept cents piastres chacun.

Ce fut une excellente affaire pour le comté de Carillon; l'amélioration fut telle que nous possédons peut-être l'établissement de la province de Manitoba où se trouvent les meilleurs et les plus beaux chevaux. Nous pouvons même dire que nous versons dans le luxe de ce côté.

Il serait fastidieux d'indiquer année par année les progrès de la Société d'Agriculture de la division électorale de Carillon; qu'il nous suffise de dire qu'elle a progressé régulièrement jusqu'ici. Au lieu de la somme de deux cent soixante-dix-neuf piastres qu'elle donnait en prix en 1896, en 1912 elle distribuait sept cent trente-deux piastres en prix à son exposition an-

nuelle et de plus une somme de cent douze piastres cinquante centins était divisée en prix aux propriétaires des fermes les mieux tenues. Ces prix sont décernés à la suite d'un concours spécial qui se fait chaque été depuis quelques années. Les deux dernières années, la société a ajouté des prix spéciaux pour le plus beau blé couvrant un terrain de dix acres et la plus belle avoine couvrant la même étendue.

Depuis 1896, jusqu'à maintenant, la société a distribué en prix, à ses expositions, la somme rondelette de sept mille piastres.

Les principaux citoyens déploient vraiment pour le développement de cette excellente association une bonne volonté et une énergie au-dessus de tout éloge. Nous ne pouvons nommer ici tout le monde, mais nous tenons à mentionner spécialement le nom de Mr. Victor Renuart qui a tellement payé de sa personne pour le bien de la société que pendant près de douze ans sur dix-sept il en a été le président. Les MM. Hébert, F.-X. Joubert, Louis LaRivière, Emery Turenne, Félix Péloquin, Charles Dandonnault, Rémi Gosselin de Saint-Malo et beaucoup d'autres ont contribué au bon travail qui s'est fait jusqu'à ce jour.

La Société d'agriculture de la division électorale de Carillon sait qu'elle a non seulement la sympathie du clergé mais elle aime à s'appuyer sur lui et se fait honneur d'inviter chaque année les différents curés du comté à l'exposition et au banquet qui la suit. Et cette soirée annuelle fait surgir des idées très utiles qui se discutent pour le bien de l'agriculture et il en résulte du progrès.

La Société en différentes circonstances a aimé à

demander l'aide du clergé. Le curé de Saint-Pierre fut invité il y a quelques années à donner des conférences sur la destruction des mauvaises herbes: sujet qu'il osa traiter à Saint-Pierre, Otterburne et Saint Malo. Monsieur l'abbé Hella donna, quelque temps après, une autre série de conférences sur le labour et le travail général de la terre.

La Société d'agriculture est, elle aussi, une force très appréciable pour la paroisse de Saint-Pierre. Pour nous catholiques, tous nos actes doivent être des actes de catholiques, nous ne pouvons pas séparer notre vie catholique de notre vie sociale.

J'ai exposé ce que j'appelle les forces de la paroisse de Saint-Pierre. Ces forces de nature différente ont un lien très étroit et c'est grâce à elles que nous sentons une vitalité courir toujours plus chaude, toujours plus puissante dans notre bien-aimée paroisse.

CHAPITRE XXXV

Le village de Saint-Pierre

Très coquet le village de Saint-Pierre au milieu des arbres qui l'entourent d'une verte ceinture; arrosé qu'il est par le petit ruisseau de La Fourche qui se plaît à paresser dans son voisinage, il semble vouloir prendre chaque année plus d'importance. La belle église qui le domine tout à fait semble le protéger. Le beau couvent des RR. Sœurs de Jésus-Marie porte à quarante-cinq pieds de hauteur sa belle statue de la Mère de toutes grâces et le presbytère avec sa pelouse parsemée d'arbres et de fleurs jette une note très gaie entre les deux nobles édifices. Du même côté de la rue, c'est l'Hôtel de ville qui, outre la salle où se réunit le conseil de la municipalitéde De Salaberry et le bureau de son greffier, possède aussi le bureau du greffier de la Cour de Comté de Jolys; c'est le siège du comté judiciaire dont dépend tout le territoire du comté législatif de Carillon. Le juge de comté, qui tient session à Saint-Pierre environ tous les deux mois, a pouvoir de connaître de toute cause civile jusqu'à la somme de quatre cents piastres. C'est surtout une

cour d'équité. La première fois que la cour de comté prit session à Saint-Pierre, ce fut le 8 novembre 1884, et la séance fut présidée par l'honorable juge Ardagh.

C'est l'honorable juge L.-A. Prudhomme qui depuis de longues années vient siéger à Saint-Pierre. Mais la municipalité de De Salaberry et la justice ne sont vraiment bien logées que depuis 1908. C'est alors que fut érigée la belle construction en briques que nous venons de nommer, l'Hôtel de Ville. Au-dessus de la salle municipale et des bureaux se trouve une belle salle publique pour les réunions d'intérêt général et dans le sous-sol se trouve un cachot fourni de toutes les améliorations modernes avec ses étroites cellules, véritables cages de fer où sur un dur lit de camp on peut envoyer réfléchir les tapageurs et les délinquants; la crainte est vraiment le commencement de la sagesse, car jusqu'à présent cette prison n'a guère servi.

C'est monsieur Adhémard Renuart qui fut l'entrepreneur de ce palais municipal et palais de justice en même temps.

Le village de Saint-Pierre est vraiment le cœur de la paroisse; outre sa belle église et son beau couvent, il possède une école de garçons très convenable où nous verrons bientôt enseigner des Frères d'une compétence indiscutable.

Plusieurs maisons de commerce peuvent pourvoir aux besoins de toute la population. Une compagnie sous la raison sociale de « Saint-Pierre trading Co. » ou Compagnie marchande de Saint-Pierre, possède un grand magasin sur l'emplacement de l'ancien presbytère, à l'intersection des deux principales rues du vil-

RÉSIDENCE DE MONSIEUR ADHÉMART RENUART.

lage. Monsieur Joseph Madore tient lui aussi ouvert un grand et beau magasin général sur la rue qui court de l'ouest à l'est, puis monsieur Alfred Lassalle leur fait concurrence amicale, son établissement fait presque face à celui de la Compagnie. Quand j'aurai mentionné la grande ferblanterie de monsieur Louis Tessier et l'épicerie qui s'y trouve annexée, j'aurai à nommer monsieur Napoléon Nault, le maître de poste, avec sa salle de billard, son magasin de fruits et sa chaise de coiffeur et de barbier.

A l'extrémité Est du village, se trouve le très important établissement de monsieur Adhémard Renuart: bois de charpente et de menuiserie, fers, portes et fenêtres, en un mot tout ce qui sert à la construction, et, comme annexe, magasin de meubles en tous genres, depuis les premiers objets d'ameublement jusqu'aux cercueils, et aussi son agence de machines agricoles.

La banque d'Hochelaga depuis quelques années est venue établir une succursale au milieu du village de Saint-Pierre et un roulement d'environ trois cent mille piastres se fait par ses guichets.

Un certain nombre de belles et coquettes résidences bordent les rues du gentil village; trois forges, une boulangerie et une boucherie, deux magasins de nouveautés. Et c'est tout si j'ajoute que deux médecins veillent à la santé de notre population tout entière et poussent des pointes dans les établissements des environs.

Il y a trente-trois ans, alors que nous construisions la si modeste petite église qui nous paraissait bien belle pour le temps, personne n'eût songé qu'il surgirait

ici ce coquet village aux allures de petite ville, dans les larges rues duquel nous entendons à chaque instant ronfler les automobiles.

J'ai fini ma tâche, j'ai mené jusqu'à 1913 l'histoire de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys; il ne me reste qu'à souhaiter que le cher établissement continue à se développer. Nous avons un territoire capable de contenir cinq cents familles, un sol d'une fertilité sans égale et nous sommes outillés pour pourvoir à tous les besoins d'une belle et grande paroisse. Malheureusement, la fièvre de l'Ouest a passé ici comme ailleurs; depuis quelques années nous avons vu avec regret un assez grand nombre de familles nous quitter; plusieurs parmi elles étaient des familles excellentes qui n'ont pas été remplacées et combien d'entre elles ont regretté et regrettent encore Saint-Pierre. Ce vent de folie a passé un peu partout, nous devions ici être les derniers à le craindre avec les avantages précieux qu'offrent notre sol et notre établissement. Il a cependant sévi chez nous au point que nous regrettons de lourdes pertes.

Et maintenant, pauvres feuilles avec lesquelles j'ai vécu pendant un an, prenez votre vol, allez-vous-en faire connaître notre chère paroisse de Saint-Pierre; quand vous frissonnerez sous les doigts qui vous tourneront, quelque peu de mon cœur palpitera sous ces mêmes doigts amis. Bon voyage!

FIN

ADDENDA

I

L'école des garçons

Depuis plusieurs années, nous sentions le besoin d'une école séparée pour les garçons. Depuis dix-huit cent quatre-vingt-six, les bonnes religieuses des Noms de Jésus-Marie nous avaient fait la charité d'instruire nos garçons en même temps que nos petites filles; le temps était arrivé d'établir une école séparée pour le sexe fort. La Providence nous envoya les Frères de la Croix de Jésus fondés à Lyon (France) il y a un siècle.

L'église neuve se terminait et monsieur le curé consentit très volontiers à donner toute la charpente de l'ancienne église pour aider à bâtir une assez jolie construction à laquelle on donna de suite le nom pompeux de Collège de Saint-Pierre. A l'automne 1904, l'établissement était terminé et les bons frères de la Croix de Jésus en prirent possession et y ouvrirent les classes en septembre de la même année. Le premier directeur en fut le frère Hubert. Monseigneur l'archevêque eut le plaisir de bénir la nouvelle école le quatre décembre suivant.

Les frères de la Croix de Jésus nous donnèrent leurs services jusqu'à la fin de l'année 1912 et un concours

de circonstances tout à fait incontrôlables les obligea à notre grand regret de nous quitter. Ce fut une cruelle épreuve pour nous tous. Les frères avaient su se faire apprécier et aimer. En dehors de leurs services comme instituteurs ,ils se prêtèrent avec grand dévouement à la direction de la fanfare de Saint-Pierre qui égayait nos fêtes religieuses et civiles; ils formèrent nos enfants au service de l'autel et les initièrent aux chants liturgiques.

Nous ne pûmes malheureusement pas les remplacer immédiatement par une autre communauté et l'année scolaire 1912-1913 fut une épreuve.

Heureusement, nous avons pu obtenir les services des Petits Frères de Marie, les dignes fils de l'abbé Champagnat, et ces bons frères vont ouvrir nos classes à la fin d'août prochain.

ÉCOLE DES GARÇONS

tenue par les petits Frères de Marie

II

Noms des personnes qui prirent des terres à la Rivière-aux-Rats le 3 juillet 1870

Isidore Tourond
Toussaint Vermette
Théophile Jetté
Charles Neault
Boniface Neault
Romain Neault
Louis Desrivières
Marcelle Roi
Martin Gérôme
J. Dubuc, ecr.
Paul Proulx
Amable Gaudry (fils)
Pierre Parenteau (père)
Pierre Parenteau (fils)
Augustin St-Germain
J.-Baptiste Rocheleau
Pierre Henry
Moïse Parenteau
Antoine Parenteau
William Pilon
André Pilon
Maurice Henry
Napoléon Normand
Pierre Vermette
David Versailles
Raphaël Bellefeuille
Alexis Delorme
Louis Delorme
Louis Lasserte
Bernard Bériau
Herménégilde Bruce
Antoine Vendal (Mathias)
Jacques Tourond
Joseph Delorme
Pierre Vendal
Pierre Parisien
L'Honorable Royal
Rév. Mr J. Ritchot, ptre
J.-Baptiste Ladéroute
Joseph Tourond
Elie Carrière
Edouard Perreault
André Millet
Augustin Carrière

Joseph Normand
Joseph Pilon
Moïse Normand
J.-Baptiste Tourond
Boniface Normand
Baptiste Landry
Jérôme Ladéroute
François Ouellet
Charles Carrière
Pierre Delorme
Philibert Ladéroute
Joseph Ladéroute
Joseph Landry (père)
Alfred Neault
Edouard Haymond dit Boddée

TABLE DES MATIÈRES

		Page
Lettre de l'auteur à Sa Grandeur Monseigneur Langevin archevêque de Saint-Boniface		v
Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Langevin		vi
Lettre de Sa Grandeur Monseigneur O.-E. Mathieu Evêque de Régina		vii
Lettre de Sir Joseph Dubuc, ex-juge en chef du Manitoba		ix
Lettre du Sénateur A.-A.-C. LaRivière		x
Préface		xii
Chapitre	I. — La Rivière-aux-Rats	3
	II. — Un coup d'œil sur la vie d'autrefois à la Rivière Rouge	9
	III. — 1869-1870	19
	IV. — Le Père Ritchot	35
	V. — Le nom de Saint-Pierre donné au futur établissement de la Rivière-aux-Rats	49
	VI. — Les premiers colons de Saint-Pierre	53
	VII. — Erection de la mission de Saint-Pierre. Nouvelles recrues	57
	VIII. — Première chapelle	65
	IX. — Les premières écoles de Saint-Pierre	69
	X. — Les registres de la paroisse de Saint-Pierre	73

CHAPITRE XI. — Magasin. Bois de corde et escroc 75
XII. — Un chemin de fer qui brûle 77
XIII. — Un curé à Saint-Pierre 81
XIV. — La question des terres 89
XV. — Une cloche 95
XVI. — Une nouvelle église 100
XVII. — Le couvent de Saint-Pierre 105
XVIII. — Le chemin de croix de l'église .. 113
XIX. — Une confirmation par Mgr Grandin 117
XX. — Le presbytère, 1889 123
XXI. — Une chapelle à Saint-Malo 129
XXII. — La mort de Mgr Taché 137
XXIII. — La crise scolaire 141
XXIV. —Rappelons-nous 147
XXV. — Première visite de Sa Grandeur Monseigneur L.-Ph.-Adélard Langevin 153
XXVI. — L'incendie du couvent 157
XXVII. — On reconstruit, on voyage, on parle 163
XXVIII. — Nouvelle visite de Monseigneur et jubilé sacerdotal du curé de Saint-Pierre 169
XXIX. — La nouvelle église 177
XXX. — Un prêtre, des religieuses 193
XXXI. — Monseigneur l'archevêque à Saint-Pierre en 1909 197
XXXII. — Un remplaçant, un départ, et un retour 201

XXXIII. — Une mission — Une visite pastorale — Des noces d'argent.. 207
XXXIV. — Les forces de Saint-Pierre-Jolys 215
XXXV. — Le village de Saint-Pierre..... 229

ADDENDA

L'école des garçons..... 233
Noms des personnes qui prirent des terres à la Rivière-aux-Rats le 3 juillet 1870..... 235

ERRATA

Page 40, ligne 5, au lieu de : *vingt-trois*, lire : *vingt-deux*.

Page 93, dernière ligne, au lieu de : *Les* déjuger, lire : *Se* déjuger.

Page 108, ligne 13, au lieu de : *trois mille* trois cent : lire *deux mille* trois cent.

Page 133, ligne 8, au lieu de : gros coûta, lire : gros œuvre coûta.

BINDING LIST SEP 1 1950

HC
J754p

Jolys, J M
Pages de souvenirs et d'histoire.

505965

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 11 07 01 019 6